

Un chimiste en herbe a failli faire sauter un immeuble (A-3)

LAVIGUEUR ASSURANCE INC.
courtiers d'assurances générales
376, rue du Roi, Québec. Tél.: 522-7031

LE SOLEIL

Jato
ON LES A LES PRIX

58 PAGES 4 CAHIERS

QUÉBEC, MARDI 1er JUIN 1976

80e ANNÉE, No 132 PRIX 25¢

à lire

Après 90 jours, les malades chroniques paient l'hôpital

MONTREAL (PC) — L'assurance-santé ne couvrira pas la totalité des frais d'hospitalisation d'un malade si celui-ci souffre d'une maladie chronique, a déclaré hier M. Douglas MacDonald, président de l'Association des hôpitaux du Québec.

Depuis le 1er avril, les malades soignés dans les hôpitaux pendant une période de plus de 90 jours ont à faire face à des frais quotidiens pouvant atteindre jusqu'à \$10, a rappelé M. MacDonald au cours d'une interview.

Ce tarif, qui varie entre \$6 et \$10 par jour, est entré en vigueur après que les hôpitaux généraux de plus de 200 lits eussent été tenus de réserver dix pour

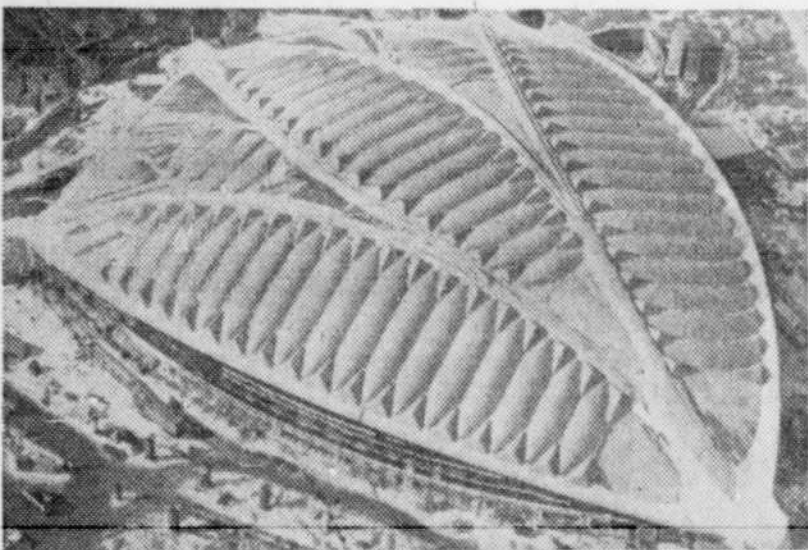
(Suite à la page A6, 2e col.)



L'éternelle question

La question de base débattue à la conférence internationale sur l'habitation demeure éternelle: — les hommes peuvent-ils payer à la fois pour la guerre et pour une saine habitation?

page D-16



Un toit vraiment inflammable

Le toit du vélodrome des Olympiques pourrait peut-être flamber aussi facilement que le pavillon américain de l'Expo et c'est aujourd'hui qu'on saura quelles mesures de sécurité devront être prises afin d'éviter un désastre.

page B-5

Vote de grève à la CTCUQ

par J.-Jacques SAMSON

Les 450 chauffeurs syndiqués de la Commission de Transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) menacent à nouveau de recourir à la grève. Réunis en assemblée générale hier et cet avant-midi, 245 d'entre eux ont voté dans une proportion de 80,5% en faveur de la grève si la CTCUQ maintient sa décision de conserver son droit d'user de mesures disciplinaires contre certains chauffeurs à la suite d'incidents survenus au cours des négociations.

Un avis de grève a été adressé dès ce matin au ministère du Travail. Celle-ci deviendra légale à compter de jeudi le 10 juin.

Le négociateur syndical, M. Joseph Biedron, a expliqué au SOLEIL ce matin que la résolution adoptée le 22 mai par l'assemblée générale des chauffeurs autorisant l'exécutif du syndicat à parapher un nouveau contrat de travail était conditionnelle à l'acceptation par la CTCUQ d'un protocole de retour au travail dans lequel la commission de transport s'engagerait à ne pas imposer de mesures disciplinaires.

"La CTCUQ n'accepte, ajoute M. Biedron, que de ne pas pénaliser les chauffeurs qui ont quitté leur travail pour participer à une assemblée générale unique le 14 avril.

météo

Ensoleillé avec quelques périodes nuageuses demain. Minimum et maximum: 4 et 18.

Détails à la page A-6

sommaire

A Québec aujourd'hui	A-1*
Annonces classées	D-2 à D-12
Arts et lettres	A-16 et A-17
Bandes dessinées	D-12
Bridge	D-10
Carrières et profession	B-10
Consommation	A-10
Dans nos régions	A-12
Décès	D-14
Economie-finance	B-6 à B-10
Feuilleton	D-9
Horoscope	D-11
Jeux olympiques	B-11
Monsieur québec	A-7
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-6
Patron	D-7
Sport	B-1 à B-5
Télévision	A-14

ce soir

ARTS: Théâtre de La Fenière — "Le noir te va si bien" — 21h00.
TELE: A Radio-Canada, le "60" présente un dossier sur la langue française au Québec — 21h30.

Le Québec décrété "zone touristique"

50,000 commerces ouverts en soirée pendant les Jeux

par Jacques DALLAIRE

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec mijote actuellement le projet de déclarer "zone touristique" l'ensemble du territoire de la province, en vue de prolonger les heures d'ouverture des établissements commerciaux de tous les secteurs du détail et des services, à l'exception de l'alimentation, du 12 juillet au 6 août prochain.

Une enquête menée par LE SOLEIL a permis d'apprendre que ce projet, qui vise à "donner aux visiteurs un service auquel ils sont en droit de s'attendre pendant les Jeux olympiques", selon M. Gérard Vaillancourt, coordonnateur des lois à la direction du commerce au MIC, toucherait quelque 50,000 magasins ou commerces dans la province.

Sept jours sur sept

Sur recommandation du titulaire du MIC, M. Guy Saint-Pierre, le Conseil

des ministres pourrait approuver un décret spécial d'ici une quinzaine de jours, autorisant, pour une période de trois semaines, l'ouverture des établissements commerciaux jusqu'à 22 heures, six jours par semaine, du lundi au samedi inclusivement.

Tout indique cependant que les centres d'achats comme la petite boutique de lingerie du coin pourraient demeurer ouverts sept jours sur sept, jusqu'à 22 heures, puisque la Loi du dimanche, relevant de la juridiction du gouvernement fédéral, ne s'appliquerait pas, selon ce qu'a précisé M. Vaillancourt au cours d'un entretien téléphonique depuis son bureau de Montréal.

Dangereux précédent

Ce projet de "foire olympique" suscite déjà, toutefois, de vives réactions tant de la part des marchands que des employés.

L'Association des marchands détaillants du Canada, Québec Inc., et la Fédération du détail et des services du Québec craignent, comme l'a expliqué le président M. Denis Lemieux, de Lévis, que les amendements projetés à la loi 24 en viennent à constituer un dangereux précédent, en ce sens que rien ne garantit que les heures d'ouverture des établissements commerciaux reviendront à ce qu'elles sont actuellement, une fois les Jeux olympiques terminés.

L'Association et la Fédération alertent en outre que ce projet risque de créer des frictions entre marchands, par exemple, si l'un d'eux décide dans une ville de province d'ouvrir ses portes tous les soirs, alors que ses collègues avaient choisi de ne pas emboîter le pas. Il importe aussi, selon M. Lemieux, de tenir compte de la disponibilité du personnel, en pleine période de vacances, et des coûts

d'opération supplémentaires qu'entraînerait une telle mesure.

"Fumisterie colossale"

Dans un télégramme qu'elles expédiaient à M. Vaillancourt ces jours-ci, l'Association et la Fédération s'opposaient à ce que l'application de la loi 24 soit suspendue "au moment même où les employeurs et les employés du détail et des services ont plus que jamais droit à des heures raisonnables de travail et de repos, et alors que l'unanimité est parfaite en faveur d'une restriction plutôt qu'une extension des heures d'ouverture des magasins de toutes sortes".

Le directeur et administrateur de l'Association et de la Fédération, M. Gilles N. Rivet est beaucoup plus mordant. "C'est une fumisterie colossale", confiait-il, hier, au cours d'un entretien téléphonique.

(Suite à la page A6, 3e col.)

Un "agent de bien-être" suggère le divorce à un couple dans le besoin

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — "Vous demandez plus d'argent à l'assistance sociale? de dire le fonctionnaire. Alors, divorcez..." Ce jour-là, ce fut un dur coup pour Walter et Sarah Smith.

Installé à Sept-Îles depuis octobre 71, devenu bénéficiaire de l'aide sociale parce qu'incapable au travail, M. Smith ne parvenait que difficilement, avec un maigre \$137 par mois, à subvenir aux besoins de sa femme et de cinq de ses dix enfants encore présents au foyer.

Or, ainsi réduits à la misère, M. et Mme Smith se résignèrent, au printemps 1972, à talonner les fonctionnaires des Affaires sociales dans l'espoir d'engrainer un peu le petit chèque mensuel. C'est alors qu'un "agent de bien-être" de Sept-Îles, croyait détenir une solution-miracle: le divorce!

Après 36 ans de vie conjugale, les Smith ont été profondément bouleversés par une pareille suggestion qu'ils ont d'ailleurs carrément refusée. Ils rentrèrent chez eux, découragés, négligeant même de s'enquérir auprès du fonctionnaire des montants qu'ils percevaient en vivant séparés l'un de l'autre rompa, d'avec les promesses solennellement prises au pied de l'autel.

"On savait que ce n'était pas une vie, ça", commente Mme Smith, "et on a choisi de se priver encore davantage mais de vivre unis".

Autour d'une table, dans une grande salle à la disposition du Centre d'animation sociale et familiale l'Escale, le couple raconte, les yeux baissés, en sirotant un bon café chaud préparé par une travailleuse sociale, ces moments douloureux de leur vie.

Prestations

Aujourd'hui, si M. Smith donnait suite au conseil du fonctionnaire, il retirerait, vivant seul, \$132 par mois, et Mme Smith, avec la garde de quatre enfants, toucherait \$330 par mois, soit un total de \$462 que verserait l'État. Comme ils vivent ensemble, ils récoltent \$403 depuis

janvier. Et il n'est pas question de divorce, lance-t-on en reprenant le sourire.

La famille Smith habite un modeste logement d'un complexe résidentiel de la rue Brochu, et paie moins de \$100 par mois; la maison est sans luxe mais rangée avec soin et goût. Devant la porte, une automobile datant d'il y a quelques années est stationnée, bien entretenue, et répondant aux besoins.

Contrairement à plusieurs autres, les Smith sont des assistés

sociaux qui parlent sans gêne de leur condition sociale, tout en conservant leur dignité de citoyens à part entière.

Miné par l'asthme et presque aveugle, M. Smith est pour le reste physiquement bien bâti, solide, de caractère jovial et aimant la vie, et pas nerveux pour rien. Il occupe principalement son temps à l'Union des défavorisés de Sept-Îles, organisme qu'il préside, secourant des personnes à faible revenu, dépannant des couples aux prises avec des problèmes d'application de la loi d'aide sociale, et favorisant la

circulation de l'information entre démunis.

Mme Smith, une femme frêle et timide, très attentive, à l'oeil vif, suit les activités de son mari mais veille surtout aux dépenses de la maison. "Avant d'acheter je m'assure que je paie bien l'article le moins cher possible", confie-t-elle. Elle est aux aguets pour les ventes et conseille où magasiner.

Suppléments

Les Smith connaissent bien la loi de l'aide sociale. Outre leur

(Suite à la page A6, 1re col.)



Le couple Walter et Sarah Smith

Selon Pierre DeBané

La qualité de nos hommes politiques n'est pas grande

par Claude TESSIER

Les gouvernements peuvent-ils encore gouverner?

La réponse est affirmative. Car les gouvernements sont faits pour gouverner. C'est là le principe.

Mais les critiques pleuvent sur le genre de gouvernement qu'on se donne au Canada. On a les gouverne-

ments qu'on mérite, a-t-on envie de conclure après le symposium de quatre heures tenu aux Sociétés savantes réunies à l'université Laval.

La gouvernabilité des sociétés a été passée au peigne fin par un groupe de spécialistes des sciences politiques et du droit. Le débat a vite débouché sur des questions de moralité. C'est que le

système des valeurs change, estime le professeur John Meisel, de l'université Queen, non seulement dans les démocraties de l'Ouest, mais ici même au Canada.

Parce que les besoins changent, cela ne veut pas dire pour autant que le Canada devient "ingouvernable". Mais devant une nouvelle classe — celle des bureaucrates — il se pourrait bien que

les hommes politiques soient incapables de contrôler le travail des mandarins.

Comme l'a dit, par contre, un participant, gouverner aujourd'hui est devenu un art très difficile à cause de la complexité de nos sociétés.

Pour le président de l'université York, M. Ian Macdonald, le problème réside dans le fait que nous ne sommes pas capables de nous

fixer des objectifs nationaux et de prendre les moyens politiques pour les atteindre. Mais un collègue l'a contesté.

M. Gideon Rosenbluth, du département d'économie de l'université de la Colombie-Britannique, a rappelé que les groupes sont toujours en conflit, qu'il n'y a pas de consensus sur l'économie et que les hommes politiques n'ont qu'à survivre dans l'absence d'un consensus.

Le mieux, comme dans le cas de la "stagflation", est de s'en accommoder.

Un autre participant a dit que les politiciens canadiens ont suivi jusqu'ici la route de la facilité.

Un praticien de la politique, M. Pierre DeBané, député fédéral, présent au débat d'hier, a tiré ses propres conclusions: la qualité de nos hommes politiques n'est pas très grande. La politique n'attire pas les meilleurs éléments de la société.

M. Claude Ryan, du Devoir, dit qu'il aimerait pouvoir

souscrire au mythe de l'Etat objectif et neutre mais l'Etat ne peut se contenter d'être un spectateur dans une lutte d'idées qui se poursuit au sein d'institutions dont il a la responsabilité ultime, sur-

tout quand ses institutions les plus vitales sont assaillies et investies par des éléments qui, de leur propre aveu, n'ont aucun intérêt au bon fonctionnement des institutions.

Claude Ryan compare la montée du PQ à celle du parti communiste en Italie

par Claude TESSIER

Le Québec risque de se trouver dans la situation dont l'Italie a été prisonnière depuis la fin du deuxième conflit mondial, estime l'éditeur du Devoir, Claude Ryan, c'est-à-dire que devant l'usure du gouvernement Bourassa, les Québécois pourraient être portés à se jeter un jour dans les bras du Parti québécois sans que leur conviction ait nécessairement évolué vers l'acceptation de la séparation du Québec d'avec le reste du Canada.

Ce danger "d'italianisation" que crée la situation présente au Québec, M. Ryan l'a évoqué hier au congrès des Sociétés savantes à l'université Laval au cours d'un symposium qui a cherché à répondre à la question: les gouvernements sont-ils encore capables de gouverner?

Faute d'une solution de rechange valable d'inspiration fédéraliste, a dit M.

Ryan, le Québec risque de se retrouver dans la situation de l'Italie.

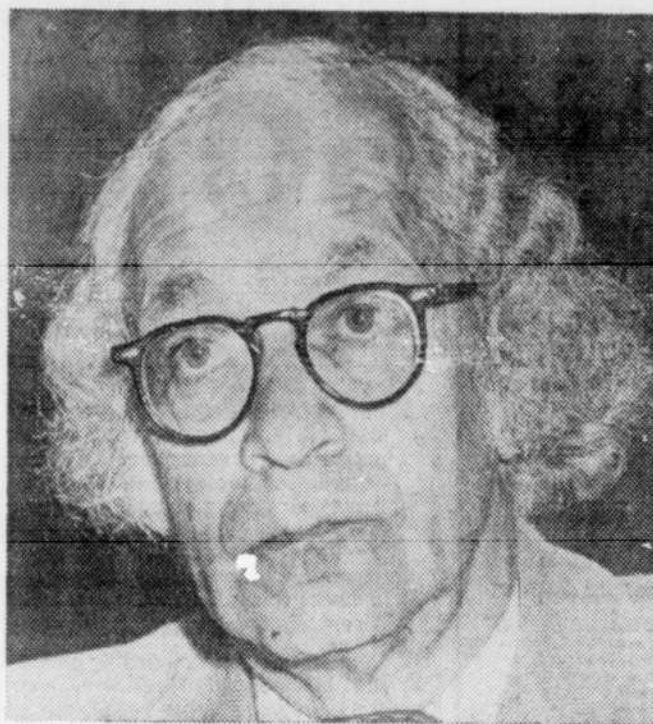
Parce qu'ils ne voulaient pas porter le parti communiste au pouvoir, les électeurs italiens ont été obligés de reporter la démocratie chrétienne au pouvoir pendant plus de trente ans. Le résultat de cette situation est bien connu: la démocratie chrétienne manifeste aujourd'hui des signes d'usure évidents et il devient de plus en plus possible que faute d'une autre solution, le parti communiste se voit appeler sinon à exercer seul le pouvoir, du moins à jouer un rôle très important au sein du gouvernement au cours des prochaines années.

Au Québec, le fait que le choix des électeurs ait paru se limiter de plus en plus au Parti libéral et au Parti québécois crée une situation de même nature. Les Québécois

ont été portés depuis quelques années à favoriser de manière presque excessive le Parti libéral parce qu'ils ne voulaient pas prendre de chance avec le Parti québécois.

C'est après avoir évoqué comment la tâche de gouverner est devenue difficile au Québec que M. Ryan a fait ses remarques sur le risque de l'acceptation du séparatisme. Il a dit que le style de M. Robert Bourassa est "décevant" car on s'attendait à plus de netteté, à plus d'autorité de la part d'un homme investi d'un mandat aussi fort, "trompeur aussi" car malgré ses faiblesses apparentes, le gouvernement Bourassa a réussi jusqu'à maintenant à conserver le contrôle de la situation, passant d'une crise à l'autre à la

lumière d'un pilote qui ferait presque exprès pour effectuer sa descente dans des conditions de turbulence très poussée mais qui finit toujours par atterrir sur les quatre roues de son appareil.



Le professeur John Meisel, de l'université Queen.

ACHETEZ VOTRE PEINTURE DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

(spéciaux en vigueur à l'année)

LATEX BLANC

à partir de

\$3⁴⁹
le gallon

SEMI-LUSTRE A L'HUILE

à partir de

\$5⁷⁵
le gallon



Choix de 1,200 couleurs

Venez nous voir, l'économie que vous ferez en vaut le déplacement.

LES PEINTURES VALMONT INC.

1670, Avenue Notre-Dame, N.-D.-des-Laurentides
Charlesbourg - 849-3321

78%

DES TRAVAILLEURS DE L'ENSEIGNEMENT ONT REJETÉ LES "OFFRES-QU'ON-NE-PEUT-PAS-REFUSER" DU GOUVERNEMENT! Il doit y avoir une raison!

Les travailleurs de l'enseignement ont refusé une fois de plus de devenir les complices du Gouvernement dans sa tentative de détruire l'école publique du Québec.

IL FAUT que le Gouvernement fasse de nouvelles propositions

**POUR améliorer la qualité de l'enseignement
POUR limiter le nombre d'élèves par classe
POUR que cesse le mépris envers les femmes enceintes
POUR que diminue la surcharge de travail
POUR que s'améliorent les conditions salariales**

PEUT-ÊTRE QU'APRÈS 13 MOIS DE NÉGOCIATIONS, LE GOUVERNEMENT VA FINIR PAR COMPRENDRE!...

C centrale de l'enseignement du Québec

COURS COMMERCIAL REGULIER

Secondaire court

Cours terminal en secondaire IV

Reconnu pour fins de subvention

Permis No 669515

COURS DE PERFECTIONNEMENT

Niveau secondaire

Certificat du ministère de l'Éducation

COURS DU JOUR OU DU SOIR

Acceptons garçons et filles

Cours spéciaux pour adultes

ECOLE COMMERCIALE BLUTEAU

473, de la Canadière Tél.: 524-3215

Prêt aux étudiants (sans intérêt)

Essai de 15 jours gratuit

Bureau: De 9 a.m. à 8.30 p.m.

VACANCES SUNFLIGHT

à l'Agence de Voyages

Sears

JAMAIQUE

1 semaine

à partir de

\$337

Départ de Montréal, les dimanches du 18 avril au 12 décembre, chambre double, petit déjeuner continental.

Téléphonez au numéro ci-dessous et demandez le comptoir Sunflight.

529-9073

Place Fleur de Lys

Dites "Portez à mon compte"

Permis No 75-01-50-461

SHEAFFER

La graduation, un événement à souligner!

Spécialiste du stylo Inc.

• 340 est, boul. Charest — 523-7307
• Place Laurier — 861-4318
• Mail St-Roch — 523-6223

Les contrôleurs de l'air acceptent les offres d'Ottawa

OTTAWA (d'après PC) — Les contrôleurs de l'air canadiens ont accepté les offres du gouvernement fédéral hier soir quelques heures seulement après avoir été assurés qu'ils n'auront pas à travailler en français à l'extérieur du Québec.

C'est par une majorité écrasante de 70,2 pour cent que les contrôleurs ont ainsi évité une grève qui aurait paralysé tous les aéroports canadiens.

Les 2.200 syndiqués, pour la plupart unilingues anglophones, menaçaient de débrayer si le gouvernement fédéral les forçait à travailler en français — leurs confrères québécois avaient déclaré leur intention de voter contre cette grève, précipitant un conflit linguistique qui s'est soldé par

un net recul de la part du gouvernement fédéral.

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a en effet déclaré hier après-midi que le pays n'aurait pas de contrôleurs bilingues "avant de très, très nombreuses années". Il faut même oublier cette possibilité.

Mais dans le cas du Québec, le gouvernement fédéral projette d'étendre graduellement le recours à la langue française dans tous les aéroports.

Les contrôleurs anglophones en poste au Québec qui refusent de devenir bilingues devront changer de province et ils seront généreusement dédommages. Et M. Ken Malley, président de l'Association canadienne des

pilotes de lignes aériennes a par la suite réitéré l'avis de ses confrères anglophones, disant à Toronto qu'il n'y a pas de raison d'imposer deux langues dans l'aviation.

M. Malley croit que l'anglais seul doit être employé, pour des raisons de sécurité et l'idée de proposer de nouvelles procédures au Québec mettrait la vie des passagers aériens en péril.

Air Canada

La bataille du bilinguisme aérien a repris de plus belle, car l'Association des gens de l'air du Québec a porté plainte devant le président de la Régie de langue française relative à la directive d'Air Canada qui interdit l'usage du français dans les

cabines de pilotage des appareils de cette société d'Etat, sauf pour les communications avec les passagers.

Le président de la régie, M. Maurice Forget, a révélé hier qu'il a eu un long entretien avec le président d'Air Canada, M. Claude Taylor, et que ce dernier l'a assuré que la compagnie revisera sous peu cette politique. De plus, une directive du ministère des Transports (dont dépend Air Canada) viserait à abolir ce genre de pratique à travers le pays.

La convention accordée également une hausse moyenne de salaire de 11 pour cent.

En dévoilant, hier, les résultats du vote, M. Ken Livingston, président de CARA, n'a pas caché sa déception

devant la décision contraire des contrôleurs québécois, mais il a attribué cette "rancune" à la "propagande" effectuée par les dirigeants québécois de l'association, qu'il a qualifiés de minorité bruyante.

Il s'est dit convaincu que les contrôleurs québécois avaient été mal informés sur les enjeux réels du vote et ne s'étaient pas par conséquent prononcés en toute connaissance de cause.

La menace de désaffiliation que laissait planer cette semaine le directeur québécois de l'association, M. Jean-Luc Patenaude, ne l'effraie pas outre mesure puisqu'il ne croit pas que la Commission des relations de travail accepterait de scinder une

unité de négociations pour des motifs purement linguistiques. "Ce serait un précédent dangereux", soutient M. Livingston.

Trudeau est choqué

Par ailleurs le premier ministre Trudeau s'est dit "effrayé et choqué" par l'attitude de certains groupes, tels les pilotes de ligne, qui s'opposent à l'implantation du bilinguisme au Québec.

"Si nous devons recommencer à zéro à tous les ans, le jeu n'en vaut pas la chandelle", a-t-il affirmé au cours d'une entrevue indiquant toutefois toujours croire à l'échéance de 1978 pour que le gouvernement fédéral puisse fonctionner dans un contexte bilingue.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve
Tout de suite après la déflagration, le jeune chimiste en herbe est allé frapper à la porte voisine, qu'il a défoncée avec ses mains blessées, pour finalement continuer sa course vers l'étage supérieur et s'écrouler jusqu'à l'arrivée des policiers. On peut remarquer des taches de sang, par terre.

Son amour de la chimie lui fait perdre les doigts

par Guy DUBE

Un jeune chimiste en herbe a failli y laisser sa peau et faire sauter toute une conciergerie, hier, dix minutes à peine après qu'il soit pénétré "clandestinement" dans un appartement de la rue Le Pinguet, à Sainte-Foy.

L'individu en question, un adolescent âgé de 17 ans qui était sous le coup d'une surveillance dans un centre pour jeunes et à qui il était interdit de retourner chez lui à la suite d'un ordre de la cour du Bien-être social, s'est quand même présenté dans l'appartement familial, hier avant-midi, où il s'est buté à une porte verrouillée.

Il a pénétré par effraction, par l'arrière. Il était alors 8h40, selon des témoins.

Dix minutes plus tard, une violente déflagration ébranla l'appartement en question et réveilla les voisins de palier. L'adolescent, un mordu de la chimie, est sorti de chez lui (il n'y avait personne d'autre dans l'appartement) avec deux doigts en moins dans chaque main et avec des brûlures au visage.

Malgré ses blessures aux mains, il frappa dans la porte voisine avec une telle violence qu'il la défonça à deux endroits. Saignant abondamment, il a continué sa course vers l'étage supérieur où il s'est écroulé. Jusqu'à l'arrivée des policiers-ambulanciers de Sainte-Foy qui l'ont conduit d'urgence à l'hôpital Laval.

Une équipe d'experts en explosifs de la Sûreté du Québec a été dépêchée sur place pour prêter main forte aux enquêteurs de Sainte-Foy.

Le mystère le plus complet planait toujours, hier soir, quant à la cause exacte de l'explosion, que les policiers attribuent temporairement à une expérience de chimie.

"Il y a assez de 'stock' là-dedans pour faire sauter tout le bloc", a expliqué un enquêteur. En fait, tout le "stock" en question a été livré à un chimiste de l'Institut médico-légal de Montréal, qui, après analyses, pourra en dire plus long sur l'origine de la déflagration.

Fausse alerte

Vers la même heure, un colis suspect était trouvé au niveau "B" du pavillon de l'éducation physique et des sports de l'université Laval (PEPS).

Quelques heures à peine après la tenue de certaines épreuves préliminaires et à une cinquantaine de jours des Jeux olympiques, il n'y avait pas de chances à prendre pour les policiers.

Le secteur a été évacué. Le colis suspect a été apporté à l'extérieur. Un expert en désamorçage de la Sûreté du Québec a ouvert le porte-documents noir qui contenait des feuilles de notes et un "Nouveau Testament".

L'est du Québec échappe aux coupures des subsides au transport du grain

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier son intention d'éliminer presque entièrement les subsides au transport ferroviaire des grains de provenance dans l'ouest du Québec, la Colombie-Britannique et l'Ontario pour rendre les prix canadiens de ces denrées comparables aux prix américains du maïs.

C'est le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, et son collègue responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, qui ont annoncé cette décision aux Communes.

M. Lang a indiqué qu'à compter du 1er août, la Commission canadienne du blé mettrait en marché les grains de provenance de l'ouest à des prix concurrentiels par rapport à ceux du maïs américain.

M. Whelan a précisé de son côté que les subsides de \$6 la tonne ou moins seront éliminés dans l'ouest du Québec et en Ontario, également à partir du 1er août, tandis que d'autres tarifs seront ajustés en conséquence.

Les tarifs resteront dans l'est du Québec ainsi que dans les

Maritimes du fait que les producteurs de ces régions dépendent davantage des grains de provenance venant d'autres régions du pays, a ajouté M. Whelan.

Des mesures touchant la redistribution des stocks de réserve et un financement additionnel ont également été annoncés.

La réduction des subsides atteindra de \$17 millions à \$20 millions par année.

Cet argent sera affecté à divers programmes fédéraux d'assistance

au développement d'une industrie des grains de provenance dans les provinces où les subsides auront été réduits.

M. Whelan a promis un approvisionnement continu en grains de provenance sur le marché canadien, à des prix concurrentiels.

M. Gaston Clermont, député libéral de Gatineau, a déclaré pour sa part qu'il était surpris que le gouvernement ait pris une telle décision avant d'avoir terminé le réexamen de ses politiques en matière de transport.

Electricité: Québec a passé outre au délai accordé par Terre-Neuve

MONTREAL (PC) — Le ministre québécois des Richesses naturelles a réitéré son refus, hier, de vendre de l'électricité à Terre-Neuve au prix que cette province propose.

"Nous n'avons même pas 100 mégawatts à offrir pour le moment", a dit M. Jean Cournoyer au cours d'une interview.

"Québec ne peut pas se permettre d'aménager à gros prix de nouveaux cours d'eau dans le seul but de vendre à bon marché de l'électricité à Terre-Neuve."

Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Frank Moores, avait écrit à M. Robert Bourassa, il y a quelque temps, pour lui demander une réponse

favorable, avant lundi, sur l'achat d'électricité provenant de Churchill Falls, au Labrador. Il avait même menacé d'entreprendre des procédures judiciaires au cas d'un refus du Québec. M. Moores doit faire une déclaration à ce sujet aujourd'hui.

Terre-Neuve détient 57 pour cent des actions de la société Churchill Falls Labrador, mais la presque totalité des 5.225 mégawatts produits par la centrale sont vendus à l'Hydro-Québec, en vertu d'un contrat de 65 ans conclu en 1969.

Québec a obtenu cette électricité au prix de 3,5 mills, alors que l'électricité de la baie James coûtera 24 mills.

Le mill, ou dixième de cent, est une valeur par kilowatt-heure. Un mégawatt représente 1.000 kilowatts.

Terre-Neuve voudrait maintenant modifier le contrat et racheter 800 autres mégawatts au prix aujourd'hui très intéressant de 3,5 mills. C'est ce que refuse de faire M. Cournoyer.

Il suggère, au lieu de cela, de vendre 600 mégawatts à Terre-Neuve

au prix qu'il pourra le faire en aménageant cinq rivières au Labrador, soit, lui a-t-on dit, 42 mills.

Ces rivières coulent en territoire québécois, mais elles prennent leur source dans un endroit du Labrador qui a été concédé à Terre-Neuve par un jugement du Conseil privé contesté par Québec.

Le Québec se dit prêt à aménager les rivières en question, mais à la condition que Terre-Neuve modifie ses frontières pour rendre les rivières totalement québécoises.

"Nous sommes actuellement fort occupés à la baie James, a dit M. Cournoyer, et c'est pourquoi nous ne sommes pas pressés d'entreprendre de nouveaux travaux au Labrador. Terre-Neuve sait ce que nous voulons et c'est à cette province à faire des offres, non à nous."

Le ministre a expliqué qu'il craignait que Terre-Neuve nationalise toutes les installations électriques faites par Québec une fois les travaux terminés et que c'est pour cette raison qu'il tenait à ce que les rivières soient totalement en territoire québécois.

La Commission Pépin donne raison aux employés de Sillery

(D'après PC) — Les employés non-syndiqués de la ville de Sillery ont réussi à faire approuver par la Régie des mesures anti-inflationnistes leurs augmentations de salaires qui s'élèvent pourtant à 16,62 pour cent, en moyenne, annonce cet organisme dans une décision rendue hier.

La régie s'est basée sur des "considérations spéciales" pour accepter cette forte hausse, dont le rattrapage.

Quatre autres catégories d'employés ont été moins fortunés, puisque la régie a jugé que les augmentations obtenues contredisaient sa politique. En conséquence, la régie recommande des pourcentages plus modestes d'augmentations.

Les employés manuels de la ville de Sept-Îles sont dans ce cas. Leur augmentation de 19 pour cent fondera à 11 pour cent.

Le groupe des édiles municipaux de Blainville, en banlieue de Montréal, qui s'étaient voté des augmentations de 84 pour cent, ont vu ces hausses réduites à 12 pour cent par la régie.

Les employés-cadres de la ville de Lachine, qui avaient obtenu 11,4 pour cent d'augmentation, ne pourront toucher plus qu'une hausse moyenne de \$2.400 par année, a décidé la régie.

Protestations de la Fédération de la faune

OTTAWA (PC) — La Fédération de la faune du Québec a uni sa voix aux groupements identiques des autres provinces pour protester contre un régime fédéral de licences pour la possession ou l'acquisition de carabines, fusils ou munitions.

Devant un comité des Communes, les députés Robert Joyal et Jean-Claude Bouchard ont présenté un mémoire favorisant des tests de compétence sous la juridiction provinciale.

POMPES
VENTE ET REPARATION
TOUTES MARQUES
POMPES IND. STE-FOY
1830 O. BOUL. HAMEL, STE-FOY
872-5622

Robert Coulombe
CHIROPRATEUR
705 EST. BOUL. CHAREST
QUÉBEC 2
TEL. 522-1297
628-0507

ce que vous attendiez pour ne plus attendre

BUFFET
chaud/froid
\$2.95 \$3.95
en journée en soirée

NOTRE UNIQUE SPÉCIALITÉ
mieux vaut voir ce que l'on veut manger
que d'en lire la description

la Nouvelle
Orléans
Place Laurier

Nouveaux Taux

Crédit Foncier
Fondé en 1880
Actif supérieur à \$800 millions

Obligations de 5 ans
Minimum \$500 (Intérêts mensuels: \$5000)

10 1/2%
Intérêts payés mensuellement, semi-annuellement ou composés et payés à échéance

10 3/4%
Intérêts payés annuellement

Québec: 1135, Chemin St-Louis
(418) 681-0277 (M. J. Arsenault)
Fais virements acceptés (Mme L. Brulotte)
Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto,
London, Winnipeg, Regina, Saskatoon,
Edmonton, Calgary, Vernon, White Rock,
Vancouver, Victoria

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

l'éditorial

Haro sur la valse hésitation

C'est sur une note ni optimiste ni pessimiste que viennent de reprendre les négociations entre le gouvernement et le secteur hospitalier. On parle tout au moins d'espoir, ce qui laisse la porte grande ouverte pour la simple bonne foi. Mais où la rechercher?

Cette reprise s'avère d'autant plus importante que le vote de la semaine dernière, par lequel 86 syndicats du secteur des Affaires sociales (CSN) ont rejeté le recours à la grève illimitée, pourrait conférer une nouvelle dimension aux pourparlers, même si l'on a mis en branle du côté syndical l'opération, d'ailleurs courante, dite de "Reconsidération", selon laquelle ces syndicats seraient appelés à entériner le choix de la majorité déjà exprimée.

Même s'il pouvait se défendre de ne pas avoir été influencé par ce scrutin, le gouvernement n'aura pas manqué de prendre le pouls de la nouvelle situation ainsi décrite et l'on peut s'attendre à ce qu'il affermis davantage ses positions, d'autant plus que, depuis les discussions exploratoires du mois de mai, celles-ci se sont modifiées sur de nombreux points en litige, ce qui n'a pas semblé être le cas du côté syndical.

Un fait demeure donc au moment de cette

reprise. Les parties se retrouvent dans une situation où chaque concession peut leur apparaître comme une défaite. Certes, personne ne veut ni ne peut se résoudre à l'expédient d'une solution de contrainte pouvant aboutir au décret gouvernemental. Le Front commun ne saurait l'accepter pour le simple motif que, comme en 1972, il remettrait en veilleuse tous les droits et avantages que garantit une convention négociée et signée. Pour le gouvernement, une telle mesure ne pourrait que le desservir au plan électoral, sans compter qu'elle ne servirait qu'à fausser davantage les règles fondamentales des relations de travail québécoises et ne constituerait qu'une fragile trêve aux affrontements actuels.

Les prochains jours devant donc s'avérer cruciaux pour le dénouement logique des négociations actuelles, le premier ministre Bourassa vient de lancer aux leaders syndicaux une sérieuse mise en garde qui ne peut laisser aucun doute sur les intentions immédiates du gouvernement. Si les chefs syndicaux persistent à vouloir l'affrontement, le gouvernement en tirera ses propres conclusions.

Si, en effet, les milieux hospitaliers québécois se retrouvent, encore une fois, plongés dans des situations aussi dramatiques que celles que

l'on a dû déplorer, depuis quelques semaines, il est évident que l'Etat devra montrer les dents. Il est clair que, sur ce point précis, nous avons atteint le seuil de l'intolérance et que la santé publique ne saurait être davantage compromise et même mise en péril par des actions dont l'enjeu ne saurait être comparable à la santé et au bien-être public. A défaut du sens de la responsabilité de la part des leaders syndicaux, il restera au gouvernement à prendre la sienne en intervenant avec lucidité, mais surtout avec une fermeté proportionnée aux conséquences encourues.

Le temps des jeux est terminé et toute nouvelle épreuve de force ne devrait dorénavant se faire que sur le plan d'ententes qui ne peuvent pas, malgré tout, demeurer irréalisables. D'un côté, les chefs syndicaux ne peuvent pas ignorer que le recours à la grève illimitée, même s'il s'avère être le moyen le plus puissant dont ils disposent, ne peut que se retourner contre eux et que le syndicalisme ne peut que se retrouver dans une situation pire que celle dans laquelle il baigne actuellement. Pour sa part, le gouvernement, même s'il jouit d'une position naturelle de force, ne pourrait pour cela se résoudre à des solutions drastiques dont il n'aurait pas suffisamment jaugé les impacts sur la paix sociale. Voilà donc le dilemme dans

lequel on se débat et dont on ne saurait sortir qu'à l'aide de solutions d'abord et avant tout applicables.

Les syndicats savent pertinemment qu'ils ne pourront maintenir une telle pression et alimenter le feu sacré de leurs pourparlers durant bien longtemps encore sans que le couvercle de la marmite n'en vienne à sauter. Le gouvernement, quant à lui, voit monter la pression de l'opinion publique et ne saurait risquer de voir exploser l'anarchie sans devoir poser les gestes d'autorité qu'on lui réclame de plus en plus.

Les jours qui viennent diront dans quel esprit de conscience sociale les parties consentent à reprendre les pourparlers. Chacune d'elles aura certes des comptes à rendre. Mais il n'en demeure pas moins qu'en dernier ressort, seule une solution d'autorité devra s'imposer même s'il est fortement à souhaiter qu'elle ne vienne pas. Et, à cette fin, il n'y a plus, que l'on sache, de possibilités pour la valse hésitation. Le lamentable scénario de 1972 ne doit surtout pas se reproduire si l'on veut éviter que les relations de travail québécoises ne subissent un dramatique recul. Et le coût d'un tel luxe est depuis longtemps hors de notre portée.

Paul LACHANCE

l'opinion des lecteurs

La Commission de police juge une plainte sans fondement

M. Claude Vadboncoeur,
Chef de Cabinet du
Solliciteur général,
225 Grande Allée est,
Québec.

Sujet: Lettre publiée dans Le SOLEIL,
édition du 8 avril 1976,
sous la signature de Hélène Gagnon,
notre dossier P-76-942 —

Pour faire suite à votre lettre du 6 mai et à ma lettre du 12 mai relativement à l'affaire ci-haut mentionnée, je désire vous informer qu'un enquêteur de la Commission de police du Québec a procédé à la vérification des faits dans l'affaire ci-haut mentionnée et que tous les témoins susceptibles de nous éclairer ont été vus par l'enquêteur, à l'exception de Mlle Hélène Gagnon elle-même qui, malgré l'insistance de notre enquêteur, a trouvé des motifs pour ne pas le rencontrer.

Suite à la vérification des faits et suivant la procédure habituellement suivie à la Commission, ce dossier a été référé à deux membres de la Commission, formant quorum, pour déterminer s'il y avait des raisons suffisantes à l'appui de cette plainte pour justifier la tenue d'une enquête publique.

La Commission en est venue à la conclusion que cette plainte était dénuée de fondement et qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à ladite plainte.

Pour l'information du Solliciteur général, je vous transmets sous pli copie de la décision de la Commission dans ce dossier.

Je vous prie, cher monsieur, de croire en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,
Juge Roger Gosselin

COMMISSION DE POLICE DU
QUÉBEC

DECISION RELATIVE AU
DOSSIER NUMERO P-76-942

CONSIDERANT QUE dans une lettre ouverte parue dans le journal "Le SOLEIL" de l'édition du jeudi 8 avril 1976, Mlle Hélène Gagnon, du 2159 rue Banville, Les Saules, alléguait que le vendredi 19 mars, vers les 2.00 heures, elle se trouvait au Restaurant Marie-Antoinette sur le Chemin Ste-Foy, qu'elle constata la présence sur les lieux d'un jeune homme de 18 ans qui paraissait ivre, et que quelques instants plus tard un camion de la police de Ste-Foy arrivait sur les lieux et que deux policiers, faisant suite à la demande du gérant de l'établissement, procéderaient à l'évacuation du jeune homme;

CONSIDERANT QUE le jeune homme, aux dires de Mlle Gagnon, fut brutalement poussé au plancher et un des policiers l'empoigna par les mains pour le traîner à terre et que l'autre

policier le frappa de coups de pied dans les jambes et les côtes;

CONSIDERANT QU'elle énonçait, en outre, dans la lettre qu'alors que les policiers projetèrent le jeune homme dans le camion, deux autres policiers arrivèrent et qu'ils furent avec le jeune homme pendant au moins 10 minutes dans le camion et qu'elle s'interroge sur ce qui a pu se passer dans le camion;

CONSIDERANT QUE le jeune homme fut lui-même interrogé par un enquêteur de la Commission et a déclaré qu'il ne portait aucune marque, aucune contusion, qu'il ne connaît pas Mlle Gagnon, et qu'il ne se rappelle, au surplus, aucunement de l'événement en raison de son état d'ébriété;

CONSIDERANT QUE le gérant de l'établissement a déclaré que s'il avait eu des difficultés qu'avaient éprouvées les policiers pour sortir le jeune homme de l'établissement, lequel était torse nu et en état d'ébriété, il l'aurait fait lui-même, et qu'il a, en outre, dit que les policiers avaient manifesté beaucoup de patience à l'endroit du jeune homme et que ceux-ci ne l'avaient pas brutalisé;

CONSIDERANT QU'une serveuse et un cuisinier du restaurant ont confirmé que le jeune homme était ivre au point de tomber par terre, de ne pouvoir se relever, et que les policiers ont dû le prendre par les bras et le traîner vers l'ambulance;

CONSIDERANT QUE le compagnon du jeune homme a déclaré qu'il n'avait aucunement remarqué des coups qui auraient été donnés de la part des policiers et qu'il confirmait l'état d'ébriété dans lequel se trouvait le jeune homme;

CONSIDERANT QUE, suivant la version du compagnon du jeune homme,

les policiers reconduisirent le jeune homme à son domicile;

CONSIDERANT QUE, par la suite, le jeune homme entama une querelle avec sa sœur et que plus tard d'autres policiers furent appelés subséquemment au domicile du jeune homme et qu'ils durent l'incarcérer dans les cellules du poste de police de Ste-Foy en raison de son état;

CONSIDERANT QU'en aucun moment les deux constables du véhicule de patrouille ne pénétrèrent dans le véhicule-ambulance;

CONSIDERANT QUE le Service de police de Ste-Foy, à la réquisition du directeur, a entrepris une enquête disciplinaire en regard des policiers visés par la plainte;

CONSIDERANT QUE la Commission a également entrepris une vérification de tous les faits relatifs aux événements mentionnés ci-dessus;

CONSIDERANT QUE la plaignante n'a pas supporté ses allégations par une déclaration solennelle, bien qu'elle y fût invitée par l'enquêteur de la Commission;

CONSIDERANT QUE les divers témoignages formulés à l'enquêteur de la Commission ont été recueillis sous forme de déclaration solennelle et qu'il faut y attacher une valeur prépondérante dans les circonstances;

POUR CES MOTIFS,

LA COMMISSION décide de ne pas donner suite à cette plainte.

QUÉBEC, le 20 mai 1976.

COMMISSION DE POLICE DU
QUÉBEC

JUGE LUDOVIC LAPERRIERE,
VICE-PRESIDENT.

Me NORMAND B. ST-GEORGES,
MEMBRE.

La tâche des chauffeurs d'autobus scolaires

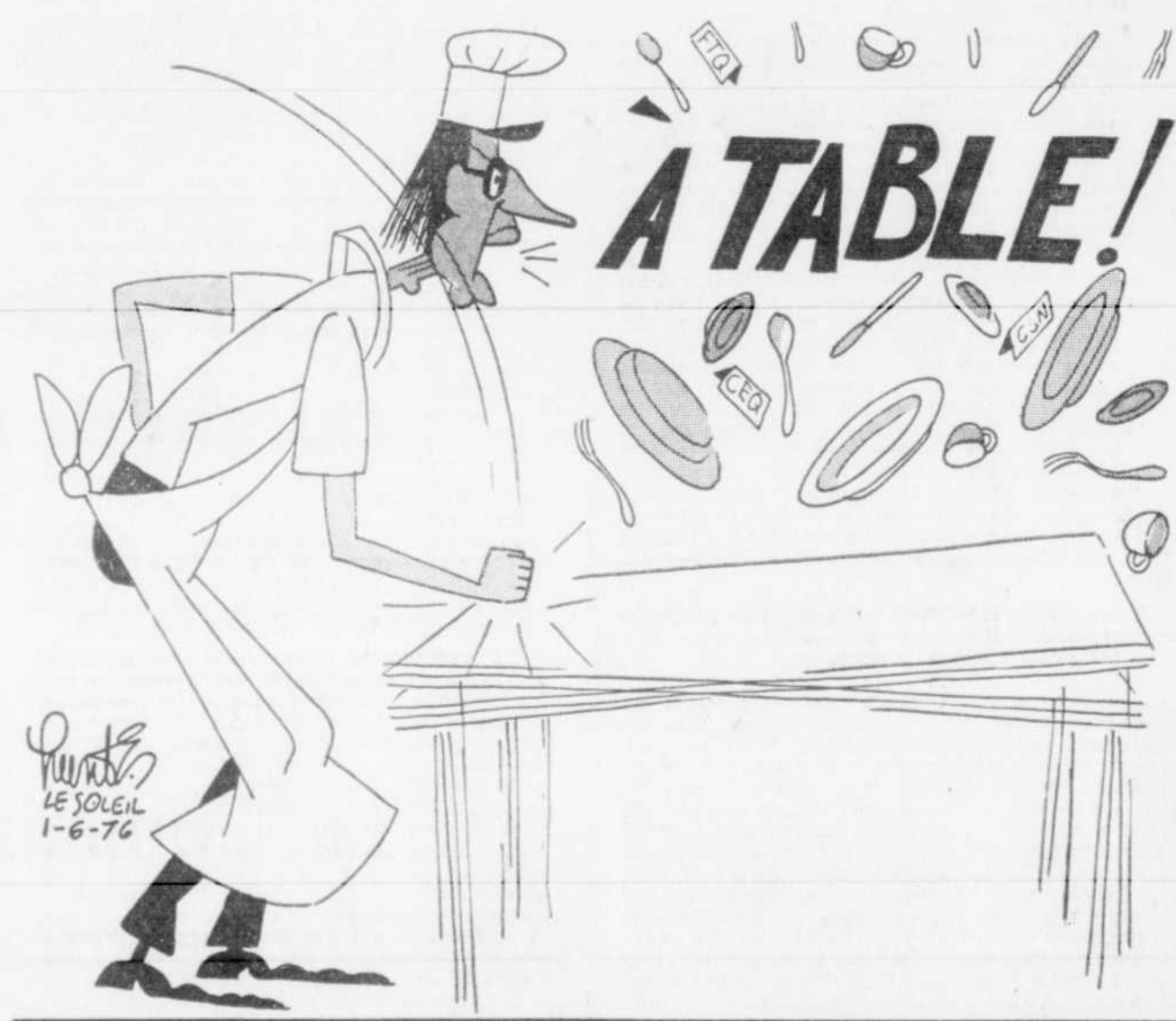
M. le rédacteur en chef,

Je suis d'accord avec le juge Paul Miquelon dans l'affaire des chauffeurs d'autobus scolaires. Il trouve que ces employés qui conduisent l'autobus scolaire travaillent en tout à peu près 3 heures par jour et reçoivent actuellement \$125, par semaine alors qu'il y a des gens qui seraient heureux de travailler 3 heures par jour et de gagner \$80, à \$70, par semaine pour conduire un mini-bus. Je trouve que \$125, c'est trop payé car cela fait pas mal cher de l'heure quand vous pensez aux gens qui travaillent soit dans les

magasins ou dans les bureaux et qui doivent travailler de 9 à 5 heures ou plus à tous les jours et ne gagnent même pas ce salaire.

En plus ces chauffeurs, si ce sont des hommes, souvent ont un autre emploi ailleurs et quant aux dames qui conduisent ces autobus, elles sont bien satisfaites du nombre d'heures qu'elles travaillent dans une journée et cela leur permet de faire leur travail à la maison, elles ont des congés en même temps que leurs enfants et en plus elles passent tout l'été avec eux. Combien il y en a de dames qui aimeraient avoir un emploi pour travailler seulement 3 heures par jour, en plus avoir 3 semaines de vacances payées pendant l'année scolaire s.v.p. et pendant les mois d'été recevoir l'assurance-chômage, qui représente à peu près \$80, par semaine pendant tout l'été. Si vous calculez, seulement en assurance-chômage, au bout de 5 ans cela représente un montant de \$3,200, en tout. C'est un beau cadeau, à ne rien faire, vous ne trouvez pas?

Mme Marcel Labrecque
1459, William
Ste-Foy



Un oui ou un non ne régleront pas tout

M. le rédacteur en chef,

Le Conseil Régional de la Fédération des femmes du Québec est conscient des préoccupations de nos évêques face aux modifications que l'on voudrait voir apporter aux dispositions du Code Criminel concernant l'avortement.

Ils sont plutôt rares ceux qui sont pour l'avortement mais, comme on le dit si bien dans la déclaration:

"...on n'a pas tout réglé en se déclarant simplement pour ou contre. On risque de prolonger ainsi un dialogue de sourds, alimenté bien plus souvent par l'émotivité que par la raison et étayé plus par des slogans réducteurs que par la considération lucide des divers aspects de la réalité..."

Tout comme nos évêques, la FFQ ne croit pas qu'il soit possible de tout régler par un oui ou par un non. Si notre Fédération s'est prononcée contre certaines dispositions punitives du Code Criminel, elle est par contre entièrement d'accord qu'il faut, d'abord et avant tout, se pencher sur les causes fondamentales du problème. Elle croit que c'est en améliorant nos lois sociales que nous réussirons à diminuer les avortements, et plus spécifiquement tous ceux qui mettent en danger la vie de tant de mères.

C'est bien là la tragédie d'une société qui légifère contre l'avortement, mais qui se refuse à assumer ses responsabilités envers la femme enceinte "en l'aidant à vivre sa situation, et à traverser les difficultés dans lesquelles elle se trouve"... Où sont-ils les logements à prix modérés? Où trouver l'argent pour prendre soin comme il se doit d'un nouvel enfant? Qui changera la mentalité d'une société qui n'accueille pas, ou qui accueille mal l'enfant de la mère célibataire? Où sont les patrons qui ne culpabilisent pas l'employée — fille ou femme mariée — de prendre un congé maternité payé... On énonce de grands principes mais on ne fait rien, ou très peu, pour régler les causes du problème...

Lorsque l'on voit notre ministère de l'Éducation et le ministère des

Affaires sociales se renvoyer la balle pour décider qui doit instaurer des cours d'éducation sexuelle et de morale naturelle, comment espérer que nos enfants soient éveillés à la valeur d'une vie humaine et que nos futures pères de famille comprennent enfin la véritable dimension de leur paternité.

On pourrait discuter longtemps sur tout ce qui devrait être et qui n'est pas, et pour dire combien nous sommes d'accord avec les solutions que proposent nos évêques — solutions dont la mise en oeuvre est si lente...

Je souhaite que cette déclaration de nos évêques éveille à leurs responsabilités nos gouvernements et la société en général, et que la Loi sur l'avortement ne serve plus de paravent à ceux qui se disent pour le droit à la vie, à condition que la femme seule assume toutes les responsabilités qui découlent de la maternité...

Françoise G. Stanton
Présidente régionale (Québec)
Fédération des femmes du Québec,
1510 - 250 Grande-Allée Ouest,
Québec.

La pollution de l'organisme humain?

M. le rédacteur en chef,

Nous sommes de plus en plus confrontés avec l'argumentation incessante de la pollution dans le monde et tous les problèmes qu'elle engendre et au Québec comme ailleurs se développe progressivement une prise de conscience face à ce problème.

Il est plus que temps car si nous continuons à agir avec la même insouciance et à empoisonner tout ce qui nous entoure, nous atteindrons rapidement une situation irréversible.

L'un des plus grands facteurs de pollution de l'organisme humain à l'heure actuelle est sans contredit la consommation excessive de drogues sur prescriptions médicales. Le docteur Oliver Wendell Holmes m.d. professeur de médecine à Harvard déclarait: "Je crois sincèrement que si toutes les drogues médicales pouvaient être jetées au fond de la mer, ce serait un bienfait pour l'humanité mais un malheur pour les poissons..."

Combien de gens ont présentement acquis le réflexe de toujours recourir à un médicament quelconque au moindre signe de malaise, de stress ou d'insomnie. On a l'habitude de dire qu'en toute chose l'abus peut être

nocif, mais il est des domaines où il peut même être très dangereux.

Pourquoi lorsque nous avons un problème de santé ne nous demandons-nous pas d'abord si nous n'avons pas enfreint certaines lois de la nature, si notre régime de vie est suffisamment équilibré. Si les malaises persistent, pourquoi envisager immédiatement le recours aux drogues et à la chirurgie, alors qu'il existe d'autres alternatives comme la chiropratique par exemple.

La chiropratique possède maintenant un statut légal au Québec et dans la seule région de Québec, un réseau d'une quarantaine de bureaux et cliniques offrent à la population des services de santé naturels, scientifiques et de haute qualité.

Toutefois, de plus en plus de gens comprennent que plusieurs malaises peuvent être causés par des violations directes des lois de la nature; ils réalisent aussi que les drogues qui ne sont que des palliatifs contribuant souvent d'intoxiquer davantage l'organisme ne peuvent apporter une solution définitive à leurs problèmes de santé.

Dr J.A. Charland d.c.
460, de l'Église
St-Roch Québec. G1K 6H9

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.



Le maire Lamontagne qui participe à la conférence Habitat à Vancouver a relevé les propos qu'a tenus vendredi dernier Mme Barbara Ward dans le cadre d'une émission sur le développement de la ville de Québec. Voici des extraits de la réplique de M. Lamontagne.

La ville qui chante du maire Lamontagne

Il est significatif qu'on ait donné au film sur Québec devant être présenté à Habitat le titre de "La ville qui chante". Cela indique bien la qualité de vie qu'on trouve à Québec et qui donne à la ville et à ses citoyens le goût de chanter. Certains ont pu voir dans ce film une critique du récent développement de Québec et, dans certains de ses propos au cours du film, Barbara Ward s'objecte à certains éléments des interventions faites depuis 10 ans dans la trame urbaine de Québec. Mais il faut bien être conscients que le but visé par ce film n'était pas d'analyser spécifiquement le développement urbain de la ville de Québec mais de prendre l'exemple de ce qui s'est fait à Québec pour critiquer ce genre d'intervention dans le milieu urbain dans de nombreuses villes du monde.

Barbara Ward défend une thèse, celle d'une ville reflétant la nostalgie d'une autre époque, avec des rues étroites bordées de maisons tassées les unes contre les autres, sans automobiles, où toutes les fonctions humaines des citoyens sont concentrées dans un territoire réduit, accessible à pied.

Or, cette thèse est basée sur un concept de vie qui ne correspond pas à la réalité contemporaine. L'immense majorité des citoyens n'habite plus à proximité de leur lieu de travail et il est illusoire de croire qu'on peut, du jour au lendemain, les ramener aux centres-villes pour les faire vivre à deux pas de leur travail. Par contre, à Québec, entre autres, et dans plusieurs villes, on fait des efforts de décentralisation des lieux de travail, mais c'est une entreprise à longue échéance dont les résultats ne pourront être appréciés que dans quelques années.

Dans son analyse de Québec comme ville-type d'une certaine forme d'urbanisme moderne, Barbara Ward ne tient pas compte de tous les facteurs et les images du film présentent intentionnellement certaines vues de Québec qui insistent sur quelques travaux, en passant sous silence maints aspects positifs de son développement qui font de notre ville "la ville qui chante". Ainsi, par exemple, il n'est aucunement question de Place Royale, un des joyaux de la restauration d'un secteur historique de Québec. On fait dire ce qu'on veut à des images et, dans l'examen d'une situation urbaine donnée, on peut être réaliste et véridique tout comme on peut déformer la réalité pour le mieux ou pour le pire. Il est évident que lorsqu'on a une thèse à exposer on choisit les images les plus susceptibles d'appuyer ses arguments.

Il me semble, cependant, qu'on aurait pu garder un meilleur sens d'équilibre, pour qu'il y ait un meilleur reflet de la réalité dans toutes ses composantes.

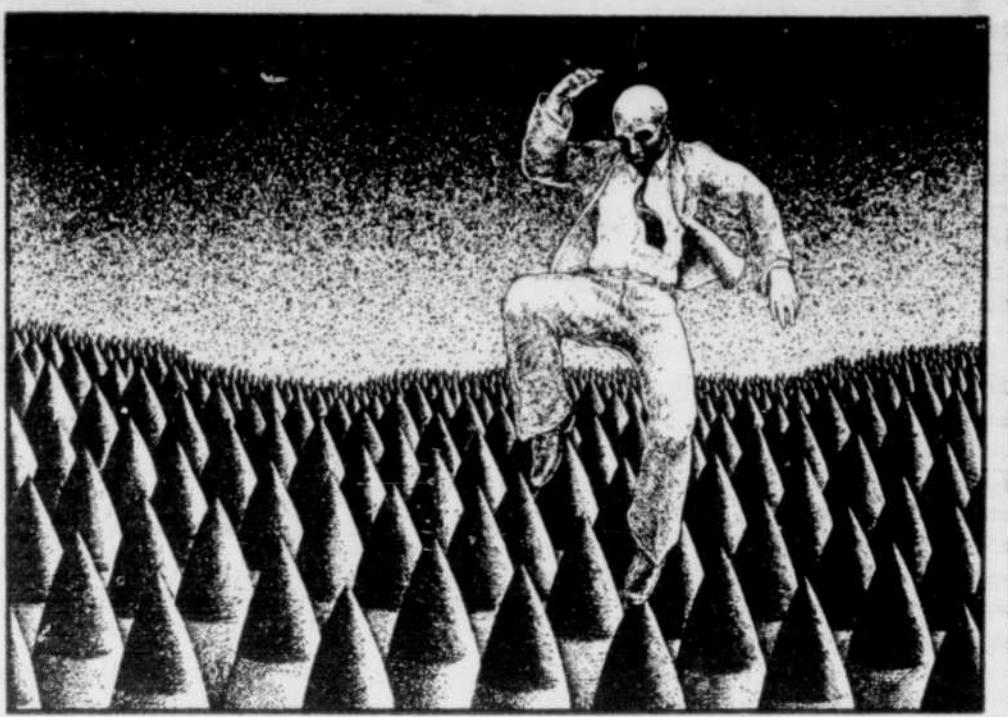
Il ne s'agit pas de se fermer les yeux sur tout ce qui pourrait avoir été plus ou moins heureux dans les interventions et les réalisations récentes à Québec. Peut-être agissons-nous différemment aujourd'hui dans certains cas, à la lumière de l'expérience que nous avons acquise, mais à tout penser l'action vaut toujours mieux que l'inaction, même si elle comporte certains risques d'erreur. Il n'en reste pas moins qu'après avoir trouvé dans Québec des exemples de la façon d'agir des développeurs contemporains partout dans le monde et non seulement à Québec, Barbara Ward n'en reconnaît pas moins que Québec est une des plus belles villes en Amérique du Nord et qu'on y a fait des efforts remarquables d'assainissement, en particulier dans le secteur de la rivière Saint-Charles. Il ne faut pas oublier non plus que Québec vit présentement une période de transition. Elle est en devenir, en progrès, en amélioration. On oublie trop souvent dans les jugements critiques qu'on porte sur le Québec d'aujourd'hui la situation qui existait il y a dix ans et que tous les corps publics et citoyens bien pensants dénonçaient alors avec vigueur. Et il faut aussi pouvoir envisager ce que sera Québec dans quelques années, avec toutes les améliorations actuellement en voie de réalisation ou à venir. Les réalisations accomplies depuis dix ans ont permis de remédier en grande partie à ces conditions, mais il reste encore beaucoup à faire et c'est pourquoi nous pouvons dire que Québec est encore une ville en devenir. Des étapes ont été franchies, d'autres sont à faire, mais contrairement à ce que laisse entendre Barbara Ward, le développement de Québec ne s'est pas fait de façon anarchique, mais selon des plans qui tiennent compte d'une orientation générale du développement de la ville. Il faut être conscients que dans un établissement urbain qui évolue, la planification doit être assez souple pour tenir compte de cette évolution et des nouveaux facteurs qui peuvent survenir durant les années à venir. Il faut tout de même admettre, si on prend le domaine de la circulation, par exemple, qu'une ville comme Québec ou toute autre ville du monde a besoin de routes et de rues pour les milliers d'automobiles qu'utilisent les citoyens.

Tout en ayant comme objectif d'améliorer la circulation, nous devons aussi, même si cela ne plaît pas à tous les automobilistes, privilégier d'une certaine façon le transport en commun, dans le but d'en accroître l'utilisation par un nombre croissant de citoyens. On peut développer le spaghetti des points de raccordement des autoroutes modernes dans leur pénétration urbaine, il n'en reste pas moins qu'elles répondent à un besoin de milliers d'automobilistes citoyens de nos établissements urbains, qui ont opté de plein droit pour ce mode de transport. Il faut tout de même répondre à un besoin réel et concret que tous sont à même de constater chaque jour. On peut, par attachement nostalgique pour une certaine façon de vivre, pour une certaine époque, pour un certain type d'architecture et d'aménagement urbain, vouloir tout conserver ce qui est d'hier, mais ce n'est pas faire la preuve d'un sain réalisme. Certes, il faut conserver suffisamment de témoins du passé pour permettre aux citoyens de constater le cheminement parcouru dans l'histoire de la collectivité dont ils sont membres et leur permettre de se sentir solidaires de cette communauté, mais il faut aussi constamment adapter la ville aux réalités du présent et pourvoir aux besoins actuels de ses citoyens qui ne sont pas les mêmes qu'il y a vingt ans ou plus.

opinion

Depuis un an le Liban est agité par la guerre civile. Les médias relatent les actes violents qui ne manquent pas d'émouvoir l'opinion publique tandis que les pays à commencer par la Syrie, et tout récemment, la France proposent d'intervenir pour tenter un règlement du conflit. Un Libanais d'origine et professeur d'économie et de finance à l'université Laval, M. Faouzi Rassi, analyse ici la portée de cette lutte armée...

par Faouzi Rassi



Jean-François Allard

Le Liban et le monde arabe: une conjoncture explosive

La guerre civile libanaise a désormais un an. L'horizon politique est toujours incertain quoique légèrement plus dégagé en raison de la prise de conscience, par les forces en présence, de façon plus ou moins confuse, des limites que la géographie, la politique arabe et mondiale, bref des intérêts considérables qui dépassent le cadre strictement humain, imposent à leurs ambitions respectives. L'évolution de la situation a fait ressortir, si besoin en était, la fragilité des structures sur lesquelles reposait le système politique, économique et social libanais. Il est aussi apparu qu'aucune radicalisation ne peut triompher même si l'urgence de profondes réformes ne fait pas de doute. Il est illusoire de croire que la gauche libanaise puisse écraser physiquement la forte minorité chrétienne par des expéditions répétées sans entraîner des réactions de l'extérieur, comme d'ailleurs cette dernière minorité a entretenu les chimères d'une neutralisation permanente des exigences de transformations profondes de la société vers une plus grande égalité et pour une meilleure démocratie. La gauche aussi bien que les chrétiens ont sous-estimé les contraintes politiques d'ordre régional et d'ordre international qui feront toujours échouer à quelque extrême que ce soit, d'autant plus que le Liban est une plaque tournante entre l'Est et l'Ouest, un point névralgique d'un Moyen-Orient arabe en ébullition.

L'archaïsme de la société libanaise

La dure guerre civile actuelle résulte de la conjonction de deux facteurs déterminants. Le premier réside dans la sclérose d'une société figée depuis les années 1940 dans le féodalisme, le confessionnalisme et l'attentisme. Il y eut certes, parfois, des tentatives d'évolution et un début de réalisation de timides réformes. Ces dernières ne touchaient cependant pas au fond du problème à savoir le rajeunissement des institutions par une meilleure représentativité nationale au Parlement et dans les affaires publiques afin que la majorité défavorisée ait pu se faire entendre et faire aboutir des changements sociaux plus saines, conditions indispensables à la réalisation d'une plus grande justice sociale dans l'ordre. La laïcisation de l'Etat n'a pas été accomplie et la société est restée anesthésiée en grande partie par la faiblesse et l'indolence de notables enfermés dans des structures verrouillées et périmées. Elle aurait été facilitée dans une société dynamique, ouverte au changement. C'est parmi les chrétiens et la gauche progressiste, pourtant ennemis jurés, que paradoxalement les appels les plus pressants à la laïcité totale ont été formulés. Si le progrès social, les réformes politiques et une planification économique efficace ont fait défaut c'est parce que la sauvegarde et la défense de certains privilèges ont été associées de manière indécente à la protection de l'indépendance, de la souveraineté et de l'identité libanaise et aussi en raison de l'intervention de facteurs extra-libanais entraînant les parties en cause à une plus grande rigidité et finalement à l'affrontement sanglant. S'il est vrai qu'une évolution pacifique du système libanais fut bloquée car la société était gérée de manière insuffisamment démocratique de sorte qu'elle fut peu solidaire encore moins imaginative et perméable aux idées avancées, il reste que l'apparition en force de la révolution palestinienne dans le paysage politique libanais n'a certainement pas favorisé l'assouplissement des positions respectives de la droite et de la gauche. Par contre l'attitude militante des Palestiniens et leur ingérence constante dans les affaires intérieures du pays ont crispé la vie politique et ont à leur tour largement contribué à l'inertie de la société.

L'impossible radicalisation du conflit

Les derniers assauts des progressistes contre les positions retranchées des chrétiens ont été grandement facilités par l'intervention massive des Palestiniens dans le conflit. Ces derniers craignent que le triomphe de la droite ne limite ou ne neutralise leur action dans le seul pays de l'Orient arabe jouissant d'un libéralisme relatif. La liberté de manœuvre et d'expansion des Palestiniens sur l'ensemble du territoire, depuis une dizaine d'années, n'existe pas ailleurs dans les Etats voisins. Pourchassés en Jordanie, embrigadés et étroitement surveillés en Syrie et en Egypte ainsi qu'ailleurs dans le monde arabe, quoiqu'à des degrés divers, c'est au Liban terre d'accueil et de tolérance traditionnels que leur liberté de mouvement atteint son zénith. Or une telle liberté est une arme à double tranchant et engendre des périls à tous lorsqu'elle est utilisée de façon abusive. Même si les revendications essentielles de la gauche libanaise

sont fondées et justifiées, surtout quant à la laïcisation de l'Etat et à propos de l'édification d'une société où l'égalité des chances serait réelle et non un slogan usé, il reste qu'elle ne peut faire aboutir ses réformes par une violence et une contrainte démesurées. Les Palestiniens effectuent pour l'essentiel les opérations militaires des progressistes qui seraient bien avisés de modérer leur recours à la force pour deux raisons. D'une part, l'écrasement éventuel des chrétiens fait courir le risque d'une partition et ne peut alors qu'accentuer la position d'otages des progressistes vis-à-vis des Palestiniens et rendre donc plus difficile l'édification d'un nouveau Liban où les chrétiens auraient un rôle prépondérant à jouer de par leur formation, leur culture et leur ouverture sur le monde. D'autre part, l'ensemble du monde arabe qui redoute l'avènement d'un Etat palestinien-progressiste, débordé par les radicaux, mobiliserait ses moyens considérables pour s'y opposer avec la plus grande fermeté.

Les contraintes internationales

Depuis la cuisante défaite militaire de juin 1967, la nation arabe s'est ressaisie sur la pente du désespoir, des déchirements et des frustrations. La guerre d'octobre 1973 qui fut une demi-victoire militaire et une grande victoire psychologique, par la destruction du mythe de l'invincibilité israélienne, permet à cette partie du monde d'émerger d'une longue nuit de décadence et de divisions intestines. Même si l'actif de l'après-guerre 1973 ne livre pas encore tous ses dividendes politiques de règlement de conflit et suscite la méfiance, la zizanie et parfois le découragement, il est néanmoins évident que l'ensemble de la région constitue désormais une puissance financière et sera demain une puissance économique avec tous les bienfaits matériels et la promotion sociale dont bénéficieront les populations arabes. Ces dernières ayant par surcroît acquis une grande maîtrise dans la conduite de la diplomatie et réalisés des progrès substantiels dans l'art de la guerre moderne, peuvent désormais contempler sereinement la disparition progressive de l'écart existant avec Israël sur bien des plans.

Il existe un consensus plus ou moins implicite entre les pays arabes sur la volonté d'enrayer toute tentative de détérioration sensible de la situation politique générale au Moyen-Orient. Les aventures libanaises d'un radicalisme de gauche ne sont pas tolérables car leur éventuelle propagation ferait courir des dangers considérables au développement économique et social équilibré et harmonieux, entrepris laborieusement depuis les années soixante-dix. Les progressistes libanais ne prônent pas la révolution totale de type collectiviste ou marxiste mais certains de leurs alliés turbulents professant un tel extrémisme et oeuvrant de façon intense dans ce sens peuvent entraîner dans leur sillage l'ensemble de la révolution palestinienne. Cette dernière est en effet impatiente et agrie par le piètinement sinon l'enlèvement des négociations relatives au rétablissement des droits historiques de son peuple. D'où le risque que soient créées au Liban les bases d'un puissant foyer d'agitation permanente échappant au contrôle arabe, risquant de bloquer tout accord global éventuel au Moyen-Orient et précipitant malgré elle la nation arabe dans un conflit armé prématuré et gratuit qui briserait de façon durable l'élan pris par la reconstruction en cours. Le risque de contagion que représente le contexte politique du Liban d'aujourd'hui et par-dessus tout, ses conséquences possibles de désintégration du monde arabe, ne peuvent qu'inciter ce dernier à la vigilance et à son intervention armée le cas échéant.

Les contraintes arabes

L'une des grandes erreurs du Liban contemporain réside dans une croyance érigée en dogme que le monde occidental viendra toujours à son secours en cas de difficultés et de menaces provenant de ses voisins palestiniens ou autres. Les Libanais se sont alors épargné la création d'une véritable armée moderne pouvant assurer l'ordre, en cas de besoin, en tous points du territoire, comme ils n'ont jamais encouragé ou réalisé la nécessaire restructuration des relations sociales et l'implantation des réformes institutionnelles indispensables. Le drame libanais découle aussi bien de la naïveté que d'un manque d'imagination et de l'absence d'une volonté nationale d'entreprendre. Lorsque les données de la politique internationale ont évolué avec la fin de la guerre du Vietnam, lorsque soudain l'importance décisive de l'arme du pétrole éblouissait et ébranlait l'Occident, le Liban (la mère-patrie) qui n'avait jamais compté sur

lui-même pour protéger son destin collectif, était déjà perdu. Aucun des grands pays occidentaux ne pouvait désormais se permettre de braver le monde arabe afin de défendre un pays, dont l'exemple moral était assez grand, mais qui sur les plans stratégique, politique et économique avait sensiblement reculé. Le contexte international et la conjoncture arabe rendent difficile une intervention militaire occidentale, telles celles réalisées dans le passé, à moins qu'une affreuse et insoutenable boucherie ne devienne totalement incontrôlable sur le plan régional.

L'erreur capitale des Palestiniens

La révolution palestinienne, par son comportement dans la guerre civile libanaise charrie les germes de désordres et de fragmentation des forces et des structures arabes et par là commet une grave erreur historique en allant à l'encontre des intérêts supérieurs de ces mêmes forces qui la soutiennent. Elle brandit volontairement ou non le spectre d'une révolution totale utopique qui ne peut qu'indisposer et inquiéter ses alliés.

La nation arabe ne peut qu'exprimer un phénomène de rejet pour une révolution de type marxiste car son patrimoine de culture, de tradition, d'histoire et de religion constitue un tout, peut-être conservateur, mais auquel aucun parti ou groupe révolutionnaire (palestinien ou autre) n'a réussi à substituer un corps de doctrine ou un nouveau projet de civilisation adapté aux caractéristiques de la région, épousant les différents contours de l'âme arabe en s'inspirant de ses différentes facettes intellectuelles, politiques, sociales et culturelles. Le contenu idéologique d'une véritable révolution nationale ne peut être constitué d'idées et de matières presque exclusivement importées et modulées dans un cadre étranger à la réalité vivante et profonde d'un peuple. C'est plutôt l'élaboration de nouvelles valeurs et croyances présentant une consistance et un attrait culturel réels, s'identifiant aux aspirations des hommes, qui seule pourrait jeter les bases d'une radicalisation du monde arabe.

Si la révolution palestinienne prenait conscience du vide intellectuel des tenants de la radicalisation gauchiste et donc de la vanité et de l'illusion de leurs rêves elle se rendrait compte de la méprise qu'elle commet en défiant l'ensemble du monde arabe lorsqu'elle heurte de front la Syrie, fer de lance de la révolution éclairée, modérée et égalitaire et berceau du réveil et de la renaissance arabe oasés sur une meilleure justice redistributive. La révolution palestinienne ne peut que brûler ses propres cartes et s'affaiblir sur les plans militaire, politique et diplomatique quand elle s'oppose ou qu'elle menace les options fondamentales des peuples arabes, nuisant alors à la réalisation de ses propres objectifs car minant les positions de ceux qui la comprennent le mieux et qui sont seuls susceptibles de l'aider de façon décisive à faire triompher ses idéaux de libération en Palestine. Le monde arabe ne peut évoluer que vers un renforcement des positions centristes, en vertu de ses caractéristiques sociologiques avec probablement, tout au plus un mouvement de pendule vers le centre gauche si aucun déblocage majeur n'intervient entre Israël et ses voisins à court ou à moyen terme.

Si la révolution palestinienne tolère longtemps encore l'action de son aile gauchisante qui continue d'attiser le conflit libanais conduisant peut-être à un démembrement du pays, elle perdra non seulement ses soutiens arabes mais sa cause cédera du terrain ailleurs dans le monde. Elle restera entachée de la grave responsabilité morale prise dans la déconfiture de l'Etat libanais et dans le morcellement du pays. Toutes ces exhortations à la cohabitation avec d'autres peuples sur d'autres terres paraîtront vaines et futiles. Le crédit accumulé par l'explication patiente et intelligente de ses justes et légitimes revendications peut alors rapidement s'éffriter.

Il est notoire que les Etats-Unis encouragent une solution par étapes du conflit israëlo-arabe en prêchant des négociations séparées avec chacun des pays arabes afin de mieux dominer le jeu politique mais aussi avec l'objectif prioritaire de maîtriser totalement les cartes du jeu pétrolier. Toute tentative de radicalisation du conflit libanais, avec les risques d'éclatement du front arabe qu'elle comporte, affaiblit en soi ce dernier. Une telle évolution des choses coïnciderait en fin de compte avec la stratégie américaine d'émiettement de la puissance arabe afin que la formidable et efficace solidarité dont elle a fait preuve en 1973 vole en éclats et ne menace plus dangereusement les intérêts américains à long terme.

tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI A SAMEDI, \$1.10 PAR SEMAINE. SEPT-ILES et PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi : Sept-Îles et Port Cartier (par porteur)	\$13.75	\$27.50	\$55.00
PAR LA POSTE, lundi au samedi : Province de Québec	\$15.75	\$31.25	\$62.50
Autres provinces du Canada	\$17.00	\$30.00	\$60.00
Pays étrangers	\$ 50	\$35.00	\$70.00
	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE) Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30 647-3334

RENSEIGNEMENTS 647-3233 RÉDACTION 647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ ANNONCES CLASSÉES 647-3311 CARRIÈRES ET PROFESSIONS 647-3266 PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS 647-3435 PUBLICITÉ GÉNÉRALE 647-3536

AUTRES SERVICES ACHATS 647-3241 CRÉDITS ET RECOURS 647-3236 PERSONNEL 647-3219 PROMOTION 647-3342

Un "agent de bien-...

(Suite de la première page)

chèque mensuel, les assistés sociaux peuvent notamment avoir droit à une assistance supplémentaire s'ils sont diabétiques, s'ils nécessitent une diète spéciale, s'il leur faut des lunettes ou des appareils auditifs, pour la rentrée scolaire, et même pour des frais funéraires.

Mais de tels suppléments sont insuffisants et faut parfois puiser dans le chèque du mois. "Avec le \$25 donné annuellement pour la rentrée scolaire en septembre il m'en a manqué pour acheter une paire de bottes pour ma fille", a dit Mme Smith en précisant qu'elle a visité tous les magasins de la ville à la recherche des chaussures les moins dispendieuses. Ou doit-on prendre le reste de l'argent pour la rentrée scolaire, demande Mme Smith.

Il y a la nourriture, qui avec le logement et le vêtement, accaparent le budget. Mme Smith se limite à l'essentiel qu'elle se procure dans un grand marché d'alimentation. "Il n'y a jamais de folie à faire".

Notons au passage qu'à Sept-Îles et sur toute la Côte-Nord, les allocations aux assistés sociaux ne suivent pas l'augmentation du coût de la vie reconnu pour être 15 pour cent plus élevé qu'à Québec. On comprendra pourquoi les assistés sociaux de la région demandent au moins l'indexation régionale des allocations.

Déménagement

Avant de venir à Sept-Îles sur l'ordre de son médecin, M. Smith vivait avec sa grande famille à Rivière-au-Tonnerre, à une centaine de milles à l'Est de Sept-Îles. Là, on cultivait la terre, jardinait, prenait soin des animaux, pêchait, et "s'arrachait la vie", sans assistance publique.

Mais depuis qu'ils vivent à Sept-Îles, les Smith doivent se fier à l'aide sociale. Et depuis "l'incident divorce", ils restent au fait de tous les changements dans la loi de l'aide sociale et suivent ce qui se passe dans le milieu des assistés sociaux de la région. On en dénombre un millier dans le territoire de Pentecôte à Moisie, incluant Port-Cartier et Sept-Îles, et les villes minières du Nouveau-Québec.

Des exemples

Ce n'est pas uniquement le fruit du hasard si M. et Mme Smith parlent maintenant ouvertement de leur aventure d'invitation au divorce. Au moins une vingtaine d'autres couples parmi le millier d'assistés sociaux se sont déjà embarqués dans cette galère. Un comité de citoyens de Sept-Îles vient même de demander au gouverne-

ment québécois d'amender la loi "s'il ne veut pas continuer d'encourager à la sourdine l'allure galopante des divorces et des séparations".

Des couples à faibles revenus que connaissent les Smith ont été, à contrecœur, de se poursuivre pour une pension alimentaire, et après une séparation fut-elle temporaire, ils bénéficieraient, chacun de leur côté peut-être, d'allocations d'aide sociale.

Et il y a ceux qui, dans une certaine clandestinité, parviennent à "faire semblant" de vivre séparés pour toucher des allocations "et se retrouvent de temps à autre à la sauterie autour de la même table familiale ou parfois dans le même lit..."

C'est une interprétation apparemment abusive de la loi d'aide sociale qui a conduit des individus à vivre ainsi, en constante insécurité et mal à l'aise.

Les procédures en "séparation de corps" ou divorce auraient le don d'accélérer l'application de la loi d'aide sociale en débloquent des sommes d'argent supérieures à celles que réclament mais que n'obtiennent pas les couples défavorisés. Parvenant mal à joindre les deux bouts, certains couples à faible revenu de la région se sont résignés à mettre leur union en péril pour une poignée de dollars nécessaires.

Les Smith ont refusé de se compromettre à ce jeu-là!

Après 90 jours, les...

Le Québec décrété...

(Suite de la première page)

M. Rivet craint, lui aussi, que la loi 24 ne soit pas rétablie dans sa forme originale après les Jeux. Il se demande si le gouvernement n'est pas en train de céder à la "poussée" de certaines grandes chaînes de magasins, qui revendiquent depuis longtemps une extension des heures d'ouverture.

Place Laurier

"C'est sûr, commente encore M. Rivet, que si on touche la loi 24, c'est la fin du détaillant indépendant qui ne pourra survivre à la concurrence".

A la suite d'un "sondage" qu'il avait effectué personnellement auprès des propriétaires des 333 magasins et boutiques de Place Laurier à Québec, M. Rivet affirme que seule la Pharmacie Brunet était prête à ouvrir ses portes tous les soirs de la semaine, en attendant que les autres commerces suivent le mouvement.

M. Rivet se demande sérieusement ce que cela va donner aux gens de Chicoutimi ou de Québec que les établissements commerciaux soient ouverts plus longtemps, se disant convaincu par ailleurs que les touristes ne viendront pas à Montréal pendant les Olympiques pour magasiner.

De l'huile sur le feu

Du côté syndical, M. Jacques Bérubé, secrétaire général de la Fédération du commerce (CSN) faisait savoir hier que la centrale est à compléter une consultation auprès des 3,000 syndiqués qu'elle regroupe dans ce secteur.

"Les premières réactions que nous avons indiquées que nos gens ne sont pas favorables à ce projet, parce que cela augmente la charge de travail de façon indue. La fédération considère, note M. Bérubé, que c'est là vouloir jeter de l'huile sur le feu et de rendre tendues les relations entre employés et employeurs."

Il a été impossible, par ailleurs, de connaître, hier, la réaction de l'Union des employés de commerce (FTQ), regroupés en cinq unités syndicales dans la province, dont 8,000 syndiqués sur 18,000 sont répartis dans des établissements de commerce de détail.

Le projet d'extension des heures d'ouverture sera débattu sur la place publique, aujourd'hui, alors que le syndicat des employés de Dupuis et Frères (CSN), regroupant 550 personnes, a convoqué une conférence de presse.

Il est hors de question dans l'esprit de la présidente du syndicat, Mlle Madeleine Brosseau, interrogée, hier, par LE SOLEIL, de changer quoi que ce soit à la situation actuelle.

"Nous pensons, précisait Mlle Brosseau, que nous travaillons suffisamment d'heures comme ça. D'ailleurs, dit-elle, nous ne voyons pas très bien ce que les touristes vont venir faire chez Dupuis le soir pendant les Olympiques."

Actuellement, les employés à temps plein ont une semaine de travail répartie sur 37 heures et demie chez Dupuis et Frères, tandis que les employés à temps partiel travaillent entre 20 heures et 32 heures et demie par semaine.

Aide aux commerçants

Le coordonnateur des lois au MIC, M. Vaillancourt, confiait, hier, que M. Saint-Pierre arrêtera sa décision à la suite d'un "bref sondage" présentement en cours à tous les niveaux, tant des hommes d'affaires que des syndicats.

M. Vaillancourt note que le projet se limitait d'abord à l'île de Montréal, mais que, ne voulant pas user de discrimination, le MIC a proposé de l'étendre à toute la province, dans le but premier "d'aider les commerçants à rentabiliser leurs entreprises durant la période creuse de l'été".

M. Vaillancourt se dit conscient que, dans quelques régions de la province, "ça va causer certains petits problèmes" et reconnaît que les réactions sont partagées à l'heure actuelle, surtout dans les centres commerciaux.

Il assure toutefois qu'il est absolument faux de croire que la loi 24 ne sera pas appliquée telle qu'on la connaît présentement, après le 6 août, soit que les établissements commerciaux resteront ouverts de 8 heures à 18 heures du lundi au mercredi, de 8 heures à 21 heures les jeudi et vendredi et de 8 heures à 17 heures le samedi.

prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour ce mardi 1er juin 1976:

Un dégelage d'ouest en est est prévu pour aujourd'hui pour le Bas-du-Fleuve. Ailleurs le temps demeurera généralement ensoleillé excepté pour le Nouveau-Québec où on prévoit du temps plutôt nuageux. La température sera plus fraîche aujourd'hui et demain. On prévoit du temps généralement ensoleillé pour toute la province demain.

Régions de Québec, de Trois-Rivières, du sud des Laurentides et du sud de la Haute-Mauricie. Demain: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Maximum aujourd'hui et demain: 15 à 18. Minimum cette nuit: 2 à 4, avec fort risque de gel dans les terres basses.

Région de Rimouski. Demain: ensoleillé. Maximum demain: 11 à 14. Minimum cette nuit: 2 à 5 avec risque de gel dans les régions basses.

Région de Baie-Comeau. Demain: généralement ensoleillé. Maximum demain: 9 à 12. Minimum cette nuit: -1 à 2 avec fort risque de gel.

soleil

MERCREDI

Lever
3.53

Coucher
19.33

Durée
15.40

marée

MERCREDI

Basse 5h00
Haute 9h55
Basse 17h45
Haute 22h30

Journée d'étude au "Jour"

MONTREAL (PC) — Refusant l'analyse financière de la direction, qui réclame des coupures de personnel pour traverser la période creuse de l'été, les employés du journal "Le Jour" ont tenu une journée d'étude, qui a empêché la parution du quotidien indépendantiste mardi.

La situation financière précaire du journal demeure primordiale, mais s'y ajoute maintenant un certain mécontentement des employés, particulièrement des journalistes, à l'endroit de la direction, représentée par MM. Yves Michaud et Jacques Parizeau, directeur du journal et président du conseil d'administration.

Un éditorial du directeur annonçait, samedi dernier, que le journal traversait une autre passe critique et remettait entre les mains des actionnaires, convoqués ce soir, à venir du quotidien.

Hier matin, M. Parizeau précisait devant les employés qu'il fallait réduire les dépenses et trouver \$200,000 si l'on espérait survivre jusqu'à l'automne.

Devant ce nouveau cri d'alarme, les employés ont décidé à 22 contre 19

de tenir une journée d'étude afin de préparer leur riposte aux propositions du conseil d'administration à l'assemblée des sociétaires.

Au nom du conseil d'administration, M. Parizeau a proposé hier aux actionnaires de choisir entre trois possibilités: mettre fin à la publication, transformer le quotidien en hebdomadaire durant l'été, maintenir la publication du quotidien grâce à des coupures budgétaires et à l'arrivée de \$200,000 d'ici quinze jours. Le conseil recommande la troisième option.

M. Michaud a blâmé les difficultés financières du Jour sur la décision des gouvernements provincial et fédéral de ne pas passer leurs annonces publicitaires dans ce quotidien.

Les employés du journal, qui ont deux représentants sur le conseil d'administration, ont fortement suggéré aux actionnaires de ne pas couper les dépenses. Ils se sont dits prêts à accepter des changements dans le personnel mais ils se sont opposés à toute décision unilatérale de la direction.

Jouez à «TROUVEZ-NOUS!»

500

GALLONS D'ESSENCE

À GAGNER!

100 GALLONS PAR SEMAINE
JUSQU'AU 2 JUILLET PROCHAIN

Essence à votre choix,
chez le distributeur de votre choix.



TROUVEZ-NOUS!

Rien de plus facile à l'aide de cette carte. Suivez-la et vous vous inscrirez à notre salle de montre où les tirages auront lieu chaque vendredi soir à 9h00. Aucun achat nécessaire.

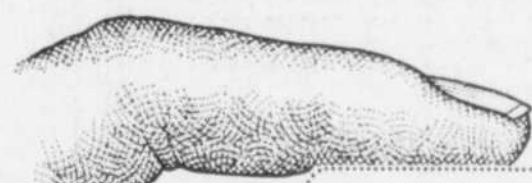
ste-foy

TOYOTA

2777 BOUL. DU VERSANT NORD
(coin Chanoine-Scott)
TEL. 658-1340

NOUS SOMMES PLUS FACILES À TROUVER
QU'UN DESCENDANT D'HENRI IV

Un petit test pour voir si votre système à dicter n'est qu'un méli-mélo de machines à dicter.



Retirez la cassette ou le manchon de votre machine à dicter et placez-les sur ce pointillé. Si ça correspond, félicitations! Vous possédez un vrai système à dicter. Sinon, lisez ce qui suit.



Malheureusement, votre cassette ne correspond pas. Cela prouve que vous ne possédez pas un vrai système à dicter. La cassette de votre machine à dicter, de votre machine à transcrire ou de votre appareil de poche n'est probablement pas compatible avec vos autres machines. Même si toutes viennent du même manufacturier.

Cela ne vous semble pas important? Et pourtant la vie est tellement plus simple lorsque votre cassette est du même format que le pointillé.

Car alors vous possédez des machines complètement compatibles; un vrai système à dicter: Un Philips probablement. Pocket Memo, machines de table à enregistrer ou à transcrire, système central, tous utilisent la Mini-Cassette de Philips.

Tant que vos machines à dicter formeront un méli-mélo, attendez-vous à ce que votre dictée tombe dans le même panneau. Ou appelez-nous au plus tôt.

Le Système de Dictée Philips

Parlez, parlez, il en restera toujours quelque chose.

Pour une démonstration du système, appelez-nous.



Cie Canadienne d'Équipement
du Bureau Ltée
770, COTE D'ABRAHAM, QUÉBEC, G1K 6Z7
522-6876



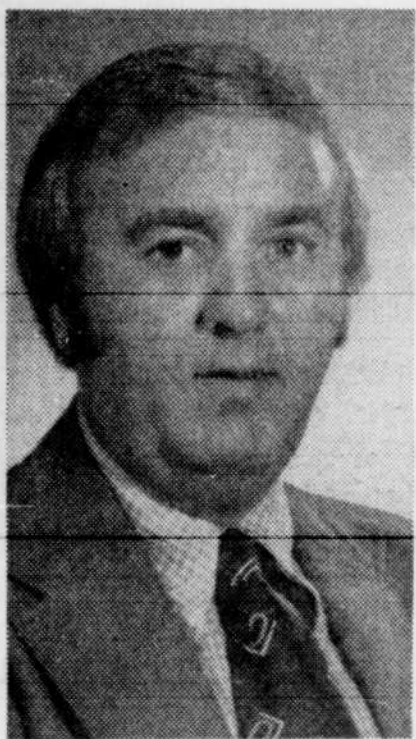


**monsieur
québec**

par yves bernier

Le Comité des grands bourgeois

Nous nous sommes laissé dire que le Comité de citoyens du Vieux Québec n'en était pas un, parce que ses dirigeants, ses fondateurs s'en servaient dans un but "politique". Nous voulons parler ici des préoccupations très théoriques et utopiques de certaines personnes à la recherche du pouvoir. Evidemment, ce sont sûrement de mauvaises langues qui ont colporté ces rumeurs de "maquignonnage". Cependant, à voir le genre de sujets auxquels s'intéresse ce comité, par rapport à d'autres comités de citoyens beaucoup plus efficaces (qui donnent des résultats plus concrets et profitables à la population), on serait porté à croire les rumeurs. Un seul exemple de cette orientation du Comité de citoyens du Vieux Québec: leur acharnement à vouloir défendre à tout prix les intérêts de quelques grands bourgeois du quartier intéressés à protéger "leur bout de rue", "leur tranquillité", "leur petit îlot de verdure et de fraîcheur", par rapport aux vrais habitants du quartier, à ceux qui y sont nés et qui y vivent depuis 40 ans. Qui a demandé l'avis de ces gens, sur leur avenir, leurs besoins, leurs aspirations, etc...?



Personnalité de l'année

M. Ian Michaud, directeur de la distribution intégrée à l'usine de Québec de la Papeterie Reed Ltée, a été choisi personnalité de l'année du Club de Trafic du Québec Inc. Rappelons que du 1er au 7 juin, c'est la semaine nationale des Transports.

Y'en a marre!

Le personnel des restaurants et bars de Québec est bien content du départ des 6.000 Lions congressistes qui ont envahi la capitale durant la fin de semaine. Des gros congrès comme ça, c'est peut-être payant pour les patrons d'hôtels, mais ça ne vaut pas une claquette pour les gens qui doivent les servir. "Les pires, ce sont les Ontariens. C'est pas surprenant qu'ils aient plus d'argent que nous, ils ne donnent jamais une maudite cenne de pourboire", nous disait Marylène.

Bécaud et les automates

Gilbert Bécaud a quitté Québec, hier midi, en Mercedes 220 SE, avec

une charmante "chauffeur" d'une vingtaine d'années, longs cheveux blonds et bronzage approprié. En jacket de denim et pantalon de même tissu, il avait l'air d'un vieux charmeur envoûté par le démon du midi. Après un franc succès au Grand Théâtre, monsieur 100.000 volts a plié bagages, une demi-douzaine de complets, comme Monsieur Tout le monde. Enfin...

Les automates

Durant leur séjour à Québec, les musiciens de Gilbert Bécaud demeureraient, comme leur "maitre" au Loew's Le Concorde. Chaque après-midi, à la piscine, on retrouvait ces musiciens discorant de choses et d'autres sans jamais parler du lieu géographique où ils se trouvaient. "Après Québec, c'est... comment déjà?" Après tout, ils sont déjà venus en octobre, et pour certains d'entre eux l'an dernier. Qu'est-ce que ça change, c'est des salles de spectacles où on fait du fric, non? Ils trouvent tellement cela passionnant que nous avons entendu certains d'entre eux dire que sur scène ils se considéraient comme marionnettes ou des automates. Voilà pour l'amour du métier et de la musique... des automates.

Jusqu'aux "groupies"

C'est une espèce de parasite qui s'accroche à la queue des "gars d'orchestre" qui passent à Québec. La semaine dernière, elles étaient deux à s'accrocher aux costumes de bain des musiciens de Bécaud qui se "produisaient" à Québec. On les retrouve à chaque fois que des "gars d'orchestre" sont à Québec. On appelle cela des "groupies", des espèces de femelles qui sortent de leur vie de madonnette ou de secrétaire à chaque fois qu'un groupe "d'artistes" arrivent dans la capitale pour se produire dans notre luxueux poulailler. On ne peut pas dire que ce sont des "poules", mais quand il y a des coqs "célestes", on les voit glousser autour. La prochaine fois, on prendra des photos. Vous verrez, c'est très joli!

Des oeillots payants

On ne peut pas dire que les Québécois ne sont pas généreux. Jeudi dernier, c'était la journée de l'oeillet de la campagne de financement de l'Association de paralysie cérébrale, à Québec. Croyez-le ou non, on a recueilli près de \$11.000, nécessitant l'achat de 2.000 oeillots de plus que les 10.000 importés pour l'occasion.



Participe!

Le sigle des Fêtes de la Saint-Jean, 1976, vient de sortir. Comme nous l'avons déjà mentionné, cette année, la fête de la Saint-Jean Baptiste, "c'est ta fête". On compte donc beaucoup sur la participation individuelle des citoyens dans un effort de décentralisation des fêtes. Renseignez-vous, dans le régional 3, votre région, on compte déjà plus d'une centaine d'événements inscrits.

faits divers

Québec, Le Soleil, mardi 1er juin 1976 A 7

Cinq noyades et un accident de la route, dans l'Est du Québec

par Lucien LATULIPPE

Cinq noyades et un accident mortel de la route étaient rapportés par la Sûreté du Québec, hier. Les tragédies de l'onde se sont déroulées sur le territoire de Rimouski et celle de la route dans le district de Québec.

Trois jeunes gens ont péri

ensemble dans le lac Matapédia, vers 16h, avant-hier. Ce sont les frères Rémi-Jean et Serge Couture, âgés de 19 et 18 ans, de Val-Brillant, dans le comté de Matapédia, et Serge de Courval, âgé de 16 ans, demeurant à Amqui.

La SQ précise que l'embarcation dans laquelle se trouvait le trio avait chaviré sous

la poussée d'une vague soulevée par le vent. Les trois jeunes gens avaient des gilets de sauvetage, mais ils sont morts de froid. Les corps ont été repêchés.

Germain Fournier, âgé de 52 ans, de Bic, s'est noyé vers 17h, avant-hier, en se baignant dans le fleuve à Bic. Son corps a aussi été repêché.

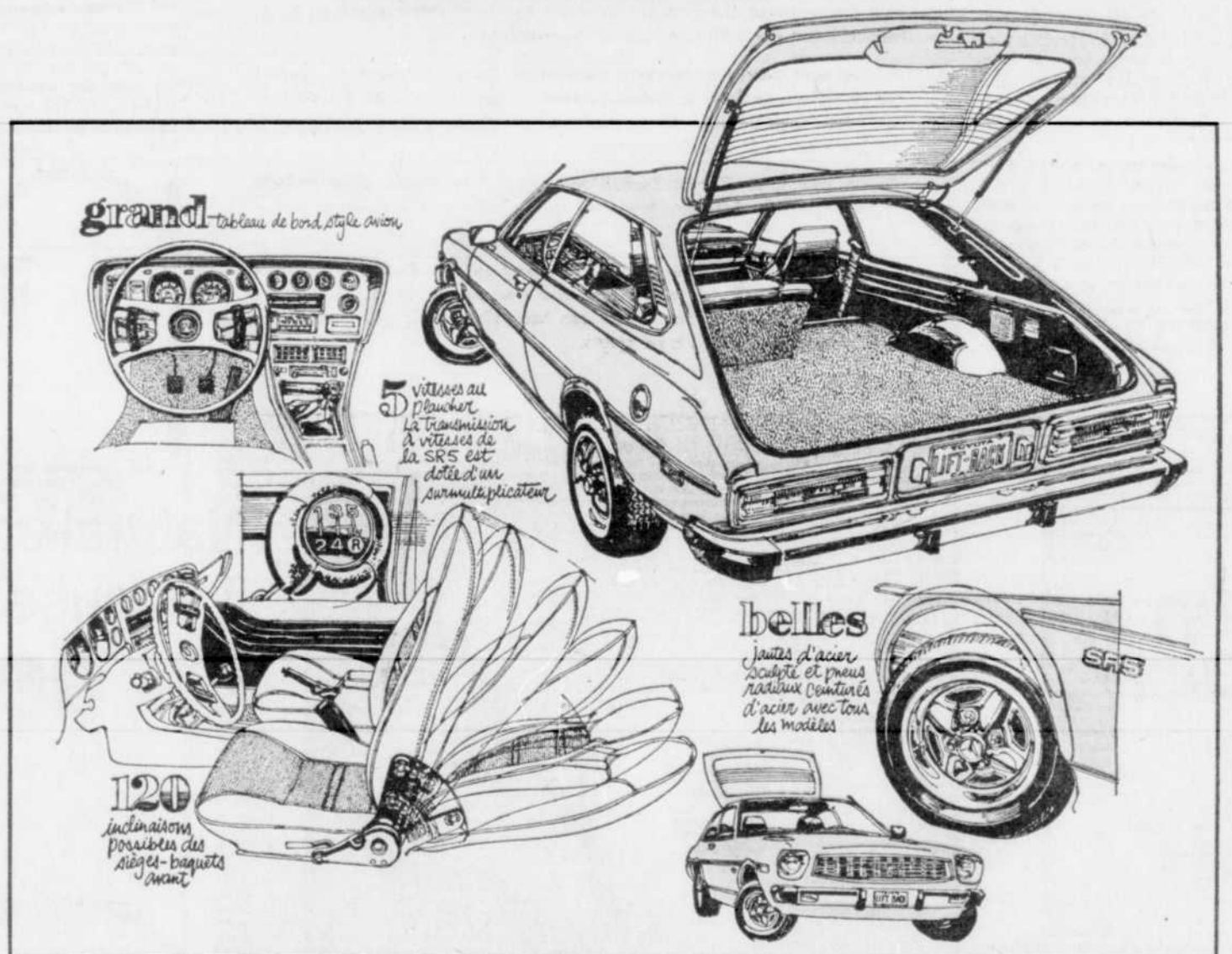
Le cinquième noyé n'a pas été repêché. Il s'agit de Michel Gagnon, âgé de 19 ans, de Saint-Marc-La-Tour, dans le comté de Saguenay. Il a péri en tentant de traverser la rivière Laval, à Saint-Marc-La-Tour, vendredi dernier.

Quant à l'accident de la

route, il a coûté la vie à Mme Gilles Thériault, née Gisèle Bacon, et âgée de 29 ans, de Saint-Aubert de L'Islet. Son mari a subi des blessures graves et il y a eu deux autres blessés.

L'auto dans laquelle voyageait le groupe a capoté sur la route 230 à La Pocatière, vers 1h15, avant-hier matin.

NOUVELLE VERSION DU MODÈLE DE VOITURE QUI SE VEND LE PLUS AU MONDE.



Parmi les centaines de modèles de voitures offerts dans le monde l'année dernière, c'est la Toyota Corolla qui s'est vendue le plus.

La même chose va arriver cette année. Parce que, maintenant, il existe une nouvelle version du modèle de voiture qui se vend le plus au monde: la nouvelle Toyota Corolla Liftback.

SIÈGES ARRIÈRE À DOSSIER REPLIABLE.

En ouvrant le hayon de la nouvelle Corolla, vous découvrirez qu'en plus de l'espace de chargement de 28 pi. cu. couvert de moquette, le dossier des sièges arrière se replie. Vous pourrez donc en replier un pour placer des bagages supplémentaires tout en gardant l'autre pour un troisième passager. Ou encore replier les

deux et bénéficier ainsi des avantages d'une familiale.

ÉQUIPEMENT D'ORIGINE PAS ORDINAIRE.

Ce n'est pas la chance qui a fait de la Toyota Corolla le modèle de voiture qui se vend le plus au monde. C'est parce qu'elle a plus de caractéristiques qu'on en demande! A un prix raisonnable. C'est le cas, par exemple, de la nouvelle Corolla Liftback.

Son équipement d'origine comprend: freins à disque assistés à l'avant, pneus à carcasse radiale ceinturés d'acier, sièges-baquets entièrement inclinables, désembueurs aux glaces latérales, bouches d'air

chaud à l'arrière, dégivreur électrique à la lunette arrière, etc.

ON EN A POUR TOUS LES GOÛTS.

La Liftback n'est pas la seule Corolla de Toyota. Il y en a toute une série et toutes possèdent les mêmes qualités. Il y en a vraiment pour tous les goûts: des 2 portes, des 4 portes, des familiales et la nouvelle et très exceptionnelle Liftback SR5. Toutes ont en commun équipement d'origine impressionnant, qualité, durabilité et économie.

Pas étonnant, alors, qu'au tour du monde, la Toyota Corolla soit encore et toujours N° 1!

TOYOTA



La Corolla Liftback SR5

LA TOYOTA COROLLA LIFTBACK. UNE DURE À BATTRE!

Vaugois devra passer au moins 10 ans en prison

par J.-Claude RIVARD

L'homme d'affaires Michel Vaugois, 32 ans, de Québec, a été condamné hier à l'emprisonnement à perpétuité avec obligation de purger au moins dix ans de détention avant que ne s'appliquent pour lui les bénéfices de la Loi sur les libérations conditionnelles.

Telle est la sentence imposée par le juge Gabriel Roberge après avoir pris en considération la demande de clémence faite par les jurés, lors du prononcé du verdict de culpabilité, le 21 mai.

Au terme d'un procès qui dura sept semaines, douze jurés avaient trouvé Vaugois coupable d'avoir planifié le meurtre du récidiviste Jean-Claude "Le Pic", Lebel, au Bistrot Le Normandie, de Saint-Émile, le 16 juin dernier.

Deux autres individus, Gerald Dupuis et Alain Fraser, doivent prochainement être jugés relativement à ces événements. Deux autres personnes, Gerald Dupuis et Dominique Joncas, sont accusés de complicité après le fait.

Au moment du prononcé de leur verdict, les jurés avaient recommandé au juge Roberge de ne condamner Vaugois qu'à une peine d'emprisonnement à perpétuité d'une durée non inférieure à dix ans sans dépasser vingt ans.

Le juge a cru opportun de faire droit à cette recommandation des jurés, en signalant qu'il ne pouvait "l'écarter du revers de la main", ni exercer la discrétion qu'on lui a confiée de façon arbitraire. Il a maintenu l'appel à la clémence faite par les jurés en disant user de sa discrétion "de façon judiciaire".

Au cours du procès, le représentant du ministère public, Me Jean-François Dionne, a mis en preuve que le meurtre de Lebel s'est déroulé dans le contexte d'une lutte sans merci que se livrent à Québec des administrateurs de débits de boisson et les membres de clubs de motards pour s'assurer le contrôle du commerce de la drogue.

Lorsque, en décembre, Vaugois sollicita une demande de cautionnement, de-

vant la Cour supérieure, en invoquant son titre de propriétaire et de gérant du "Périgord", de la rue Saint-Stanislas, Me Dionne plaida en effet qu'il était le "caid" d'une bande de malfaiteurs contrôlant le trafic de la drogue au "Périgord" et à "La Galipote", établissements en "compétition" avec "Chez Baptiste", "Le Sélect" et le "Bistro Normandie", ces deux derniers appartenant à M. Gaston Rhéaume. Au "Périgord" la police découvrit, à plusieurs reprises, des armes à feu, des gourdin et des bâtons de baseball, elle y nota la présence de "gens de l'extérieur".

Soit dit en passant, le procureur de Michel Vaugois, Me Guy Bertrand, en a appelé à la Cour d'appel du Québec, demandant la cassation du verdict de culpabilité prononcé par les jurés et réclamant la tenue d'un nouveau procès.

Tout autant que dans ce discours qu'il a lui-même tenu hier avant-midi à la Cour, que dans la plaidoirie présenticielle de son co-procureur, Me Louise Otis, l'accusé a de nouveau proclamé son innocence. Il a réclamé la clémence du juge en déclarant être en quelque sorte la victime d'une erreur judiciaire.

Enchaîné, aux pieds, chic et bien mis, l'homme d'affaires a entendu le prononcé de la sentence avec impassibilité. Malgré sa profonde déception face à un espoir d'acquiescement caressé tout au cours du procès, Vaugois a quand même tenu à remercier le juge lorsque ce dernier est descendu du banc.



bag·a·lou

Cet été...

affichez ces ravissantes bourses en vinyle blanc ou brique. Beaucoup de chic en même temps, très utiles. Bandoulière amovible, poignée à main.

Dites: "Portez à mon compte".

• mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon •

62 personnes accusées d'avoir troublé la paix

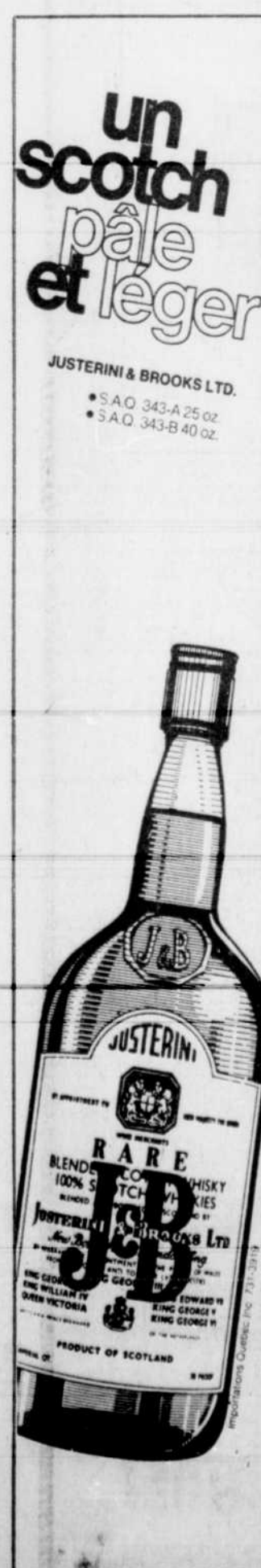
JONQUIÈRE (PC) — Soixante-deux individus ont été accusés d'avoir troublé la paix, hier, à la suite de l'émeute qui a éclaté au cours d'un spectacle du chanteur populaire Michel Pagliaro.

Le directeur adjoint de la police de Jonquière, M. Gaston Tremblay, a révélé que la plupart des accusés étaient des adolescents et qu'ils avaient été libérés en attendant leur procès.

Ces adolescents ont manifesté leur colère, au cours du week-end, en causant des dégâts à l'intérieur de l'hôtel Pierre, où le chanteur était en vedette, et dans des magasins des environs.

Une quarantaine de policiers ont dû recourir aux gaz lacrymogènes pour calmer les protestataires. Quatre policiers ont été légèrement blessés.

Les adolescents ont manifesté leur colère, au cours du week-end, en causant des dégâts à l'intérieur de l'hôtel Pierre, où le chanteur était en vedette, et dans des magasins des environs.



un scotch pâle et léger

JUSTERINI & BROOKS LTD.

• S.A.Q. 343-A 25 oz.
• S.A.Q. 343-B 40 oz.



Style P-1300.
Bonnets en dentelle de nylon doublés de léger Fiberfill, montés sur fil de laiton pour assurer un meilleur support. Bretelles en dentelle à large échancrure. Dos très bas. Blanc, chair, noir. 32 à 38. \$9.50

Style P-1190.
Ce soutien-gorge moule le buste confortablement. Muni de bonnets à deux sections, garni de dentelle doublée d'un fillet de Térylène. Bretelles semi-extensibles en ruban de satin. Blanc, chair, bleu. 32 à 38. \$9.00

Naturellement
il épouse
votre forme



Style P-1303.
La fermeture sur le devant procure un décolleté profond et attrayant. Bonnets de dentelle à motif floral avec coussinets amovibles. Dos et côtés en soyeux tricot de Lycra. Bretelles transformables en licou. Blanc, rose, bleu, jaune, chair, noir. 32 à 38. \$9.50. Nouveauté! Grandeur "D" avec agrafes plus fortes. 32 à 36. \$10.50

Wonder Bra

• mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon •

Dites: "portez à mon compte".

Deux ouvriers électrocutés

DONNACONA — Deux employés de l'usine Ford Paper, à Portneuf, dans le comté du même nom, ont été électrocutés au cours de leur travail, hier. Ils ont été identifiés comme étant Napoléon Frenette, âgé de 41 ans, de Portneuf, père de trois enfants, et Yves Côté, âgé de 26 ans, du même endroit.

La tragédie s'est déroulée vers 11h, mais personne n'en a été témoin. Au moment de l'électrocution, l'usine a été plongée dans la noirceur. D'autres employés sont ac-

courus pour voir ce qui s'était passé et ils ont découvert les blessés.

Deux employés de l'Hydro-Québec qui travaillaient tout près ont été mandés. Albert Gélinas et Jacques Massicot, monteur et chef-monteur, ont pratiqué la respiration artificielle sur MM. Frenette et Côté, mais ce fut en vain. Le Dr Romain Plamondon, de Donnacona, est aussi accouru, ainsi que les pompiers de Portneuf avec des appareils à oxygène.

Les deux dépouilles mortelles ont été dirigées par l'ambulance Benoit, de Donnacona, vers la morgue provinciale pour fin d'autopsie. Me Claude Fournier a ouvert son enquête de coroner, hier soir.

Echelle en cause

Selon des informations dignes de foi fournies au SOLEIL, MM. Frenette et Côté avaient installé un paratonnerre au sommet d'un poteau, près de la sous-station de l'usine qui abaisse le courant de 69.000 volts en 4.000 volts.

Les deux employés se sont servis d'une échelle et, par la suite, des crampons leur avaient permis de grimper dans le poteau. C'est, semble-t-il, en abaissant l'échelle

que celle-ci est entrée en contact avec un fil à haute tension et que les deux hommes ont été électrocutés.

L'autopsie a confirmé que le courant était entré par les mains pour sortir par les pieds. Les deux victimes portaient encore les éperons en métal pour grimper dans les poteaux.

Le sergent Legros, en charge du poste de la SQ à Portneuf, a confié l'enquête policière au caporal Pérusse et à l'agent Chouinard.

Par ailleurs, le président du syndicat de cette usine de pâte et papier, M. Gilles Marcotte, a laissé entendre qu'il se ferait un devoir d'assister à l'enquête du coroner afin de se rendre compte si toutes les mesures de sécurité avaient été respectées au moment de la tragédie.

Flamand fut victime d'un vaste complot (Bertrand)

par André BELLEMARE

ROUYN (PC) — Le candidat péquiste aux élections provinciales de 1973, M. Antonio Flamand, a été victime d'un vaste complot ourdi par MM. Réal Caouette et Jean-Pierre Bonnevillie, en vue de l'éliminer à jamais de la scène politique de la région de Rouyn-Noranda. C'est ce qu'a affirmé hier Me Guy Bertrand, au palais de justice de Rouyn, dans sa plaidoirie au procès en diffamation intenté par M. Flamand contre le chef créditiste du Canada.

Après avoir rappelé le statut politique et l'influence de cet homme public dans sa région, l'avocat a tenté de démontrer que "les deux grands amis Caouette et Bonnevillie ont eu recours au mensonge, à la calomnie, aux injures et aux insinuations malveillantes pour mener à bien leur projet de enter de chasser cet étranger de la région".

Attention:
Déménagement & Emballage
BOITES USAGÉES
toutes grandeurs
Quantité & prix variés
Tél.: 523-1165
626-7913 849-3217

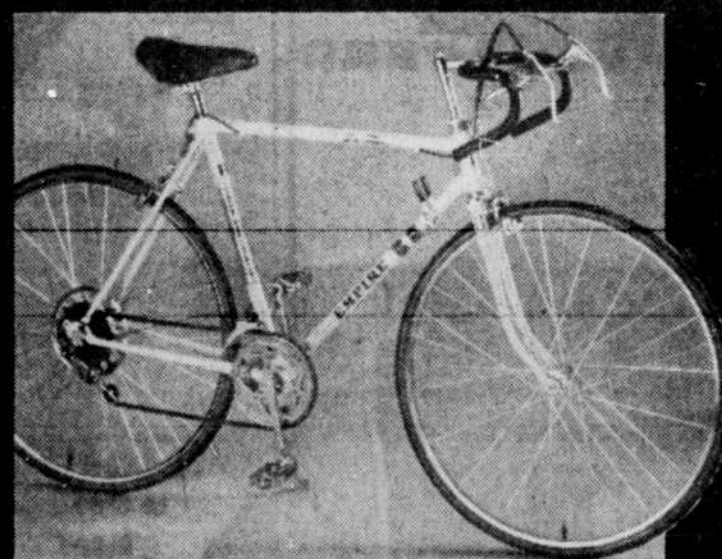
LIGNE OUVERTE POUR SAUVER VOS YEUX

Le 3 et 4 juin, le département d'Ophtalmologie du C.H.U.L. en collaboration avec l'I.N.C.A., de Québec, tiendra une séance d'informations sur la prévention et les traitements des maladies et irrégularités qui affectent vos yeux et votre vision.

Pour obtenir réponse à vos questions bénéficiez d'une ligne ouverte en signalant (529-7351) local (354, 366) ou encore mieux: rendez vous au SALON D'OPTIQUE DU SYNDICAT DE QUÉBEC, PLACE FLEUR DE LYS, où vous pourrez rencontrer madame Monique Fortin, responsable de la Banque d'yeux du département d'Ophtalmologie du C.H.U.L. Un film couleur, des diapositives et des imprimés sauront illustrer les explications qui vous seront données.

De plus, MONSIEUR YVES R. GIRARD, opticien d'ordonnances se fera un plaisir de répondre à vos questions sur tout ce qui concerne l'optique lunetterie, les lentilles cornéennes ou les yeux artificiels.

ANN.



Vaste choix de bicyclettes 10 vitesses.
Raleigh, Atala, C.C.M. et Velosolex.

SPECIAL 4 JOURS

10 vitesses "Le Tour"
SPECIAL

\$97⁷⁷

Cadre 19", 21" et 23".
Dérailleur: "Thunderbird"
avant; "Eagle" arrière.
Selle: course,
rembourrée

Silverline de Luxe

circulaires:

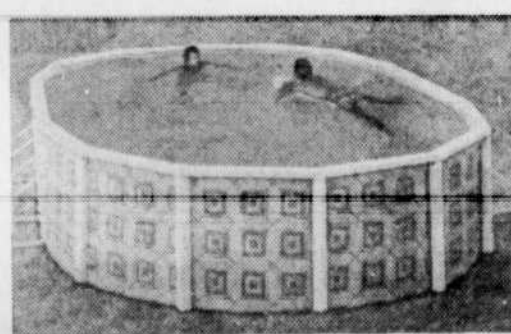
27", équipée
SPECIAL \$1,399⁵⁰
24", équipée
SPECIAL \$1,230⁰⁰
21", équipée
SPECIAL \$1,140⁰⁰
18", équipée
SPECIAL \$912²⁵
15", équipée
SPECIAL \$812⁰⁰

Silverline de Luxe

ovales:

35 x 18"
équipée
SPECIAL \$1,980⁰⁰
30 x 15"
équipée
SPECIAL \$1,692⁰⁰
24 x 15"
équipée
SPECIAL \$1,377⁷⁵

Piscines



Équipement inclus dans les piscines ci-dessus mentionnées:
• filtre au sable • écumoire muriste • échelle de sécurité • balayouse complète • analyseur d'eau • ramasse-feuilles manuel • 20 livres de chlore • sable pour le filtre.

Aqualine:

24" diam.
SPECIAL \$938⁷⁷
18" diam.
SPECIAL \$760⁷⁷

15" diam.
SPECIAL \$699⁷⁷

Équipement des piscines Aqualine:

• filtre au sable • écumoire de surface • pipe de plastique
• échelle de sécurité • balayouse complète • analyseur d'eau • ramasse-feuilles manuel • 20 livres de chlore • sable pour filtre.

québec sportif

Vos conseillers professionnels en équipement sportif de haute qualité.
1380 nord, Dorchester, Québec. 525-6111 2570, rue Dalton, Ste-Foy. 651-5442
142, route Kennedy, Lévis. 833-0611

CHARGE X



TOURNEZ LA ROUE ET GAGNEZ VOTRE ACHAT GRATUITEMENT



- Avec tout achat vous avez une chance de faire tourner la roue de fortune. Vous avez toujours quelque chose à gagner. Tous sont gagnants.
- Vous pouvez gagner un cadeau gratuit ou rabais sur votre achat jusqu'à concurrence de \$100 ou gagner votre achat gratuitement.

GRANDE OUVERTURE TAPIS METROPOLITAIN

215, boul. Hamel - Ville Vanier - 681-3514
(face à l'hôpital Christ-Roi)

jeudi le 3 juin à 9h00 a.m.

VENEZ TOURNER LA ROULETTE ET GAGNEZ VOTRE ACHAT GRATUIT.

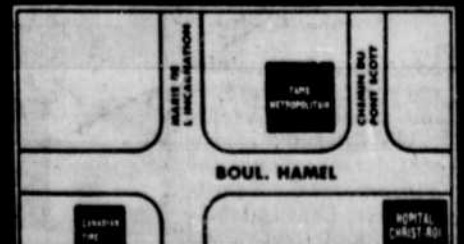
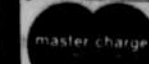
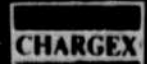
TAPIS METROPOLITAIN



OUVERT TOUS LES JOURS
JUSQU'À 18H. JEUDI ET
VENDREDI JUSQU'À 21H.
SAMEDI JUSQU'À 17H.

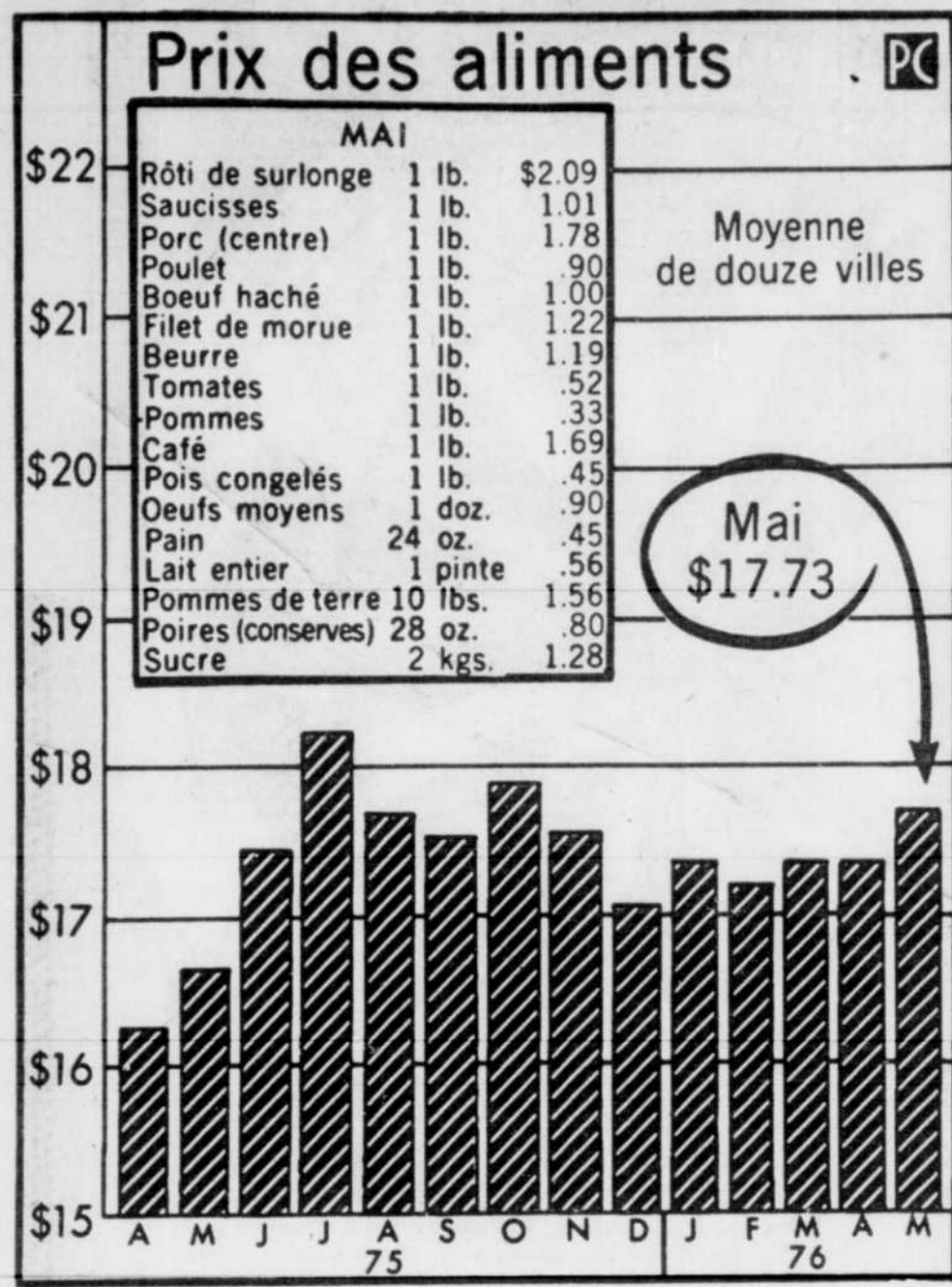
215, BOUL. HAMEL,
VILLE VANIER
(face à l'hôpital Christ-Roi)

681-3514



la consommation

La hausse du prix des aliments se poursuit



par la Presse CANADIENNE

Tel que prédit dès avril par la Commission fédérale de lutte contre l'inflation, les prix des aliments ont continué leur escalade en mai, si l'on en juge par un relevé effectué à travers le Canada par la Presse Canadienne.

La commission avait prévu de nouvelles hausses dans le cas du boeuf et des autres viandes, des légumes frais et des fruits en conserves.

L'enquête menée dans 12 grands centres démontre que cela s'est réalisé dans le cas de 17 articles du marché à provisions.

Sept villes ont rapporté des augmentations des prix du café. A Toronto, où la hausse a été plus forte, une livre de café de marque connue atteint \$2.15, soit 48 cents de plus que le mois précédent.

Cependant, les prix du café ont baissé dans trois centres des provinces atlantiques. L'augmentation est attribuée à la gelée qu'on a connue au Brésil en juillet dernier: les deux tiers de la récolte de café ont souffert.

Le boeuf et les autres viandes, y compris les saucisses entièrement au boeuf, et le boeuf haché ont montré des hausses, comme l'avait annoncé un porte-parole de l'Association des éleveurs canadiens en avril dernier. Six des villes où l'enquête s'est faite ont signalé une augmentation de prix sur le rôti de surlonge et le boeuf haché, et dans sept villes les saucisses ont surtout été touchées par les hausses de prix.

La Commission anti-inflation est d'avis qu'une fois passées les plus fortes augmentations sur les prix des viandes, les prix devraient se maintenir à un rythme de huit ou neuf pour cent au-dessus de ce qu'on payait durant la même période il y a un an.

L'enquête mensuelle sur le panier à provisions est effectuée dans le même supermarché de chaque ville, le dernier mardi de chaque mois.

L'objectif visé n'est pas de fournir une comparaison ville par ville, car l'échantillonnage des produits n'est pas considérable. Mais on tient à montrer les tendances des

prix dans des magasins spécifiés dans certaines villes identifiées, dans le cas d'un nombre limité d'articles que toute famille peut acheter.

Québec: Le café a grimpé de 24 cents à \$1.69, la surlonge de 11 cents \$1.99, les saucisses de six cents à \$1.05, le porc de 10 cents \$1.69, le poulet de 49 cents à \$1.17 et le beurre de deux cents à \$1.15. Le pain a monté de quatre cents à 43 cents, les pommes de deux cents à 28 cents et les poires de six cents à 85 cents. La morue a baissé de 36 cents à 85 cents et les pommes de terre de quatre cents à 95 cents. Le total du panier à provisions pour 15 articles a été de

\$16.31. En avril, il était de \$16.42 pour le même nombre d'articles, et il y a un an il était de \$15.52.

Montréal: Le boeuf haché a baissé de 30 cents à 78 cents, la morue de 12 cents à \$1.09, les pommes de terre de 11 cents à 85 cents et les tomates de neuf cents à 39 cents. Le pain a monté de cinq cents à 43 cents, les pommes de deux cents à 35 cents et le café et le sucre, de 20 cents chacun, à \$1.69 et \$1.31, respectivement. Le total pour le panier de 15 articles atteignait \$14.72, en comparaison de \$15.53 pour un panier de 16 articles en avril. Il y a un an, le total du panier atteignait \$15.62.

Une plainte collective pourrait être intentée contre un individu ou une société au sujet d'une même infraction

OTTAWA (PC) — Il devrait être possible pour les consommateurs victimes de publicité trompeuse et les hommes d'affaires victimes de tactiques de concurrence déloyales d'intenter des poursuites collectives contre un contrevenant, lorsque plusieurs individus se sentent lésés par une même infraction commise par le même auteur.

Telle est la principale recommandation d'un rapport rendu public hier par le ministre de la Consommation

et des Corporations, M. Bryce Mackasey, dans le cadre de la deuxième phase de la révision de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Un projet de loi présentement à l'étude (CM2) prévoit déjà que des poursuites individuelles en dommages-intérêts pourront être intentées en vertu de cette loi, qui interdit notamment toute entente visant à fixer les prix ou à limiter la concurrence ainsi que d'autres pratiques telles que la publicité trompeuse, l'étiquetage multiple ou les ventes pyramidales.

Selon les propositions du rapport Williams-Whybrow, le texte de la loi pourrait être de nouveau amendé de façon à permettre à tout groupe de personnes qui se sentent lésées par une même infraction ou une même société sous une même infraction de déposer une plainte collective devant un tribunal.

Cette procédure permettrait, selon les auteurs du rapport, de dégager les rôles des tribunaux tout en réduisant les frais des demandeurs qui désirent obtenir des dommages-intérêts.

Condamnés pour avoir vendu des voitures usagées sans permis

M. Yves Doré, faisant affaire sous la raison sociale "Doré Auto Sport Eng.", 160 boul. Bastien, à Neufchâtel, et M. Michel Lavallée, 536 rue Principale, à Portneuf, ont plaidé coupable sur deux chefs d'accusation, soit d'avoir agi deux fois comme vendeurs d'automobiles usagées sans être titulaires d'un permis de l'Office de la protection du consommateur.

Tous deux ont été condamnés par le juge Gilles Carle, de la cour des sessions de la paix de Québec, à une amende de \$100 plus les frais, ou à défaut, à 15 jours de prison, pour chacun des chefs d'accusation. Un délai d'un mois leur a été accordé pour satisfaire au jugement.

78,000 véhicules ont été rappelés

OTTAWA (d'après PC) — Plus de 78,000 véhicules ont été rappelés au Canada à cause de défauts de production cette année.

C'est ce qu'a révélé hier le ministère des Transports, qui a spécifié que 23 compagnies ont rappelé 51,588 automobiles, autobus et camions, plus 22,077 motoneiges et 4,781 remorques.

Cerf-volant dangereux

OTTAWA (PC) — Le ministère de la Consommation et des Corporations a l'intention d'interdire l'importation et la vente de certains cerf-volants composés de pièces en métal non isolées les unes des autres. Ceux-ci peuvent être dangereux pour ceux qui les manipulent s'ils entrent en contact avec des fils électriques.

Le communiqué du ministère, qui mentionne notamment le modèle de cerf-volant "le dragon", ajoute qu'il sera dorénavant obligatoire d'incorporer un dispositif de sécurité dans la fabrication de tout cerf-volant comprenant des pièces métalliques.

Il l'aime autant qu'elle

L'Eau de Floride de Murray & Lanman conquiert tout le monde par son odeur fraîche qui marie le piquant du citron à la séduction des épices. L'Eau de Floride est pour toi une lotion tonifiante après rasage, ainsi qu'une eau de toilette dont il aime s'asperger. Pour elle, c'est la friction vivifiante qui suit le bain, l'eau de Cologne qui rafraîchit et détend.

En vente dans les pharmacies et comptoirs de cosmétiques.

Les Aspirateurs Singer... Égalent en excellence les Machines à Coudre Singer.

Dollar pour Dollar

Aucune autre marque d'aspirateurs ne réunit autant d'attributs pratiques et de rendement.

Le POWERmaster de Singer...

Solide... à grand rendement... aux usages multiples... C'est exactement ce qu'il vous faut!

NE COÛTE QUE \$78

*Une marque de commerce de La Compagnie Singer du Canada Ltd.

SINGER

Consultez votre bottin téléphonique pour connaître l'adresse du Centre de Couture Singer ou du Concessionnaire autorisé participant le plus près de chez vous.

Nous payons VOTRE COURS de photographie...



NIKKORMAT FT2

La souplesse du système Nikon, à un prix modique. Accepte plus de 50 objectifs Nikkor et de nombreux autres accessoires Nikon. Si vous espérez posséder un jour un incroyable Nikon F2, voici le moyen parfait de commencer à constituer votre système. Posemètre Nikon de haute précision à pondération centrale.

299.95

Valide jusqu'à 12 juin seulement

COURS POUR LES USAGERS NIKON

Un passionnant cours de 4 heures traitant de l'utilisation de votre appareil Nikon. Valeur de \$10., gratuit si vous achetez maintenant. Demandez-nous le calendrier des cours. Si vous ne pouvez assister au cours, votre achat vous donne quand même droit au Cahier/Guide pratique gratuit. Fin de l'offre: 12 octobre 1976.

BIENTOT CARREFOUR CHARLESBOURG

605 est ST-JOSEPH Québec 2 529-5741
PLACE LAURIER Ste-Foy 656-1777

PHOTO CENTRE BRUNET

Cheez

LA SEMAINE DU FAMEUX

Tender Tootsies

Le soulier le plus confortable.

Pointures: 5 à 9

"Le Lacé"

BLANC

13.99

Choix DE COULEURS

"Le Zig-Zag"

BEIGE
BLANC
TAN

Choix de prix

9.99

"Le Plésire"

BLANC
TAN

10.99

"Le Sling"

BLANC
DOC
TAN

10.99

"Le Gore"

BRUN
TAN

11.99

"Le Loafer"

BLANC
TAN

13.99

519-3e Avenue

gagnon

A NOS 4 MAGASINS

Hôpitaux: Québec cherche à éliminer la classification rigide du personnel

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil

MONTREAL — "La situation est très grave dans les hôpitaux", a reconnu hier le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Forget.

L'homme politique, qui donnait une conférence de presse dans la métropole, a affirmé que le gouvernement tient en priorité, dans ses négociations actuelles avec le secteur hospitalier, à redresser une situation "unique au monde" et "inacceptable".

A son avis, la classification du personnel hospitalier est beaucoup trop rigide. Par exemple, a-t-il précisé, un infirmier peut refuser de transporter d'un service à un autre un patient en civière sous prétexte que cette tâche revient à un brancardier. Et d'ajouter: "On en est rendu à ce point que des gens sont engagés pour laver la vaisselle tandis que d'autres ne s'occupent que des verres."

Un boulet de canon

Il existe présentement, dans les hôpitaux du Québec, 250 classifications d'emplois. M. Forget estime qu'il s'agit là d'un "boulet de canon", qui fait mal depuis une dizaine d'années. Cela oblige les hôpitaux à engager des personnes et à les garder inoccu-

pées une bonne partie de la journée.

Face à cette situation, les négociateurs gouvernementaux posent comme question primordiale celle de la mobilité du personnel hospitalier. Le ministre a souligné hier que le triomphe de la position patronale n'entraînerait pas de mises à pied. Il soutient que la diminution de postes plus ou moins nécessaires serait compensée par la création d'autres emplois dans de nouveaux services.

Les salaires

M. Forget assure qu'au chapitre des salaires, le gouvernement du Québec va aussi loin que le lui permet la loi fédérale anti-inflation. "Il est utile et important que les syndiqués soient sensibilisés aux coûts imposés à la population" dit-il.

A son avis, si la situation n'est pas rose dans les hôpitaux de la ville de Québec, elle se compare "avantageusement" à celle des institutions hospitalières francophones de la métropole.

Malgré tout cela, le ministre croit que, "si on le veut, on peut arriver à une entente avant le 7 juin". On sait que c'est la date fixée par les syndicats pour un débrayage possible.

Les personnes âgées

M. Forget a rencontré les journalistes après une confé-

rence devant le Forum des citoyens âgés de Montréal. Il a déclaré aux membres de cet organisme qu'en 1981, près de 35,000 places d'hébergement seront disponibles dans des centres d'accueil, soit 6 places pour 100 personnes âgées de 65 ans et plus.

Ce pourcentage suppose cependant, a-t-il ajouté, la distribution d'une gamme de

services dans les centres de jour ou à domicile, pour le reste de la population âgée. La réalisation de cet objectif aura nécessité, de 1973 à 1981, des investissements d'environ \$300 millions.

Le salaire minimum passe à \$2.87 l'heure

(PC) — Le salaire minimum sera haussé de 2.5 pour cent le premier juillet prochain, alors qu'il sera porté de \$2.80 à \$2.87 l'heure.

C'est ce qu'annonce un

communiqué émis tard hier soir à la presse parlementaire.

La dernière hausse du salaire minimum date du premier décembre dernier, alors qu'il avait été porté de \$2.60 à \$2.80.

Le Syndicat DE QUÉBEC
ANALYSTES • PLACER LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

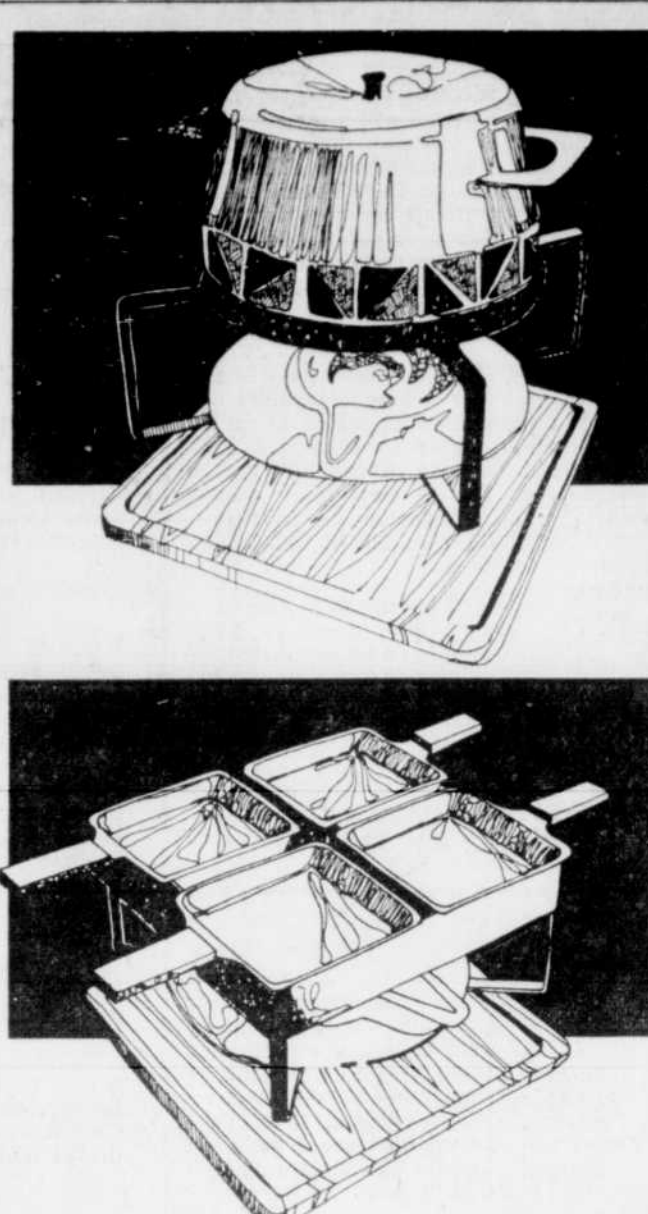
SALON ROMAIN



Spécial de juin
Permanente aux protéines 18.50
Valeur 30.00 coupe incluse

Spécial en vigueur le lundi, mardi, mercredi, jeudi inclusivement durant tout le mois de juin.
Venez sans rendez-vous ou composez 529-7351. Mail St-Roch, postes 208 et 209, Place Laurier, postes 60 et 61, Place Fleur de Lys, postes 279 et 321.

Salon Romain
Place Fleur de Lys
maintenant ouvert



Tavolino, de Suisse

Le système Tavolino libère l'hôtesse et amuse ses invités. Il offre un ensemble complet d'ustensiles à cuisiner à table. Le réchaud est la base du jeu. On y ajoute un grill, des poêles à raclettes, un caquelon à fondue ou tout autre accessoire Tavolino qui fait de la fête un festin.

La boutique Pierre Robitaille inc.
Carré d'Youville, 694 0262 / Place Ste-Foy, 653 7260

Inqlis

"OPERATION 105"

105 JOURS POUR PAYER

Inqlis et Claude Sioui MEUBLES ENR.

COMBLANT TOUS VOS DESIRS ET MEME D'AVANTAGE !

Inqlis



LAVE-VAISSELLE INGLIS E 330 000

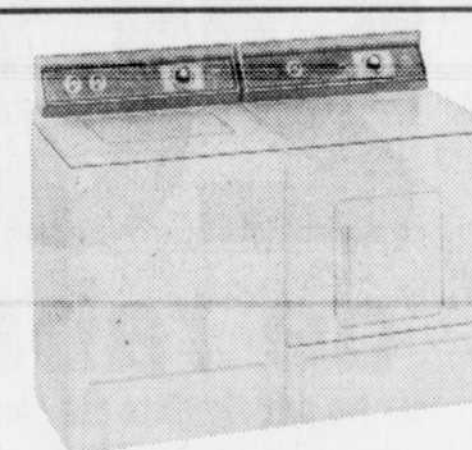
- modèle encastré • 2 vitesses lavage/rinçage
- 3 cycles automatiques • isolation insonorisante
- assainisseur • filtre auto-nettoyeur • panier à argenterie • distributeurs de détergent et de conditionneur de rinçage

\$329⁰⁰

LAVE-VAISSELLE INGLIS E 320 060

- modèle mobile • 2 vitesses de lavage/rinçage • 3 cycles automatiques • isolation insonorisante • assainisseur • filtre auto-nettoyeur • dessus réversible pour dépeçage • panier à argenterie • distributeur de détergent et de conditionneur de rinçage

\$359⁰⁰



LESSIVEUSE ET SECHEUSE STERLING

LESSIVEUSE # ED46000 - ED56000

- 2 vitesses de lavage et essorage • 5 cycles (nouveau cycle tricot inclus) • 5 réglages de température d'eau • réglage variable du niveau d'eau • refroidissement pour pressage permanent • filtre à charpie auto-nettoyeur etc...

\$658⁰⁰ la paire en blanc

SECHEUSE # ED86000

- réglage automatique du degré de séchage • 3 cycles • 2 automatiques et 1 chronométré • 5 réglages de température • grille de séchage par culbutage • lampe intérieure dans tambour • bouton de sûreté pour mise en marche • filtre à charpie etc...

(Jaune or: \$20.00 de plus la paire)



CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE 30" STERLING

- 2 éléments amovibles de 8" et 6"
- minuterie automatique du four • prise de courant chronométrée • porte du four amovible • éclairage fluorescent pleine largeur • grande vitre du four • rôtisserie • base permettant le balayage etc...

\$309⁰⁰ or: \$319.00

REFRIGÉRATEUR SANS GIVRE STERLING

Modèle FT 5600 — 15.1 PI.CU.

- congélateur: cap. 140 lb • tablette à la grandeur • 2 tiroirs à glace etc...
- réfrigérateur: 11.1 pi.cu. • demi-tablettes réglables • deux légumiers en acier émaillé porcelaine • grand tiroir à viande • casier à oeufs sur la porte • conditionneur à beurre etc...

\$479⁰⁰ en blanc (modèle FT 7600, 17 pi.cu. \$529.00 en blanc) Couleur or: \$10.00 de plus



VILLAGE HURON - 842-4824 — 842-1994

UTILISEZ NOTRE PLAN DE FINANCEMENT - OUVERT CE SOIR, OUVERT TOUS LES SOIRS

Bonne Valeur BV

Best Value

AVCO

master charge

CHARGEX

OPERATION MEUBLACTION

Participez au tirage d'un **GROS LOT DE \$10,000** DES MARCHANDS B.V.

Injonction limitant le piquetage chez SICO

Une injonction provisoire a été émise, hier soir, par le juge Maurice Jacques, de la cour supérieure, dans le but de limiter à cinq le nombre des piqueteurs autorisés à manifester devant chacune des entrées de la compagnie SICO Inc., c'est-à-dire celles de l'av. Yves-Montreuil et du boul. Sainte-Anne, à Beauport.

Cette injonction émise après que les parties, tant patronale que syndicale, aient eu l'opportunité de faire valoir leur point de vue, n'aura un effet que de courte durée. C'est en effet demain, mercredi, qu'elles devront de nouveau revenir devant la cour supérieure, au stade de la présentation d'une demande d'injonction interlocutoire.

La compagnie s'était

adressée à la cour supérieure jeudi soir pour solliciter la présente demande d'injonction provisoire. Le juge Georges-René Fournier avait toutefois cru opportun d'ordonner la signification de la requête au syndicat des employés, la déclarant présente le 31 mai.

Le juge Jacques a limité hier à cinq le nombre des piqueteurs postés devant les entrées. Les grévistes se sont, en plus, vus enjoindre l'ordre de ne pas poser d'actes d'obstruction, de vandalisme, de menaces ou d'intimidations...

La compagnie Sico Inc. s'est vue, pour sa part, obligée de verser un cautionnement de \$500 pour garantir le sérieux de son recours en injonction.

Vol à main armée

Après une fin de semaine assez calme au point de vue de vols, la police de Québec a enregistré un hold-up, hier, vers midi et quarante-cinq minutes.

La plainte venait de la succursale de la firme Laurentide Finance Co., située au 336 rue de la Couronne. Elle précisait que deux "cagouillards", armés d'un fusil tronçonné, avaient ligoté le seul employé qui se trouvait dans le bureau sur l'heure du midi et qu'ils avaient rafflé environ \$50.

C'est le gérant qui a libéré son employé en revenant de diner. Le vol remontait déjà à plusieurs minutes.

Parmi les vols de la fin de semaine, il y en a eu à la polyvalente de Neufchâtel, vol de 33 disques estimés à \$300, et dans cinq commerces. Le plus élevé s'est pro-

duit chez André Jobin Inc., au 541 boulevard Charest, où une somme de \$950 est disparue.

Par ailleurs, au sein des nombreuses arrestations pour différents motifs effectuées, en fin de semaine, se remarque celle de deux adolescents âgés de 13 ans pour le vol d'un sac à main, en face du 1588 boulevard Saint-Cyrille ouest.

Incendies forestiers

Quatorze incendies forestiers étaient en activité au Québec, hier soir, mais 13 étaient considérés comme maîtrisés.

Le ministère des Terres et Forêts estime que ces feux ont atteint une superficie de quelque 399 acres de boisées.



La Beauce

Le lancement officiel du Conseil économique de Beauce, organisme qui remplace la Commission industrielle de Saint-Georges, se fera le vendredi 11 juin en présence de ceux qui sont intéressés au développement économique de la Beauce et de représentants des ministères concernés.

L'Amiante

La constitutionnalité de la Loi 23 étant l'objet de débats devant les tribunaux, la comparution du Syndicat des enseignants de l'Amiante (CEQ) et du Syndicat des professeurs des CEGEP de Thetford (CSN) devant la cour des sessions de la paix, a été reportée au 6 juillet. Ces syndicats sont accusés d'avoir désobéi à la Loi 23 qui interdisait tout arrêt de travail dans le monde de l'enseignement.

La Rive-Sud

M. Georges Massicotte, député du comté de Lotbinière, annonce que le Conseil des ministres a décidé d'aider les victi-

mes d'inondations qui sont survenues au Québec depuis le début de l'année. Il a précisé que les municipalités de Leclercville, Fortierville, Saint-Patrice-de-Beaurivage, Saint-Louis-de-Blandford et Val-Alain ont été désignées par arrêté en conseil à recevoir l'aide du gouvernement.

Le Grand-Portage

Se disant brimée dans ses droits les plus légitimes, la Télévision communautaire de Rivière-du-Loup Inc. (TVCR) a soumis au Protecteur du citoyen du Québec le dossier d'une subvention de \$6,000 qui devait lui être accordée par le ministère des Communications, conformément à la recommandation d'un jury, mais qui lui a quand même été refusée, par suite de l'objection du député libéral Paul Lafrance. L'enquête doit déterminer si la procédure administrative a été suivie, en ce cas.

La Gaspésie

Le colonel Jean-B. Rifou, âgé de 47 ans, de

Cap-des-Rosiers, Gaspé, sera promu en août prochain au grade de brigadier-général et nommé commandant de la base des forces canadiennes de Montréal. Le colonel Rifou s'est enrôlé dans la milice de l'Armée canadienne en 1942, avant d'entrer dans la force régulière en 1951. Après sa formation d'officier, il est affecté au Royal 22e Régiment et occupe au

sein du 3e Bataillon, une série de postes administratifs et opérationnels au Québec, en Corée et en Allemagne, entre 1952 et 1959.

La Côte-Nord

Quatre administrateurs, dont le président de l'Association touristique régionale Manicouagan, M. Raymond Michaud, ont récemment remis leurs dé-

missions en évoquant des raisons personnelles. Cette association vise à promouvoir l'industrie touristique vers la Côte-Nord, principalement vers Baie-Comeau-Hauterive.

Charlevoix

L'année 1976 marque le centenaire du couvent de La Malbaie et l'arrivée des Soeurs de la Charité

de Québec. Cet anniversaire sera marqué le 10 octobre prochain par des cérémonies spéciales. Anciennes et anciens sont cordialement invités à venir célébrer ce grand événement et sont priés de faire parvenir leurs noms et adresses au comité du centenaire B.P. 53, La Malbaie. Le comité formé pour ce centenaire est sous la présidence de Mlle Thérèse Rochette.



Attrait touristique

On parle souvent du circuit touristique de Portneuf qui devrait se réaliser dans les prochaines années. Nul doute que dans l'inventaire des endroits à visiter dans cette région figurera en premier plan les rapides de la Jacques-Cartier, au pont Dery, à Pont-Rouge. Attrait touristique, s'il en est un, qui ne demande qu'à être exploité.

CENTRE-VILLE



Daquet

PLACE LAURIER

PLUS PRÈS DE VOUS...



20%

de rabais

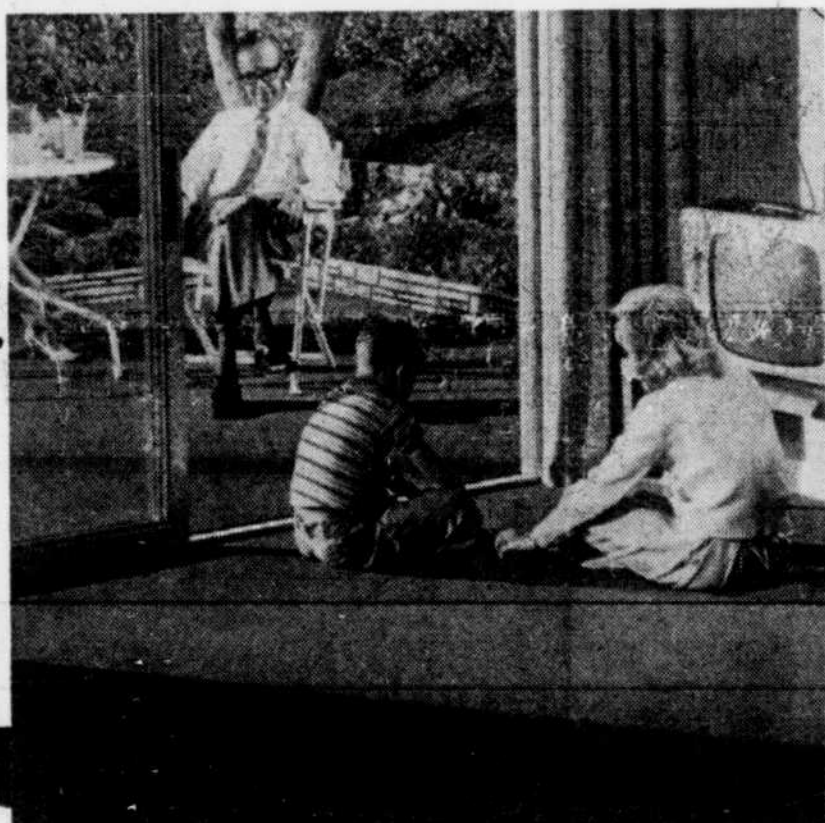
sur les prix réguliers des stores DRACO de qualité "de luxe" listés ci-dessous

Les stores Draco vous apportent ce brin d'intimité que vous souhaitez et ils le font joliment. Demandez les modèles avec ou sans frange.

Si vous songez maintenant à votre ménage du printemps ou à un déménagement, c'est l'occasion de vous prévaloir de ces stores avec l'escompte de 20%.

DELUXE blanc - fibre de verre avec aluminium, à l'épreuve de la lumière, avec isolant Thermoban.

	Largeurs							
	28 1/4"	31 1/4"	37 1/4"	43 1/4"	49 1/4"	55 1/4"	64 1/4"	73 1/4"
Bordure unie								
Long. 58"	10.40							
Long. 70"	11.40	11.40	11.40	13.65	16.70	18.95	34.00	38.90
Frang. festonnée								
Long. 58"	14.30							
Long. 70"	15.20	15.20	15.20	18.25	21.95	25.00	40.50	46.20
Long. 82"				16.70	19.60	23.55	26.95	



Tapis Ozite uni intérieur-extérieur

En fibre Vectra offrant une grande résistance aux taches et à la décoloration. Facilité d'entretien. Facile à poser et c'est le tapis que vous pouvez poser aux endroits très fréquentés. Vert, rouge, brun, saphir, or, olive. Largeur de 12 pieds.

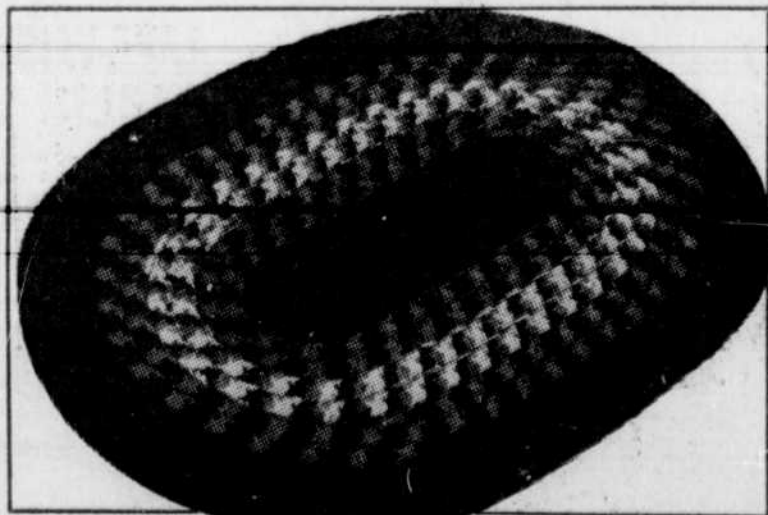
Pour l'extérieur

Pour l'intérieur sur base de caoutchouc.

7⁵⁰
ver. car.

5⁵⁰
ver. car.

R. 21, 4e, Centre-Ville et r. 821, Place Laurier 2e.



Tapis tressé

Un complément à votre boudoir, chalet, sous-sol de style colonial ou canadien. Ce tapis est fait de 99% de fil de nylon et 1% fibre synthétique entièrement lavable. Réversibles dans les riches tons de rouge, brun, or, avocat, rouille.

Dim.: 5'6" x 8'6"

Dim.: 8'6" x 11'6"

39⁹⁵

79⁹⁵

R. 20, 4e, Centre-Ville et r. 820, Place Laurier 2e. SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS. R. 21, 4e, Centre-Ville et r. 821, Place Laurier 2e.

TRUSS (FERMES DE TOIT) MAISONS EN
ARMOIRES DE CUISINE PIÈCES COMPOSANTES
BOLDUCO

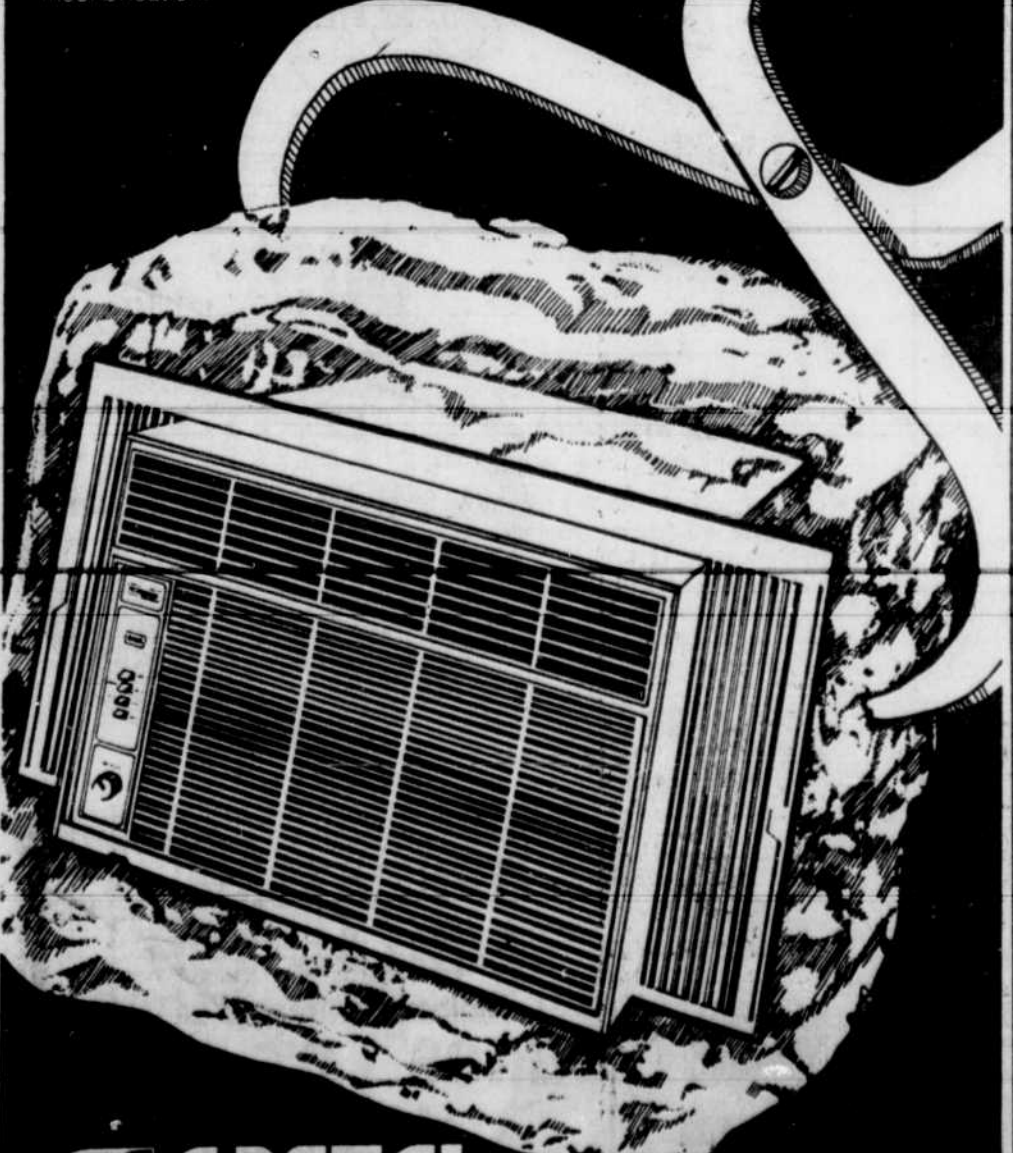
VAL ALAIN - CTE LOTBINIERE, QUE, G6S 3H0 - (418) 744-3344

POUR DE L'AIR FRAIS,
APPELEZ

688-8110*

« Climatiseurs de fenêtre ».
Caractéristiques de luxe et prix raisonnable.

Thermostat automatique. Filtre amovible et lavable.
Fini antirouille. Contrôles de diffusion,
direction et température de l'air.
Insonorisation.



castel
CANADIAN IMPORT

345 RUE FORTIN VANIER, QUÉBEC, G1M 1B2 TEL. (418) 688-8110
* 130, ST GERMAIN EST, QUÉBEC, G5L 1A8 TEL. (418) 723-5815

ameublements
Tanguay
INC.

"Le Maître du Confort"
style convenant à tous les
décors.



PRIX
SPECIAUX
à l'occasion de la
**FÊTE
DES
PÈRES**

Nous
avons un
vaste choix de
plus de

**145
FAUTEUILS
LA-
Z-
BOY**

Vaste choix de
COULEURS
ET DE TISSUS

**LIVRAISON
IMMEDIATE**

ameublements
Tanguay
INC.

LEVIS
Place Tanguay, Rond-Point de Lévis
833-4511

BEAUPORT
535, BOUL. STE-ANNE
(à côté de la Dame Blanche)
667-6282

LA-Z-BOY®
FÊTE DES PÈRES
VENTE



Les fauteuils La-Z-Boy sont offerts
en tissu Chatham tissé de 100% Soft
Nylon Dupont et traité Scotchguard.



Printed in U.S.A.

LA-Z-BOY®
FÊTE DES PÈRES
VENTE



la télévision

Le Kammans à la France et un vibrant hommage posthume

Créé en 1973 dans le but d'encourager la production et la présentation d'œuvres dramatiques de langue française à la télévision, le prix Louis-Philippe Kamman semble être l'affaire de la France et de la Belgique.

La télévision française obtient pour la deuxième fois en trois ans ce trophée assorti d'un cachet de \$6.000, à la suite de la présentation d'"Une Place Forte", de Pierre Moustier, pièce qui m'a semblé incontestablement la meilleure du Mois francophone 1976.

A l'époque j'écrivais que la France serait difficile à battre avec cette dramatique vraiment populaire, moderne, simple, qui se regar-

Mais pour le reste, quelle horreur! Les comédiens n'entraient pas du tout dans la peau de ces personnages complexes, fatigués et fatigants, imaginés d'avantage pour un public sélect que pour la masse de la télévision. Marie-Claire Blais, ça se lit bien mais ça se voit mal!

Depuis le temps que la compétition Kamman existe, Radio-Canada devrait savoir que les jurys ne sélectionnent que les pièces simples auxquelles les téléviseurs peuvent s'identifier très rapidement, moins comme amateurs de théâtre qu'à titre de consommateurs de télé.

Or, avec "L'Océan", Radio-Canada accouche de sa troisième

ou d'un Pierre Dagenais qui ont vu naître la grande comédienne. Qu'à cela ne tienne, les témoignages émouvants des Marcel Dubé et Gilles Pelletier, le portrait-synthèse que brosse le comédien Guy Provost, étaient d'une rare éloquence.

Dubé évoquait la folie de l'art de Denise Pelletier, l'odeur des lilas ("Le temps des lilas") qui se dégageait du cortège, souhaitait la naissance, dans 20 ans, d'une brillante comédienne qui pourrait jouer la "Divine Denise" aussi bien que Denise Pelletier joua "La Divine Sarah".

Que dire de Pelletier, sinon qu'il parlait avec sa chair. "Pour moi, c'était MA sœur. Nos relations n'ont jamais cessé d'être celles de deux enfants, dans les joies comme dans les disputes. Une femme, on peut en faire son épouse, sa maîtresse. Une sœur, on ne peut s'en faire une. Encore moins quand il s'agit d'une Denise..."

Guy Provost a vécu cinq ans en tant que mari de "France Joyal", dans le téléroman "Mont-Joy". Ce personnage qu'elle incarnait, dit-il, peut la dépendre assez bien: "généreuse, bonne, intempestive et possessive, comme tous les êtres passionnés qui aiment passionnément les êtres et les choses..."

Parmi les témoignages que l'émission ne nous donnait pas, il s'en trouve un que j'ai lu dans un journal de fin de semaine et qui est signé Lise Payette. Donnant ses impressions à la suite d'une interview que Denise Pelletier lui accordait à son "talk show", Mme Payette écrit:

"C'est étrange. Peut-être nous disait-elle au revoir. Moi j'ai une inquiétude. Lui avons-nous assez dit quand elle était là, qu'elle était la plus grande? Ou sommes-nous trop tard?"

(Parlant de Lise Payette, elle devrait animer "La Question". L'automne prochain. A la dernière de "Lise Lib", hier soir, la tigresse a réussi à faire dire à Rodrigue Biron, nouveau chef de l'UN: "Des défauts? Il faudrait que je m'en trouve un, d'abord". Comme dirait l'autre: "Je suis humble et je m'en vante". N'est-ce pas le pire défaut en politique?)

production austère, après "Un arbre chargé d'oiseaux", l'an dernier, et "Millionnaire à Froid", en 1974. Grâce à des scénarios plus sociologiques, la France et la Belgique demeurent très près de l'auditoire-cible et gagnent!

Ma foi, je crois sans exagérer que la télé d'Etat aurait eu plus de succès en soumettant aux télé francophones son "Hommage à Denise Pelletier". Car cette émission de Louis-Georges Carrier, dimanche soir, avec ou sans les larmes inhérentes à un éloge posthume, était au coin de la chaleur, de l'espoir, en des temps difficiles pour la société et la télévision qui la reflète.

Assemblée rapidement — Denise Pelletier décédait la semaine dernière — ce portrait mariait bien les commentaires d'amis et le savoir-faire de "La grande Pelletier". Carrier a simplement oublié, dans sa hâte, d'identifier certains extraits d'archives et quelques visages moins connus de l'ensemble du public (le réalisateur Paul Blouin, par exemple).

J'aurais apprécié, en outre, les commentaires d'un Emile Legault



Jacques dumais
radio et télévision

dit comme un téléroman format "giant", nerveux et truffé de magnifiques images des Alpes.

Les jurys du Canada, de la Belgique et de la Suisse, ont également été séduits par cette production puisqu'ils lui accordaient la palme au cours de la journée, hier. Chacun des pays participants, on le sait, a un jury de cinq citoyens dont le vote exclut la pièce choisie par sa télévision nationale.

C'est ainsi que le jury canadien dont faisait partie le journaliste Louise Cousineau, l'homme de théâtre, Jean-Louis Roux et le conseiller du premier ministre Trudeau, Pierre Juneau, n'avait rien à dire dans le cas de la pièce "L'Océan", de Marie-Claire Blais, celle qu'on nous présentait vendredi soir dernier.

Et je me demande bien ce qu'ils lui auraient trouvé, sinon qu'elle fut un peu moins ennuysée que "Le Bunker", de la Suisse, production vue une semaine plus tôt. La présence très marginale de feu Paul Dupuis piquait la curiosité, de même que ces trop timides images de Tadoussac, l'un des plus beaux coins du Québec.

télé-choix

• A 18h30, à Radio-Québec, A même la vie. Les jeunes disent ce qu'ils pensent de l'école "libertaire".

• A 19h30, à la même antenne, Si on s'y mettait. L'atelier de réalisation graphique de Québec.

• A 20h, à la même antenne, L'Age de la parole. Sidbec-

Dosco, un exemple de planification en français.

• A 20h30, au onze, Erreurs Judiciaires. Un cycliste fausement convaincu d'avoir violé et poignardé la fille du brigadier.

• A 21h, à Télé-5, Finlay & Company. Début d'une série estivale où Mary Lou Finlay

trace le portrait de Canadiens connus comme Joe Clark, etc.

• A la même heure, à CBV-FM, Documents. De Matane, les sculpteurs du Québec.

• A 21h30, au onze, Le 60. Dossier sur la langue française au Québec.

• A 23h, à CKRL-MF, Gros Plan-chansons sur trois illustres inconnus du rock américain des années '60: Insect Trust, Peter Yvers Band, Dennis Oliveri.

• A 23h05, à Télé-4 Dialogue, la tribune téléphonique avec André Arthur.

AVIS PUBLIC

La Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec

tient à informer toute la population du Québec de faire preuve de prudence lorsque son état de santé nécessite des traitements de physiothérapie.

Il est dans l'intérêt de la population de toujours vérifier si la personne qui exerce la physiothérapie est réellement physiothérapeute, membre de la Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec.

Le physiothérapeute possède une formation universitaire et fait partie des professionnels de la santé. Il exerce sa profession en posant tout acte thérapeutique ayant pour objet d'obtenir le rendement fonctionnel maximal d'une personne par des exercices physiques, par la thérapie manuelle ou par l'utilisation de moyens physiques tels que l'électrothérapie ou l'hydrothérapie. (Article 37 n du Code des professions).

Malheureusement, la loi actuelle relative à la physiothérapie tolère que les traitements de physiothérapie puissent être donnés par des "non-

physiothérapeutes". On retrouve tant dans les hôpitaux que les cliniques privées des "aides" physiothérapeutes qui posent des actes thérapeutiques à l'insu du patient, sans compter les nombreux charlatans et imposteurs qui réussissent à s'infiltrer dans le domaine de la physiothérapie.

Nous invitons donc la population à ne pas hésiter à informer la Corporation professionnelle des physiothérapeutes lorsqu'elle se rend compte que des personnes sans qualification reconnue exercent la physiothérapie.

Conformément au Code des professions, articles 23 et 12, chaque corporation professionnelle a pour principale fonction d'assurer la protection du public.

Pour de plus amples informations ou pour déposer une plainte, prière de communiquer avec la:

Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec

1440 ouest, rue Sainte-Catherine, Suite 420
Montréal, Québec H3G 1R8
Téléphone: 861-7939

André Audy, président
Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec.

horaire

Comprenant également les postes transmis par câble. De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (N.B.) Emission Noir et Blanc. Source d'information: Office des Communications Sociales

(4) Québec CFCM-TV
(5) Québec CKMI-TV
(11) Québec CBVT

(3) Burlington WCAX-TV
(9) TCQ
(Télé-câble de Québec)

(7) Sherbrooke CHTL-TV
(8) Mt. Washington WMTW-TV
diffusé au 13

(10) Montréal CFTM-TV
(12) Montréal CFCF-TV

(13) Trois-Rivières CKTM-TV et
TCQ
Diffusés au 9

(15) CIVQ (UHF Radio Québec)
(3) Burlington WCAX-TV
diffusé au 7

MARDI 1er JUIN 1976

18.00
3 Channel 3 News Hour
4-7-10 Parle, parle, jase jase.
5 Around the City with Bob
11 Ce Soir
12 Pulse
R-Q. Rythmes. Anim. Jean-Louis Bédard. — Chants et danses des Iles Philippines.

20.00
3 The Bugs Bunny - Road Runner Show
4 Auto Patrouille
5 On the Evidence
7-10 Les arpentés verts
8 Happy Days
11-13 La p'tite semaine
R-Q. L'Age de la parole. Anim. Ariane Emond et Pierre Bonenfant. — Un exemple de planification en français: la compagnie Sidbec-Dosco.

20.30
3 Good Times
4 Monsieur Country. Claude Parry
7-10 Les découvertes du 10
8 Laverne and Shirley
11-13 Erreurs judiciaires
12 John Allan Cameron

22.00
3-12 Switch
4-7-10 Qui dit vrai
5 Charlie Pride in Concert (special)
8 The Rookies
22.30
4-7-10 Les nouvelles TVA
11-13 Le téléjournal
11 Nouvelles du sport et météo
13
13 Le 13 vous informe
23.00
3 Channel 3 Night Beat
4 Monsieur Météo
5-8-12 News
7 Informa 7
10 La couleur du temps
11 Ainsi va la vie
13 Ciné-Soir. "Les mariés de l'an deux". Fr. 1971. Aventures de J.P. Rappeneau avec Jean-Paul Belmondo, Marlène Jobert et Michel Auclair. — Après avoir fait fortune en Amérique, un homme rentre en France en 1792. Pour obtenir le divorce de son épouse.

23.00
3-12 Switch
4-7-10 Qui dit vrai
5 Charlie Pride in Concert (special)
8 The Rookies
22.30
4-7-10 Les nouvelles TVA
11-13 Le téléjournal
11 Nouvelles du sport et météo
13
13 Le 13 vous informe
23.00
3 Channel 3 Night Beat
4 Monsieur Météo
5-8-12 News
7 Informa 7
10 La couleur du temps
11 Ainsi va la vie
13 Ciné-Soir. "Les mariés de l'an deux". Fr. 1971. Aventures de J.P. Rappeneau avec Jean-Paul Belmondo, Marlène Jobert et Michel Auclair. — Après avoir fait fortune en Amérique, un homme rentre en France en 1792. Pour obtenir le divorce de son épouse.

23.00
4 Dialogue
7-10 Sans Pantoufles. "Trappe". E-U. 1965. Drame de C. Reed avec Burt Lancaster, Gina Lollobrigida et Tony Curtis. — Une brune capiteuse sème la discorde dans un cirque.

23.20
12 Pulse
23.22
5 The Merv Griffin Show

23.30
3 Late Movie: "Whoever Slew Auntie Roo?". G.B. 1971. Drame de C. Harrington avec Shelley Winters, Mark Lester et Chloe Franks. — Une riche veuve invite pour Noël des enfants d'un orphelinat et s'attache à une fillette.

24.00
11 Cinéma: "Deuxième bureau contre inconnu". Fr. 1957. Drame d'espionnage de J. Stelli avec Frank Villard, Barbara Laage et Olivier Mathot. — Trois mots laissés sur un journal mettent la police sur la piste de trafiquants d'armes. N.B.

00.30
4 Musique Mare Legrand
00.52
5 Music with Mare Legrand
01.15
10 Le 10 vous informe

MERCREDI 2 JUIN 1976

06.00
12 University of the Air
06.30
12 The Trouble with Tracy
07.00
3 News
8 Good Morning, America
12 Canada A.M.
08.00
3 Captain Kangaroo
09.00
4 The Mike Douglas Show
8 Good Morning New England
12 Romper Room
09.15
5 Test Pattern & Music
09.24
5 Music with Mare Legrand
09.30
5 Summer Schools
12 Kareen's Yoga
09.45
7 Dessins animés
10 Bienvenue CFTM
10.00
3 The Price is Right
4 Mire et Musique
5 The Friendly Giant
7-10 A la bonne heure
12 The Community
10.09
4 Musique Mare Legrand
10.15
4 Dessins animés
5 Mon ami
11-13 En mouvement
10.25
12 Take Kerr
10.30
4 Au bout du fil
5 Mr. Dressup
12 The Mike Douglas Show
11-13 Tuktu
10.45
12 McGowan & Co.
11-13 La souris verte
11.00
3 Gambit
5 Sesame Street

11-13 Conseil Express
12 The Joyce Davidson Show
11.30
3 Love of Life
4 Dessins animés
7-10 Fanfan Dédé
8 Happy Days
11 La grande aventure
12 The Art of Cooking
13 Midi-soleil
11.45
4 Monsieur Météo
11.50
4 Les informations
11.55
3 News
12.00
3 The Young and the Restless
4 De tout de tous
5 The Bob McLean Show
7 Informa Block
8 Let's Make a Deal
10 Patof raconte
11 Docteur Doolittle
12 The Flintstones
12.30
3 Search for Tomorrow
7-10 Les tannants
8 All my Children
11-13 Des goûts, des formes et des couleurs
12 Matinee with George Balcan. "Lost in a Harem". E-U. 1944. Comédie de C. Riesner avec Bud Abbott, Lou Costello et Marilyn Maxwell. — Deux Américains viennent au secours d'un prince arabe dépossédé par son oncle. N.B.

12.55
5 News
13.00
3 One O'Clock News & Weather
4 Les tannants
5 Movie Time: "Passage West". E-U. 1951. Western de L.R. Foster avec John Wayne, Dennis O'Keefe et Arleen Whelan. — Des bandits évadés forcent un caravane d'émigrants à les accepter comme des leurs.
8 Ryan's Hope

13.10
3 Across the Fence
13.30
3 As the World Turns
7 Bonjour l'éto
8 Rhyme and Reason
10 Cine-Mécredi: "Meurtres à responsabilité limitée". E-U. 1954. Drame policier de F.F. Sears avec Dennis O'Keefe, Abbe Lane et Paul Stewart. — Un détective doit gagner la confiance de bandits pour prouver leur culpabilité. N.B.

13.35
11-13 Réseau soleil
14.00
4 Pour vous Mesdames
8 The \$20,000 Pyramid
14.30
3 The Guiding Light
4 Plein feu sur les arts
5 The Edge of Night
7 Théâtre des étoiles
8 Break the Bank
11-13 Cinéma: "Les six évadés". Pol. 1970. Film de P. Holb et B. Moravet avec Vlastimil Brodsky et Rolf Arndt. — Six prisonniers s'évadent d'une prison. Cinq d'entre eux meurent dans des circonstances tragiques.
12 What's the Good Word?
14.45
4 Cinéma: "Feux croisés". E-U. 1947. Drame policier de E. Dmytryk avec Robert Young, Robert Mitchum et Robert Ryan. — Soupçonné de meurtre, un homme cherche à découvrir le véritable assassin. N.B.

15.00
3 All in the Family
5 Take 30
7-10 Pour vous Mesdames
8 General Hospital
12 Another World
R-Q. A même la vie. Reprise de mardi 6h30 p.m.
4 La météo

13.10
3 Across the Fence
13.30
3 As the World Turns
7 Bonjour l'éto
8 Rhyme and Reason
10 Cine-Mécredi: "Meurtres à responsabilité limitée". E-U. 1954. Drame policier de F.F. Sears avec Dennis O'Keefe, Abbe Lane et Paul Stewart. — Un détective doit gagner la confiance de bandits pour prouver leur culpabilité. N.B.

13.35
11-13 Réseau soleil
14.00
4 Pour vous Mesdames
8 The \$20,000 Pyramid
14.30
3 The Guiding Light
4 Plein feu sur les arts
5 The Edge of Night
7 Théâtre des étoiles
8 Break the Bank
11-13 Cinéma: "Les six évadés". Pol. 1970. Film de P. Holb et B. Moravet avec Vlastimil Brodsky et Rolf Arndt. — Six prisonniers s'évadent d'une prison. Cinq d'entre eux meurent dans des circonstances tragiques.
12 What's the Good Word?
14.45
4 Cinéma: "Feux croisés". E-U. 1947. Drame policier de E. Dmytryk avec Robert Young, Robert Mitchum et Robert Ryan. — Soupçonné de meurtre, un homme cherche à découvrir le véritable assassin. N.B.

15.00
3 All in the Family
5 Take 30
7-10 Pour vous Mesdames
8 General Hospital
12 Another World
R-Q. A même la vie. Reprise de mardi 6h30 p.m.
4 La météo

15.30
3 Match Game
3 Celebrity Cooks
8 One Life to Live
R-Q. Un p'tit coup de coeur. Reprise de mardi 7h00 p.m.
16.00
3 Tattletales
3 The Forest Rangers
7-10 Patofville
8 Lassie
11-13 Sésame
12 Celebrity Dominoes
R-Q. Si on s'y mettait. Reprise de mardi 7h30 p.m.
16.15
4 Dessins animés
16.30
3 Ironside
4 En vacances avec Claudine
5 Mr. Dressup
7-10 Les cadets de la forêt
8 Superman
11-13 La fricassée
12 Definition
R-Q. Télé-Ressources. Reprise de mardi 8h30 p.m.
17.00
4 Joe 90
5 It's your Choice
7-10 Escadrille sous-marine
8 Batman
11 Jo Gaillard
12 It's your Move
13 Cinéma de 5 heures: "Le brigand". E-U. 1952. Aventures de P. Karlson avec Anthony Dexter, Jody Lawrence et Anthony Quinn. — Le cousin ambiteux d'un jeune roi tente de le supprimer pour régner à sa place.
17.30
3 The Beverly Hillbillies
4 Jinny
5 The Partridge Family
7-10 Fusée XL-5
12 The Price is Right
R-Q. La vie qu'on mène à l'Assemblée nationale. Reprise de mardi 9h30 p.m.
17.55
4 La météo

TÉLÉ-RESSOURCES
le mardi soir à 20h30

RADIO-QUEBEC
R-Q. Télé-Ressources. Anim.

Aujourd'hui, nous vous offrons plus qu'un grand hôtel



LaCité ouvre aujourd'hui ses portes. Bienvenue à un très grand hôtel.

L'hôtel Loews LaCité promet d'être un hôtel qui sort de l'ordinaire. Il fait partie de la chaîne internationale des grands hôtels Loews et possède déjà une tradition d'hospitalité et de service incomparables. De plus, nos prix sont probablement **moins élevés que ceux de tout autre hôtel de Montréal offrant des avantages semblables.** L'hôtel Loews LaCité est plus qu'un grand hôtel; il fait partie intégrante du plus récent complexe affaires/loisirs de Montréal. Vous aurez ainsi une foule d'avantages à deux pas: une galerie de plus de 100 boutiques, des piscines intérieure et extérieure, des courts de squash et de tennis, des saunas et des salles de gymnastique complètement équipées.

Les chambres et les suites de l'hôtel sont spacieuses et toutes climatisées. Vous bénéficierez aussi d'un choix d'excellents restaurants et de vastes salles de réunion.

L'hôtel Loews LaCité. Le tout nouvel hôtel de Montréal vous offre toute une tradition d'hospitalité.

Pour réserver ou obtenir des renseignements, appelez l'hôtel au (514) 288-6666, consultez votre agent de voyage ou appelez sans frais le service de réservations Loews (LRI) de votre région.

Et à Québec, c'est Le Concorde, cher ami! Vous jouirez d'une superbe vue sur les Plaines d'Abraham.



3625 avenue du Parc, Montréal (Québec) H2X 1Y2 Tél: (514) 288-6666

les arts

Les grands lauréats de Cannes

CANNES (AFP) — Martin Scorsese, qui vient d'obtenir la Palme d'or pour "Taxi Driver", n'est pas un inconnu à Cannes où il avait présenté "Mean Streets" en 1973 et "Alice n'est plus ici" en 1975.

Né en 1942, Martin Scorsese, d'origine italienne, avait d'abord voulu rentrer dans les ordres, puis, abandonnant cette idée, fit ses études à New York avant de se lancer dans le cinéma. Il gagne d'abord sa vie comme monteur et travaille notamment sur le célèbre document "Woodstock". "Mean Streets" le confirme ensuite comme un des jeunes cinéastes les plus doués de sa génération.

Ettore Scola, prix de la mise en scène pour son film "Affreux, sales et méchants", avec Nino Manfredi, est un des metteurs en scène les plus importants et les plus prolifiques du cinéma italien. Diplômé de droit, puis journaliste, il commence à écrire des scénarios en 1948. Il en a à son actif plus de 70. Ce n'est qu'en 1964 qu'il se lance dans la mise en scène. Il a réalisé treize films depuis.

Il y a deux mois, il avait obtenu le premier prix du film d'humour à Chamrousse, en France, pour "Nous nous sommes tant aimés".

Deux metteurs en scène de la sensibilité et de l'intimité ont été récompensés par le prix spécial du jury ex aequo: Eric Rohmer qui représente l'Allemagne fédérale pour la "Marquise de O" et Carlos Saura (Espagne) pour "Cria Cuervos".

Né en 1920, professeur de lettres, critique, Rohmer est un des metteurs en scène les plus réservés du cinéma français. Auteur de nombreux courts métrages, il est surtout connu pour ses six films intitulés "Les contes moraux (1963-1973)" dont les plus célèbres sont "Ma nuit chez Maud", "Le genou de Claire", et "L'amour l'après-midi".

Carlos Saura est un habitué du Festival de Cannes et "Cria Cuervos" est son quatrième film présenté en compétition officielle, après "Los Gofos" (1960), "Ana y Los Lobos" (1973) "La cousine Angélique", prix du jury en 1974. Saura, marié à Geraldine Chaplin, est considéré actuellement comme le plus grand metteur en scène espagnol.

C'est une actrice hongroise à son zénith, Mari Torosik et

une jeune actrice française Dominique Sanda qui ont été récompensées ex aequo par le prix de l'interprétation féminine.

Mari Torosik a débuté à l'écran en 1955 avec "Un petit carrousel de fête" présenté à Cannes l'année suivante. Depuis elle n'a cessé de tourner (40 films) et de jouer au théâtre. On l'a souvent vue à Cannes, notamment dans "Jeu de chat" de Laroby Nark et "Pour Electre" de Jancso (1975). Le metteur en scène du film qui lui vaut le prix d'interprétation est son mari, Gyulia Maar "Ou êtes vous Mme Dery".

Depuis 1967 où elle a été l'interprète d'"Une femme douce" de Robert Bresson, Dominique Sanda, "La Garbo française", n'a cessé de tourner avec les metteurs en scène les plus prestigieux: Bertolucci, John Huston, Vittorio de Sica, Visconti...

Cette année, on l'a vue à Cannes dans deux films italiens "L'héritage" de Bolognini, qui lui vaut son prix et dans "1.900" de Bernardo Bertolucci.

Jose Luiz Gomez, prix d'interprétation masculine, dans "Pascual Duarte" de Ricardo Franco, est le seul inconnu de ce palmarès.

Né en 1940, il a étudié le théâtre à Paris et surtout en Allemagne fédérale. Il est surtout connu comme metteur en scène et acteur de théâtre.

Le prix de la Fipresci (Fédération internationale de la presse cinématographique) a été attribué à deux films ouest-allemands: "Au fil du temps" de Winwenders, présenté hors compétition, et "Ferdinand Darske", d'Alexander Kulge.

Le prix oecuménique n'a pas été attribué. En effet le jury de ce prix a estimé que "Le Festival 1976 a été marqué par des films graves et désespérés dont certains reflètent une rare violence". "Nous craignons que la violence réponde à la violence et qu'au lieu d'être dénonciatrice celle-ci conduise notre société à une escalade", a-t-il ajouté.

Enfin, "dans l'espoir que cesse la pratique des films présentés hors compétition", les principaux critiques réunis à Cannes sous l'égide du film français ont attribué le prix du meilleur film hors compétition à "Cadavres exquis" de Francisco Rosi.



Dominique Sanda a partagé le prix d'interprétation féminine avec Mari Torosik à Cannes.

Un premier Grand Prix Canada du disque classique

L'Académie canadienne du disque classique, initiative d'André Perrault de Saint-Hyacinthe, vient de décerner son premier Grand Prix. La distinction est allée à "La Stravaganza" de Vivaldi, dans l'interprétation de l'Academy of St. Martin-in-the-Fields dirigé par Neville Marriner, parue sous l'étiquette Argo.

Parmi une sélection de disques distribués au Canada au cours de 1975 qui lui avait été soumise, le jury a décerné le plus grand nombre de points à cet enregistrement, en tenant compte aussi bien de l'interprétation, de la prise de son, du pressage que de la gravure et de la présentation.

La compagnie Argo se voit ainsi autoriser à apposer le sigle officiel du Grand Prix Canada 1976 du disque classique sur tous les coffrets contenant "La Stravaganza" de Vivaldi.

Pour ce premier concours, le jury, de huit membres, se composait comme suit: Jim Coward, de la CBC à Montréal; Eugene C. Cramer, du département de Musique de l'université de Calgary; Hugh Davidson, directeur du département de la musique au Conseil des arts d'Ottawa; Peter Fletcher, président de la faculté de Musique de l'université



La compagnie Argo pourra afficher ce sigle officiel sur tous les coffrets de la version de Marriner de "La Stravaganza" de Vivaldi.

Dalhousie d'Halifax; Clyde Gilmour, critique musical au CBC Toronto et au Toronto Star; Claude Gingras, critique musical à La Presse de Montréal; Robert B. Morris, directeur de la faculté de Musique de l'université de Vancouver; Huguette Paré, réalisatrice à Radio-Canada, Montréal.

La publicité vous permet de comparer

LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITÉ AU CANADA

EN L'AN 2000, LE DELIT DE FUITE N'EST PLUS UN CRIME, C'EST LE SPORT NATIONAL!



LA COURSE DE LA MORT
Aussi: Telly (KOJAK) Savalos dans "LES BRUTES DANS LA VILLE".
"La Course" 1.10, 4.00, 6.45 et 9.30. "Les Brutes" 2.30, 5.20, 8.10.
CANARDIERE STATIONNEMENT GRATUIT
Galeries Canardière, Boul. Ste-Anne, 661-8575

LA SUEDE présente 3e SEM. 18 ANS Adultes
LES VOYEURS
un film à voir absolument à deux... même avec sa femme!
c'est bon pour la santé!
COULEUR
Les Voyeurs: 1.15 - 4.00 - 6.45 - 9.30
C'est bon: 2.30 - 5.15 - 8.00
MIDI-MINUIT 252 ST-JOSEPH EST 522-2828
ALOUETTE 2500 LAURIER, 400 ST-ROD 636-0592
C'est bon: 1.15 - 4.00 - 6.45 - 9.30
Les Voyeurs: 2.40 - 5.25 - 8.10

LA ROUTE DE LA VIOLENCE
CHARLES BRONSON **LE BAGARREUR**
un film en couleur
LE PARISIEN LE BAGARREUR: 1.10 - 4.00 - 6.45 - 9.30
LE B. L. A. VIOLENCE: 2.45 - 5.35 - 8.25
ST-RODUALD: LA ROUTE: 5.10 - 8.00
LE BAGARREUR: 7.30
CINEMA DE PARIS 654 0801 17 rue de l'Église 639-6553
CINEMA PIGALLE A THEFTORD MINES CINEPARC DE LA COLLINE CINEPARC MONTMAGNY CINEPARC BEAUPORT 2

LES TRAGIQUES ÉVÉNEMENTS DU PUTSCH CHILIEN POUR TOUS
IL PLEUT SUR SANTIAGO
un film de HELVIO SOTO JEAN-LOUIS TRINTIGNANT ANNIE GIRARDOT
BIJOU 15 chemin Ste-Foy 522-7956
Rep. complète: 7.00, 9.10, DIM.: 8.35
Rep. complète: 1.30, 3.55, 6.20, 8.35

ELLE NE RECULE DEVANT RIEN... 18 ANS Adultes
sex dangereux
L'ESSAYEUSE
L'ESSAYEUSE: 1.30, 4.20, 7.05, 9.50 SEXE
DANGEREUX: 2.55, 5.20, 8.30
315 rue St-Joseph 525-9724
LE PIGALLE

UN GÉNIE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE PLUS
TERENCE HILL ROBERT CHARLEBOIS
SERGIO LEONE
NON NON EST PERSONNE
DAMIANO DAMIANI
LIDO

CINÉMAS UNIS
Votre guide des meilleurs Films 14 ANS
ROBERT REDFORD / FAYE DUNAWAY
CLIFF ROBERTSON / MAX VON SYDOW
3 JOURS DU CONDOR
LAURENCE
2e Film: Brigade du Texas
1844 St-Avenue 523-5050
Horaire: 7h.15; Concl.: 9h.00 p.m.

L'UN D'EUX VOLE L'UN D'EUX TUE L'UN D'EUX MEURT POUR TOUS
MARLON BRANDO JACK BRANDO NICHOLSON
"THE MISSOURI BREAKS"
Laissez-passer et Cartes de l'Age d'Or non valable
CINEMA 2 PLACE QUÉBEC 525-4524
-ça va? -oui, ça va... POUR TOUS

Cousin Cousine
un drôle de cinéma!
2e Sem. 14 ANS Adultes
CINEMA 1 PLACE QUÉBEC 525-4524
Horaire: 7h.15 et 9h.15 p.m.

ANNIE GIRARDOT 14 ANS Adultes
FRANCINE GRIMALDI - CBF BONJOUR
Une histoire vraie. un film à la fois humain et bouleversant. Annie Girardot est sublime. Un conseil: apportez vos Kleenex...
SERGE LAPRADE CKAC
Docteur Françoise Gailland - est une cure de santé. Il faut le voir!
DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND
un film de JEAN LOUIS BERTOLUCCI avec FRANCIS PERRIER - JEAN PIERRE CASSEL
EMPIRE 24 DE LA FABRIQUE 492-2190
Horaire: Rep. compl.: 12.45 - 4.15 - 7.45 p.m.
9e Sem. à Québec!

UN ÉVÉNEMENT IMPORTANT! 18 ANS Adultes
EXHIBITION 2e Sem.
Il plaira aux femmes autant qu'aux hommes; il donne des idées pour l'esprit aussi bien que pour la fantaisie érotique.
Silvia Feldman
HUMAN BEHAVIOR MAGAZINE
un film de JEAN-FRANÇOIS DAVY avec CLAUDINE BECCARIE couleur
CANADIEN 2700 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER 656-8923
Horaire: 7h. et 9h. p.m.

LES MILLE ET UNE PERVERSIONS DE FELICIA 18 ANS Adultes
un film de MAX PECAS

...ou sont passées les jeunes filles en fleurs COULEURS
un film de JEAN DESVILLES avec FRANÇOISE PREVOST
CHAMPLAIN PLACE STE-FAY 656-0592
Horaire: 12.45 - 4.20 - 7.55 p.m.
2e Sem.

L'agression 18 ANS Adultes
Catherine Deneuve
Jean-Louis Trintignant
Un film de Gérard Pires
avec participation et musique de Robert Charlebois
2e Film "O'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule..." 2e Sem.
CAPITOL 972 ST-JEAN 694-0906
Horaire: L'agression: 2.45 - 5.55 - 9.20. C'est pas... 1.00 - 4.25 - 7.40 p.m.

Le CINE-PARC DE LA COLLINE MAINTENANT SOUS L'ADMINISTRATION des CINE-PARCS BEAUPORT
NOUVELLE PROGRAMMATION - RÉAMÉNAGEMENT DU RESTAURANT - SERVICE AMÉLIORÉ!
VOUS SEREZ AU COEUR DE L'ACTION! 14 ANS Adultes
2e sem VOUS AUREZ LE CHOC DE VOTRE VIE! UNE EXPÉRIENCE DE CINÉMA QUE VOUS NE DEVEZ PAS MANQUER.
LA ROUTE DE LA VIOLENCE 2 GRANDS FILMS
VOICI L'HISTOIRE DE CARROL JO HUMMER le chauffeur de camion qui un jour en a assez! Parce qu'il est un homme tranquille... "vous imaginez pour quel temps l'avez-vous cassé, les syndicats, la police et la mafia des dents... CARROL JO HUMMER devient le héros d'une guerre qui ne pardonne pas."
BVG JANARCHE VINCENT RAY LENZ
ciné Parc BEAUPORT 2 ciné Parc De La COLLINE ciné Parc MONTMAGNY
HORAIRE: 12.30 - 4.00 7.40. COURSE CONTRE L'ENFER: 2.25 - 5.55 - 9.30
FRONTENAC I FRONTENAC II
OUVERT TOUS LES SOIRS À 7.00 - LA PROJECTION DÉBUTE VERS 8.30 - LES MOINS DE 14 ANS: NON ADMIS

LES CINÉMAS ODEON
Bergman-Mozart UN CHEF-D'ŒUVRE
La Flûte Enchantée un film d'INGMAR BERGMAN
HORAIRE: LA FLÛTE: 1.00 - 3.30 - 6.00 - 8.30.
FRONTENAC I
DU POINT 8 BOUL. CHABERT INF 328-9343
COURSE CONTRE L'ENFER 14 ANS Adultes
WARREN OATES PETER FONDA
3e SEM.
HORAIRE: 12.30 - 4.00 7.40. COURSE CONTRE L'ENFER: 2.25 - 5.55 - 9.30
FRONTENAC II
AL PACINO 'UN APRES-MIDI DE CHIEN' 14 ANS Adultes
Après avoir vu ce film CLAUDE POIRIER ne regrette rien!
"un genre qui ne meurt... (en fait) la même expérience... 5 fois et j'ai toujours... que ce film est de "rien"."
5e SEM.
HORAIRE: VERDOTT: 2.00 - 7.00 APRES-MIDI DE CHIEN: 1.20 - 5.40 - 8.40.
LE DAUPHIN
PARC AUTO PAQUET & CALVERT

à québec
aujourd'hui

galeries

Basque et F.R. Cantin: oeuvres nouvelles, Galerie Charles Huot, 1 rue du Trésor.

Paul Lacroix: dessins récents, Galerie de la Tour des Arts, Université Laval.

"Une habitation temporaire", travaux des étudiants en architecture de l'Université Laval, au Centre International de Séjour, 69 d'Auteuil.

Isabelle Audet, Fleurette Simard: aquarelles, peintures, dessins, Restaurant d'Europe, 27 Ste-Angele.

Pierre Rondeau: photographie, Galerie de la Quinzaine, Musée du Québec.

théâtre

"Le noir te va si bien" comédie de Jean Marsan, Théâtre de La Fenière, 21h00.

cabarets

Cercle Electrique: danse ce soir avec orchestre en primeur à Québec "Funktion".

Club Social Horizon Nouveau: ce soir danse.

Cabaret Français - Hôtel Victoria: Roland François.

Club "Star Mist": ce soir danse avec orchestre Pedro Sanchez du Chili.

Motel Carillon: Martin Peltier.

La Cloche d'Or: ce soir danse avec les "Corvettes".

Can-Can Holiday Inn St-Roch: Les Olympiques.

Holiday Inn (Ste-Foy): Israël et Steve.

Napoli: danse avec Denis Komo et ses musiciens.

Michelangelo: Mike et Lee.

Le Créneau: commençant mardi Serge Mondor, lundi jazz.

Pierre Morency
reçoit le Prix
Claude Sermet

RODEZ (AFP) — Le Prix Claude Sermet destiné à récompenser un poète étranger d'expression française a été attribué dimanche à Rodez, dans le sud de la France, au poète québécois Pierre Morency, pour l'ensemble de son oeuvre.

D'autre part le Prix Antonin Artaud a été décerné pour la 25e fois également à Rodez, à Robert Delahaye pour son recueil "Saisons".

Le Conseil des arts
sollicite l'appui de
l'entreprise privée

OTTAWA (PC) — Au Canada, les arts ne pourront jamais s'autofinancer et, si nous ne voulons pas qu'ils deviennent des entreprises d'Etat comme le sont les écoles, les routes et les égouts, il faut absolument que l'entreprise privée leur apporte un appui financier, estime le nouveau directeur du Conseil des arts du Canada.

Plus tôt ce mois-ci, devant un groupe d'hommes d'affaires, à Toronto, il faisait part de ses vues sur le financement des arts. Son bureau, à Ottawa, vient de les rendre publiques.

Charles Lussier dirige le Conseil des arts depuis le 1er

Deux Soviétiques
lauréats du Concours
musical Reine Elisabeth

(AFP) — Deux violonistes soviétiques ont remporté les première et seconde places du Concours musical international Reine Elisabeth qui s'est achevé cette nuit par la proclamation du palmarès, en présence de la reine Fabiola.

Le Grand Prix Reine Elisabeth, doté d'une médaille de vermeil et de 200.000 francs belges est attribué à Mikhail Bezverkhy et le Prix du gouvernement belge, une médaille de vermeil et 150.000 francs belges à Irina Medvedeva.

La Française Marie Annick Nicolas se classe septième (médaille de bronze et 55.000 francs belges).

SALLE A LOUER
avec disco incluse
529-2390 jour
525-5802 soir

DU MERCREDI AU SAMEDI
inclusivement
de 9h p.m. à 2h a.m.
de nouveau
MARTIN PELTIER
vous attend
avec sa guitare
et ses chansons

Egalement, le SAMEDI
SOIR musique continue.

La musique ne s'arrête jamais

MOTEL Carillon HOTEL
2800, boul. Laurier, Ste-Foy
Tél.: 653-5234

cinéma

Ciné-Musée: La route de l'Ouest — Faire hurler les murs — Henri-Georges Adam. 14h30.

spectacles

Monique St-Laurent: chanteuse-guitariste, à l'Harmonique, 1100 rue St-Jean, 21h30.

le cinéma à québec

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Exhibition (—), 19h00, 21h00.

CANADIENNE: La course de la mort (5), 13h10, 16h10, 18h40, 21h30. Les brutes dans la ville (5), 14h30, 17h20, 20h10.

CAPITOL: L'agression (5), 14h45, 17h55, 21h20. C'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule (5), 13h00, 16h25, 19h40.

CARTIER: Le rideau déchiré (—), 19h00. Frénésie (—), 21h30.

CINEMA DE PARIS: Le bagarreur (4), 13h10, 16h25, 19h40. La route de la violence (5), 14h45, 17h55, 21h25.

EMPIRE: Considérons l'affaire comme terminée (—), 12h45, 16h15, 21h45. Docteur Françoise Gaillard (5), 14h30, 18h00, 21h30.

LAIRET: La brigade du Texas (4), 19h15. Les trois jours du Condor (4), 21h00.

LE BIJOU: Il pleut sur Santiago (4), 19h00, 21h10.

LIDO: Mon nom est Personne (4), 19h30. Un génie, deux associés, une cloche (5), 21h15.

MIDI-MINUIT: Les voyeurs (7), 13h15, 16h00, 18h45, 21h30. C'est bon pour la santé (—), 14h30, 17h15, 20h00.

ODEON: DAUPHIN: Verdict (4), 15h50, 19h50. Un après-midi de chien (3), 13h35, 17h35, 21h40.

ODEON: FRONTENAC 1: La flûte enchantée (2), 13h00, 15h30, 18h00, 20h30.

ODEON: FRONTENAC 2: Capone (5), 12h30, 16h00, 19h40. Course contre l'enfer (—), 14h20, 17h50, 21h30.

FIGALLE: L'effeuilleuse (—), 13h30, 16h20, 19h05, 21h50. Sexe dangereux (—), 14h55, 17h40, 20h30.

PLACE QUEBEC 1: Cousin-cousine (4), 19h15, 21h15.

PLACE QUEBEC 2: The Missouri Breaks (—), 18h30, 20h45.

STE-FOY: ALOUETTE: Les voyeurs (7), 14h40, 17h25, 20h10. C'est bon pour la santé (—), 13h15, 16h00, 18h45, 21h30.

STE-FOY: CHAMPLAIN: Les 1001 perversions de Félicia (—), 14h25, 18h00, 21h35. Où sont passées les jeunes filles en fleurs (—), 12h45, 16h20, 19h55.

ST-ROMUALD: Le bagarreur (4), 19h30. La route de la violence (5), 21h10.

ciné-parcs

BEAUPORT 1: Tremblement de terre (4) — L'homme des hautes plaines (4).

BEAUPORT 2, DE LA COLLINE, MONTMAGNY: La route de la violence (5) — Le bagarreur (4).

LES JARDINS BEAUX LIEUX INC.
endroit incomparable

MAISONS MODELES
A VISITER
Sem.: 2h à 5h et 7h à 9h.
Dim.: 2h à 5h

TAUX D'INTERET de 8% et jusqu'à
\$62⁵⁰ de subvention
par mois
TEL.: 843-0255-56

DES ERABLES
ROUL
RENAUD
BOUL. DE LA CAPITALE

MAISON MODELE



Le poète Pierre Morency lors de "La nuit de la poésie".

UNE ENTENTE GLOBALE
EST POSSIBLEdans le secteur
des affaires sociales

Déjà près de 30.000 salariés de toutes les classifications, membres de dix (10) groupes syndicaux en sont venus à une **ENTENTE NÉGOCIÉE** avec le Comité Patronal de Négociation du Secteur des Affaires sociales.

C'est ainsi par exemple que près de trois quarts des infirmières syndiquées (13.000 sur 18.000) ont ratifié, à un pourcentage moyen de 84%, les propositions convenues entre les parties.

Principales caractéristiques
de cet accord
avec les infirmières

- un salaire très compétitif:
 - au 01-07-75 — \$201.55 à \$291.45
 - au 01-07-76 — \$217.50 à \$314.65
 - au 01-07-77 — \$230.55 à \$333.50
- des primes de toutes sortes pour le travail de soir, de nuit, aux soins intensifs, etc.
- la pleine sécurité d'emploi après deux ans de service.
- la possibilité pour les infirmières d'accroître leur compétence professionnelle, en conservant leur plein salaire, grâce à des bourses de perfectionnement.
- les avantages sociaux, parmi les plus complets du Canada:
 - 4 semaines de vacances annuelles
 - 13 fêtes payées par année
 - un fonds de pension avec rente indexée
 - une assurance-salaire généreuse.
- la semaine de travail la plus courte au Canada (36 1/4 heures).
- une formule régissant les assignations de travail qui permet une utilisation adéquate du personnel. Il sera ainsi possible de maintenir et même d'augmenter la qualité des soins en favorisant une charge de travail raisonnable.
- toute infirmière appelée à travailler une deuxième fin de semaine consécutive, tout en ayant droit à deux jours de repos sur semaine, recevra un supplément de \$21.00.

voilà un exemple de propositions
maintenant devenues réalité
pour 30.000 salariés
des affaires sociales

Le Comité Patronal de Négociation du Secteur des Affaires Sociales

Ottawa et les provinces mettent la dernière main à une transformation des systèmes des services sociaux

par Louis TARDIE
du bureau du Soleil

OTTAWA — La huitième conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être social qui a débuté ce matin à Ottawa sera la dernière de ces pourparlers qui doivent aboutir à une transformation majeure des

systèmes des services sociaux, des régimes de pensions et des rentes de même qu'à conclure les nouvelles propositions sur les mesures de soutien et de supplément du revenu.

Amorçées en 1973, les discussions devraient, pour l'essentiel, se terminer demain soir avec l'acceptation par les dix provinces et le gou-

vernement central des grandes politiques de sécurité sociale mises de l'avant par le ministre Marc Lalonde et qui s'inscrivent dans la ligne de pensée du rapport Castonguay-Nepveu.

Les principaux points à l'ordre du jour avaient déjà été discutés lors de la septième conférence en février dernier et il devient évident que le ministre Lalonde se dirige vers le Centre des conférences, dans la capitale fédérale, avec la ferme intention de décrocher un "oui final" à ses propositions.

Ces programmes à frais partagés qui ne pourraient pas être appliqués avant 78, impliqueraient des déboursés supplémentaires de la part d'Ottawa de quelque \$300 millions et de \$50 millions pour les dix provinces.

Le fédéral fournirait 66 p. cent alors que les provinces s'engageront à en défrayer le reste et elles seraient responsables de l'administration des programmes dont le plus attendu est celui du "revenu garanti".

Ce système comprend à la fois un soutien de revenu pour ceux qui ne peuvent travailler et un supplément de revenu pour ceux qui ont des revenus d'emploi insuffisants.

L'objectif est de garder sur le marché du travail ces personnes à revenus insuffisants et les empêcher de s'en remettre à l'assurance-chômage.

Et comme l'ajoute le fédéral dans ses propositions, il s'agit "de faire en sorte que l'ensemble des avantages financiers soit toujours supérieur pour les travailleurs que pour les non-travailleurs", sous formes d'incitations financières liées à l'auto-suffisance et à la productivité dans l'emploi.

Ce programme de soutien du revenu serait universel alors que celui de supplément du revenu toucherait plus de 92 pour cent des assistés sociaux actuels, seuls les célibataires en bas de 55 ans étant exclus.

Egalement à l'ordre du jour, les propositions globales sur les services sociaux dans les domaines de la

planification familiale, des services de garde de jour pour les enfants, des services communautaires, etc.

Les ministres étudieront de plus certaines modifications à apporter aux régimes de pensions du Canada et du Québec et certains aspects

juridiques concernant l'adoption internationale.

Les observateurs s'attendent cette fois à un consensus plus calme que la dernière conférence des ministres de la Santé il y a quelques semaines, où le mi-

nistre Forget du Québec avait presque accusé Ottawa de mauvaise foi.

On prévoit que seule l'Ontario rouspéterait aux propositions sur le revenu garanti, trouvant déjà que les programmes actuels favorisent les "paresseux" en les incitant au chômage.

Pas à n'importe quelle condition (C. Forget)

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil

MONTREAL — "Le Québec est intéressé à la sécurité du revenu mais pas à n'importe quelle condition", soutient le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Forget, qui participe aujourd'hui et demain à la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé et du Bien-être social.

Le Québec, comme les autres provinces, doivent prendre position sur la question de la sécurité du revenu, au cours de ces assises.

Non à une loi
Oui à une entente

M. Forget, qui était de passage dans la métropole, hier, a déclaré aux journalistes: "Même si nous souhaitons ardemment pouvoir instituer un supplément de revenu, beaucoup de questions n'ont pas encore reçu réponse d'Ottawa. En outre, le fait que les propositions fédérales ne prévoient pas la nécessité d'une entente entre le gouvernement central et les provinces nous incite à une assez grande réserve."

Notons que la conférence se penchera principalement sur trois points. Les deux premiers concernent la sécurité du revenu: des amendements au régime de rentes; la

division des crédits de rentes pour les divorcés. Le troisième touche la loi sur les services sociaux.

**NE MANQUEZ PAS
CE SOIR
A 22:00 HEURES**

**Le Premier ministre du Québec
MONSIEUR
ROBERT BOURASSA**

diffusion de l'intégrale de son discours devant les 5,000 convives du Dîner-Bénéfice annuel du Parti libéral du Québec, dimanche dernier à Montréal.

**SUR LE SYSTEME DE
TELECACHE DE QUEBEC
CANAL 9**

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Surveillez bien!
Samedi, 5 juin 1976
DANS CE JOURNAL

photo-annonce

Ca se voit... Ca se vend...
Ca se loue...
Tél.: 529-5294

VENTE

19^e ANNIVERSAIRE

TISSUS IMPORTES SEULEMENT

40%
DE REDUCTION

**SUR TOUS LES
IMPRIMES**

Pure soie - coton - toile - laine - chiffon - jersey - tweed - polyester.

30%
DE REDUCTION

**SUR TOUS LES
TISSUS UNIS**

Lainage - crêpe - soie - broderie - soie brute - toile - velours.

Toutes les cartes de crédit acceptées - Stationnement facile

LOEWIG

52, Côte de la Fabrique, Québec - Tél.: 692-2263
Durant la vente, le magasin est ouvert le jeudi et vendredi soir

**Aujourd'hui,
c'est le jour
du Recensement.**

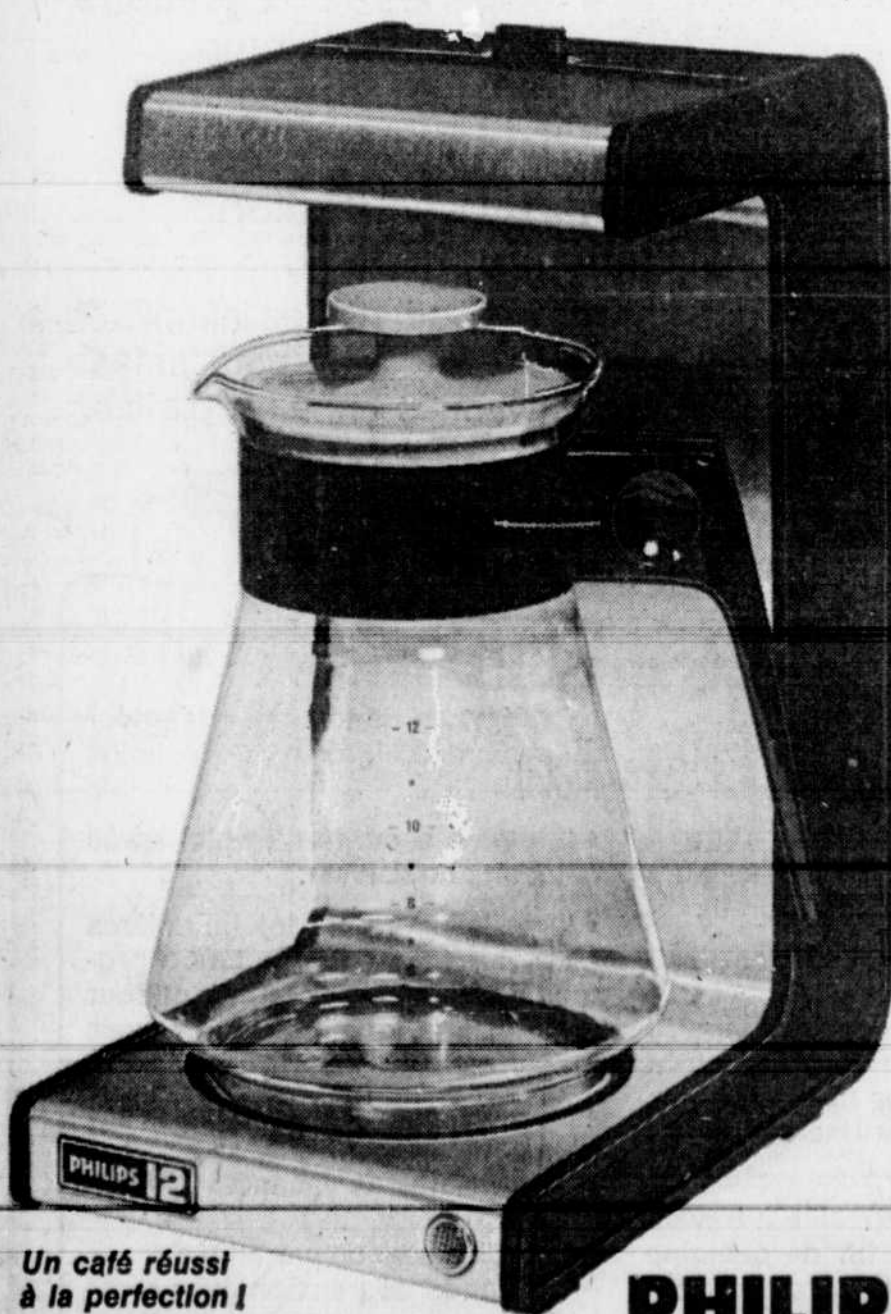
Remplissez votre questionnaire du Recensement, c'est important.

Afin de remplir correctement votre questionnaire :

— consultez le livret d'instructions qui accompagne le questionnaire; en cas de doute, composez le numéro de téléphone inscrit sur le questionnaire pour obtenir des précisions;
— si vous n'avez pas reçu de questionnaire

ou s'il n'est pas dans la langue officielle de votre choix, composez "0" et demandez, sans frais, Zenith 0-1976 à la téléphoniste; on vous le fera parvenir;
— utilisez un crayon à mine ordinaire;
— si vous avez une enveloppe de retour pré-affranchie, retournez le questionnaire par la poste, dès aujourd'hui; sinon, conservez-le jusqu'à ce que le représentant du Recensement passe chez vous le recueillir.

**Le Recensement
du Canada,
c'est important.**



**Un café réussi
à la perfection !
Cafetière-filtre
automatique de 12 tasses**

Vous en savourerez vraiment la différence ! Cette fameuse cafetière-filtre Philips infuse 12 tasses de café en huit minutes seulement... d'un café riche, jamais amer ! Versez-y simplement du café de mouture moyenne et l'eau, elle fera le reste ! De plus, elle gardera votre café à la chaleur idéale. Livrée avec 50 filtres de papier et une cuillère à mesurer.

PHILIPS

**40⁸⁴
CH.**

Zellers

**SATISFACTION GARANTIE
OU ARGENT PROMPTEMENT REMIS
PLACE FLEUR DE LYS
— 550, BOUL. WILFRID-HAMEL
QUÉBEC**

J'SUIS IMPORTANT

Statistique Canada
Statistics Canada